



**HAL**  
open science

## En-quête de liberté ludo sportive : l'exemple nantais

Loan Barreteau

► **To cite this version:**

Loan Barreteau. En-quête de liberté ludo sportive : l'exemple nantais. Architecture, aménagement de l'espace. 2021. dumas-03230177

**HAL Id: dumas-03230177**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03230177>**

Submitted on 19 May 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

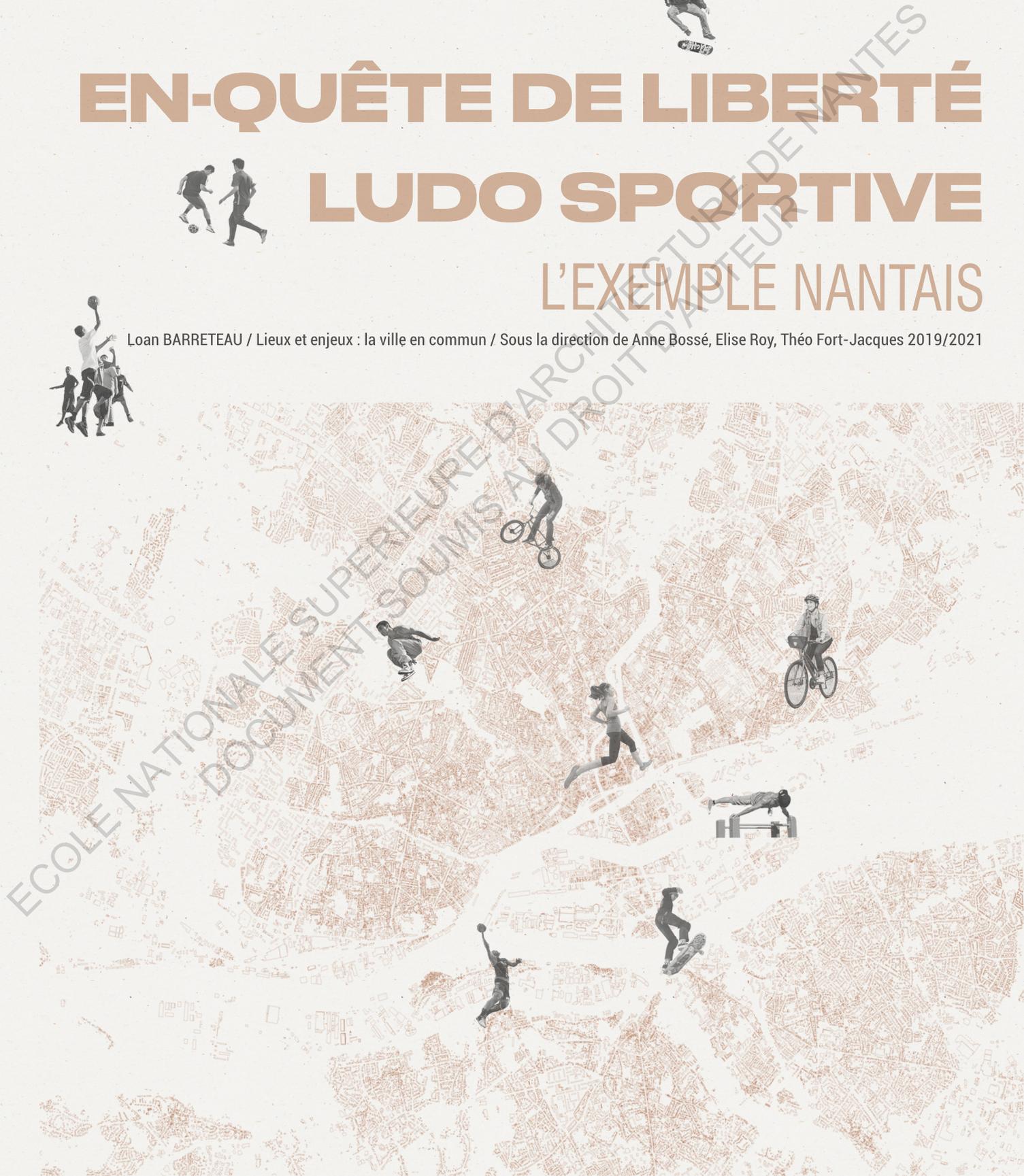
# EN-QUÊTE DE LIBERTÉ



## LUDO SPORTIVE

### L'EXEMPLE NANTAIS

Loan BARRETEAU / Lieux et enjeux : la ville en commun / Sous la direction de Anne Bossé, Elise Roy, Théo Fort-Jacques 2019/2021





# Sommaire

05 Remerciements

07 Avant-propos

09 Introduction

13 Tableau des entretiens spontanés

14 Plans des sites

21 I. Les pratiques ludo sportives urbaines libres ou la transformation des usages de la ville.

23 A. Les spots, une grille de lecture de l'urbanité.

34 B. Les pratiques ludo sportives urbaines libres, une manière de se construire en tant qu'individu en ville.

38 C. La crise sanitaire modifie les comportements des sportifs et les rapports à la ville.

49 II. Une institutionnalisation qui pose question.

50 A. Faire de ces pratiques un enjeu politique : une nécessité ?

57 B. Zoom sur Nantes Terrain de Jeux, la construction d'une politique publique inédite.

62 C. Une politique du sur-mesure, garantie de liberté pour ces pratiques ludo sportives urbaines libres ?

68 Conclusion

71 Annexes - entretien semi-directif avec Morvan Dupont, chargé de mission pratiques sportives libres et chef de projet Nantes Terrain de Jeux

87 Entretien semi-directif avec Brice Thomas-chef de projet à la SAMOA

102 Questionnaire

109 Bibliographie



# Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier mes directeur.trices de mémoire, Anne Bosse, Théo Fort-Jacques ainsi qu'Elise Roy, pour leur suivi et leur aide précieuse tout au long de ce travail de recherches.

J'aimerais aussi remercier toutes les personnes qui ont bien voulu m'accorder un peu de leur temps pendant leur séance de fitness, de parkour, de course à pied, de skate, de basket, pour répondre à mes questions, mais aussi pour leur spontanéité et leur bienveillance.

Merci également à Morvan Dupont, chef de projet Nantes Terrain de Jeux et à Brice Thomas, chef de projet à la SAMOA, ainsi qu'aux associations Nantes Urban Fit, Traceurs de Nantes, Urvatium pour le temps qu'ils m'ont accordé et les réponses qu'ils m'ont apporté.

Je souhaiterais enfin remercier toutes les personnes qui ont contribué, à leur manière, de près ou de loin à l'aboutissement de ce mémoire.



# Avant-propos



Le sport a toujours fait partie de ma vie. J'ai passé près de 10 ans à être licenciée à un club de basket, puis 2 ans dans un club d'athlétisme. Parallèlement à ça j'ai pris l'habitude de courir, de façon autonome, en arpentant la ville, en me créant des parcours selon mes envies: longues distances, circuit rapide, plutôt plat ou un peu physique.

L'affiliation à un club et la pratique sportive libre, que j'ai toutes deux expérimentées, sont deux façons différentes mais souvent complémentaires de pratiquer un ou des sports.

Mais de toute évidence, faire un sport de manière autonome est beaucoup moins contraignant : pas d'horaire à respecter, pas de lieu défini, pas d'institution, juste l'envie d'aller dans tel ou tel endroit à un instant T, pour y pratiquer cette activité qui nous fait du bien.

Depuis mon arrivée à Nantes, cette pratique sportive me pose souvent question. Ayant toujours habité dans un milieu plutôt rural, j'ai pris l'habitude d'aller courir dans des endroits assez peu fréquentés, proches de la nature et loin de la pollution. J'ai dû m'adapter car en ville il est plus compliqué de retrouver ces mêmes conditions. Pratiquer un sport à la ville ou à la campagne est forcément différent, et ce sont aussi et surtout les pratiques qui diffèrent.

Face à ces questionnements, j'ai donc voulu étudier les pratiques sportives urbaines libres dans Nantes, comment celles-ci sont possibles et quel rôle politique joue la ville dans ce cadre.





# Introduction

La Ville est un terrain de jeu à part entière et apparaît "comme une clé d'entrée privilégiée pour analyser les pratiques sportives des usagers". (1)

Depuis plusieurs décennies déjà, on constate de plus en plus d'individus s'appropriant un morceau de l'espace public pour y faire du sport. Il s'agit de pratiques sportives particulières puisqu'elles prennent place et surtout sens dans l'espace urbain, et se font théoriquement en dehors de tout cadre institutionnel. Dans ce mémoire elles sont appelées pratiques ludo-sportives urbaines libres. Leur but n'étant pas nécessairement la performance athlétique et sportive mais simplement le bien-être physique et mental du pratiquant. Elles sont réalisées de manière spontanée et autonome, sans contrainte d'horaire, de lieux, ni d'adhésion à un club. La course à pied, la marche, le vélo, le parkour, le skate, le roller, l'escalade, la slackline, etc font entre autres partie de ces pratiques et constituent le matériau d'enquête avec lequel ce mémoire est construit. Toutes ces pratiques ont en commun un rapport, ou justement un non rapport aux institutions. Elles trouvent tout leur sens dans le fait qu'elles soient des pratiques qui ne dépendent de rien, si ce n'est que de la liberté de leur pratiquant. L'hétérogénéité qui les caractérise rend d'autant plus intéressante l'enquête puisque la Ville en tant qu'espace bâti et en tant qu'institution politique, permet toutes ces pratiques et c'est cette diversité qui fait aussi leur spécificité.

Cette manière de pratiquer un sport est apparue dans les années 1960, où on a assisté à une "sportivation de la société" (2), phénomène dû à une augmentation du temps libre, à l'influence des médias et également au souci de la forme physique et mentale. Elle constitue aussi un enjeu important à l'échelle d'un pays puisqu'aujourd'hui le sport, dans sa globalité, est un "marqueur urbanistique qui correspond aux standards urbains internationaux" (1). À l'échelle d'une région et surtout à l'échelle locale, ces pratiques ont aussi leur intérêt, "la « ville sportive » cède peu à peu le pas à la « rue sportive »". (1)

Et c'est sur une échelle locale que se concentre ce mémoire, en prenant comme cas d'étude la ville de Nantes, qui s'est révélée être un terrain d'enquête très intéressant. Les sports urbains y tiennent une place grandissante. La ville a effectivement mis en place une politique publique particulière, opérationnelle depuis 3 ans, concernant ces pratiques sportives de la ville. De plus en plus d'aménagements, d'équipements, d'événements y sont réalisés et la ville semble avoir la volonté d'inciter la population à ce type de pratique sportive.

Dans le cadre de ce mémoire, trois sites spécifiques ont été choisis pour être étudiés plus profondément. Il n'est effectivement pas possible de traiter toutes les pratiques et tous les espaces nantais dans lesquels elle y prend place. Ces sites appartiennent plus ou moins au centre ville de Nantes et ce n'est pas un hasard, le but est de comprendre comment sont possibles les pratiques sportives dans cet espace urbain particulier, lieu du frottement social.

(1) La valorisation du sport dans les espaces urbains métropolitains, Ministère des Sports - Direction des Sports - Bureau de l'économie du sport, Mai 2018

(2) Les espaces sportifs innovants tome 1, Olivier Bessy, 2002

On peut d'ores et déjà émettre quelques hypothèses qui seront vérifiées. Il semblerait premièrement que certains espaces de la ville soient plus fréquentés par les sportifs que d'autres et qu'ils permettent une redéfinition des territoires urbains. En cause, les situations géographiques d'abord, beaucoup de sportifs pratiquent près de chez eux pour des raisons pratiques. La qualité du paysage, des aménagements, l'ambiance sonore, olfactive, la topographie, leur caractère atypique, sont encore d'autres raisons qui font de ces espaces, des lieux privilégiés. D'ailleurs dans le cadre de ce mémoire on appellera ces lieux des "spots", qui renvoient à des espaces propices à la pratique sportive en extérieur grâce à leur qualités "physiques" (équipements spécifiques ou mobilier urbain, paysage, nombre de personnes, situation dans la ville...), et sensibles (mémoire ou attachement particulier au lieu...) et dont les limites sont plus ou moins définies. Au début, ce terme concernait surtout les sports de glisse, mais par analogie il sera utilisé pour parler de toutes les pratiques ludo sportives urbaines libres. Ainsi les spots étudiés dans le cadre de ce mémoire sont le Skatepark de Vincent Gâche, le Parc des Machines et les abords de la Médiathèque Jacques Demy. Mais à cause du contexte sanitaire, ces enquêtes n'ont pas pu être menées sur un temps aussi long que je l'aurais souhaité.

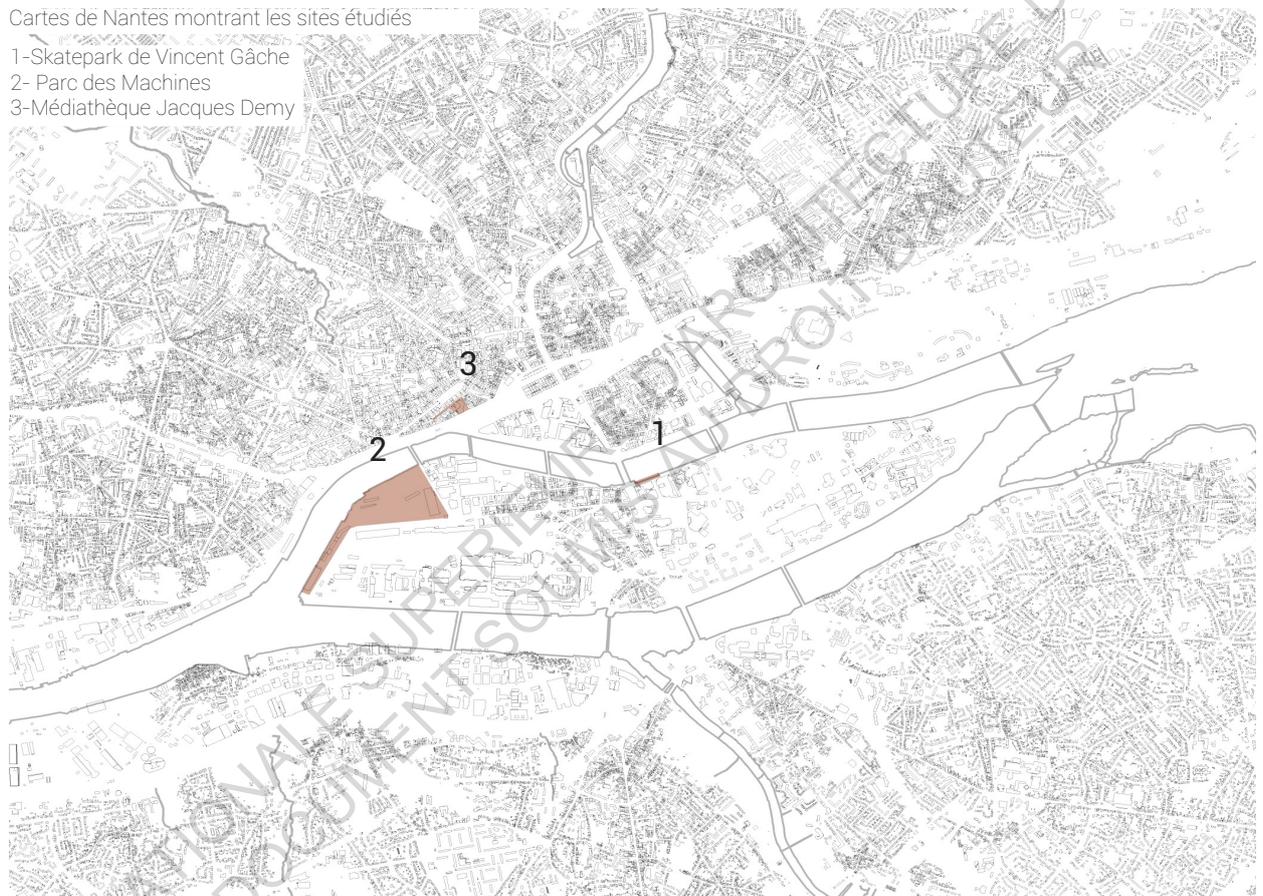
Aménagé par la SAMOA (Société d'Aménagement de la Métropole d'Ouest Atlantique), en concertation avec la ville de Nantes notamment, et ouvert à l'été 2017, le skatepark de Vincent Gâche est devenu un lieu incontournable, et pas seulement pour les skateurs, qui peuvent profiter entre autres d'un bowl (module de skatepark en forme de cuvette et dont les parois sont courbes) et d'un skatepark street, d'autres équipements font partie de ce lieu. On y trouve un terrain de volley, des agrès, des barres de street workout, des blocs de parkour, des tables de ping pong et un cheminement piéton. Cette diversité d'équipement fait de ce lieu un carrefour des pratiques sportives urbaines. Placé sur les bords de Loire et au pied du tram, c'est un espace intéressant pour les pratiquants.

Le Parc des Machines de l'île quant à lui, est un espace aménagé par la ville mais pas conçu pour la pratique sportive, cela y est simplement possible et probablement encouragé. C'est un espace vaste, libre d'appropriation et où l'on peut trouver une multitude de lieux iconiques et d'activités. C'est aussi un espace où des habitants, des touristes, des passants viennent s'y balader. Des questions peuvent donc se poser sur la manière dont se gère cette co-présence.

Enfin, les abords de la Médiathèque Jacques Demy forment un espace très utilisé par les traceurs qui aiment y faire du parkour mais qui n'est pas prévu pour cela. L'enjeu de ce site consiste donc à comprendre comment sont utilisés et appropriés les abords du bâtiment, comment est-ce que les politiques publiques interviennent dans cet espace, ou pas et quels sont les rapports entre pratiquants, utilisateurs de la médiathèque et le voisinage. Dans ce même registre, il aurait été intéressant d'étudier le site des escaliers de la butte Sainte Anne, site approprié à des fins sportives mais qui n'est à la base pas prévu pour cela, là encore le confinement en a décidé autrement, l'enquête n'a pas pu être menée à bien pour ces deux derniers sites.

Cartes de Nantes montrant les sites étudiés

- 1-Skatepark de Vincent Gâche
- 2- Parc des Machines
- 3-Médiathèque Jacques Demy



Ces enquêtes de terrain ont été réalisées en tant qu'observatrice et non-sachante en ce qui concerne certains sports. Ce point de vue volontairement extérieur a permis d'avoir une vision la plus globale possible et ne pas donner une plus grande importance à une pratique en particulier. Elles ont donc permis d'observer, de comprendre ces sites et surtout de rencontrer les pratiquants et d'avoir avec eux des entretiens spontanés. Etant donné le contexte sanitaire particulier, on tentera aussi de comprendre l'impact qu'ont pu avoir ces confinements sur la pratique ludo sportive urbaine libre, ont-ils été un élément déclencheur ou au contraire, ont-ils eu un rôle restrictif ?

Des entretiens téléphoniques avec plusieurs associations ont pu être faits, parmi lesquels Urvatium, Nantes Urban Fit et Traceurs de Nantes. Des entretiens semi-directifs ont aussi été menés en présentiel, avec un chef de projet de la SAMOA (Société d'Aménagement de la Métropole d'Ouest Atlantique), Brice Thomas, qui a pu suivre les aménagements des berges Nord de l'île et avec Morvan Dupont, chargé de mission pratiques sportives libres et chef de projet Nantes terrain de Jeux. Un questionnaire a aussi été lancé en juin 2020 sur Facebook. Les entretiens semi-directifs et le questionnaire sont à retrouver en annexe. Ce mémoire repose ainsi sur des exemples nantais mais également sur des lectures et des exemples beaucoup plus théoriques.

Ces pratiques ludo sportives urbaines libres sont étudiées par le prisme de la territorialité, c'est à dire ce qu'elle peuvent créer dans la ville en tant qu'espace vécu, mais également par le prisme du rapport qu'entretiennent les pratiquants à la ville et aussi par celui de la politique publique urbaine.

Il s'agira donc de comprendre en quoi est ce que les pratiques ludo sportives urbaines libres sont un outil de création urbaine. Que créent-elles en termes de spatialité dans la ville, en termes d'usages et de sociabilité ? De quelle manière cela est-il géré et quelles sont les conséquences de cette gestion ?

Pour répondre à cette problématique, ce mémoire est organisé en 2 parties :

I. Les pratiques ludo sportives urbaines libres transforment les usages traditionnels de la ville.

Les spots, grille de lecture d'une urbanité.

Les pratiques ludo sportives urbaines libres, une manière de se construire en tant qu'individu dans la ville.

La crise sanitaire modifie les comportements des sportifs et leur rapport à la ville.

II. La réponse Nantaise face au développement de ces pratiques sportives de la ville.

Faire de ces pratiques un enjeu politique, une nécessité ?

Zoom sur Nantes Terrain de Jeux : la construction d'une politique publique inédite.

Une politique du sur-mesure, une garantie de liberté pour ces pratiques ludo sportives urbaines ?

Afin de faciliter la compréhension du mémoire et des différents témoignages, voici un premier tableau récapitulatif des entretiens semi-directifs réalisés dont quelques retranscriptions sont à retrouver dans les annexes, ainsi qu'un deuxième tableau reprenant les sportifs interviewés sur site lors d'entretiens spontanés. Le site de Médiathèque n'apparaît pas, aucun pratiquant n'était en effet présent lors de ces moments d'enquêtes.

INTERLOCUTEURS	DATE	TEMPS	TYPE D'ENTRETIEN
Rémi - membre actif de Traceurs de Nantes, association nantaise de parkour	13/10/2020 19h	25 min	téléphonique
Marine - responsable de l'association Nantes Urban Fit, association de sport pour tous	16/10/2020 15h30	30min	téléphonique
Olivier et Zélie - fondateurs de l'association Urbatium, association qui a co conçu le skatepark de Rezé	20/10/2020 19h	30min	téléphonique
Morvan Dupont - Chargé de mission pratiques sportives libres et Chef de projet Nantes terrain de Jeux	20/10/2020 10h	1h25	présentiel
Brice Thomas - chef de projet SAMOA	23/10/2020 15h	1h	présentiel

DATES D'ENQUETE	VINCENT GACHE	PARC DES MACHINES
Lundi 15/06/2020 17h30-19h	Observations	6 traceurs de 17 à 32 ans, patineuse de 18 ans, 6 skateurs de 19 à 23 ans, une coach sportive avec son client
Samedi 10/10/2020 11h-14h	2 skateurs (15 ans), 2 joggeurs 1 homme et 1 femme (30ans), groupe Mousquetaires	2 hommes et 1 fillette à l'arbre à basket
Mercredi 14/10/2020 19h30-21h	jeune street worker (20 ans), groupe de 5 skateurs (25 ans),	joggeuse de 32 ans, 3 longboarders 2 femmes et 1 homme, 22-24 ans
Vendredi 16/10/2020 9h-11h	2 skateurs 1H, 1F (20 ans), 2H qui font musculation au poids de corps	joggeuse (soixante d'années)
Lundi 19/10/2020 19h-20h30	Observations	Observations

Voici les plans de deux des sites étudiés, le Skatepark de Vincent Gâche et le parc des Machines qui permettent de mieux les comprendre. Le site des abords de médiathèque n'est pas représenté étant donné le manque d'analyse dû au confinement.

Le skatepark de Vincent Gâche

- |   |                                |   |                      |
|---|--------------------------------|---|----------------------|
| ① | Le bowl                        | ④ | Agrès                |
| ② | Le skatepark street            | ⑤ | Terrain de badminton |
| ③ | Aire de street workout/parkour | ⑥ | Terrain de volley    |
|   |                                | ⑦ | Guinguette           |



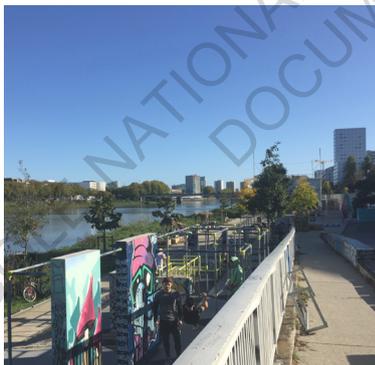
Le bowl



Le skatepark street



Aire de street workout



Aire de parkour

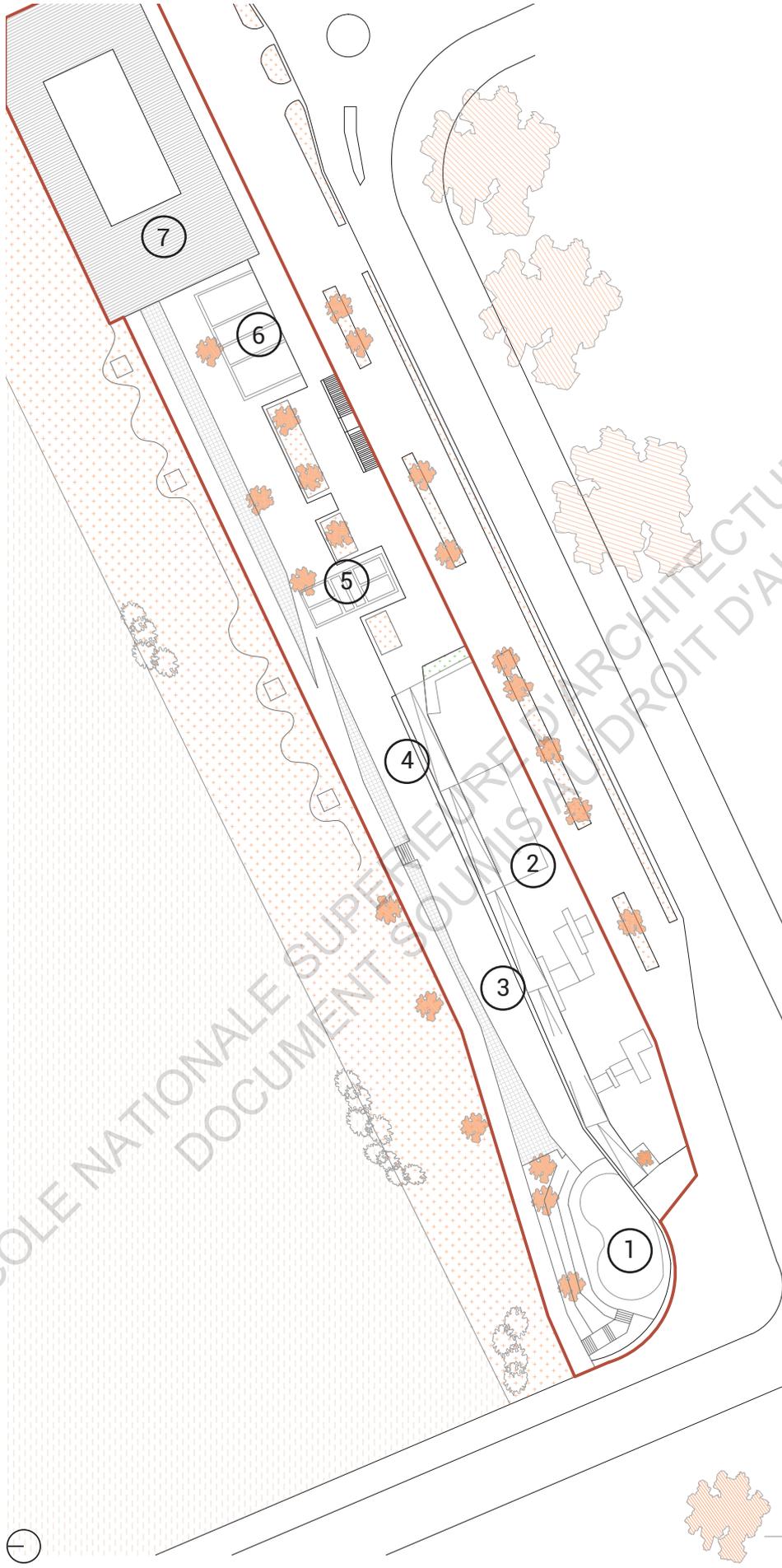


Les agrès



Cheminement piéton

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



## Le parc des Machines

- ① Le Quai des Antilles
- ② Les cales
- ③ Carrousel des Fonds Marins
- ④ Cale des Sous marins
- ⑤ Esplanade des Traceurs de coques
- ⑥ Nefs des Machines



Quai des Antilles



Grue Titan



Quai Fernand Crouan



Esplanade des traceurs de coques



L'arbre à basket



Les Nefs des Machines



## Les abords de Médiathèque

① Parvis de la médiathèque

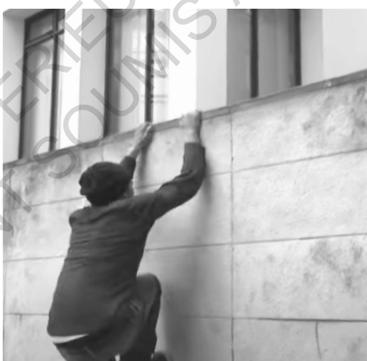


② circulations extérieures



Circulations extérieures

Circulations extérieures



photos extraites de : <https://www.youtube.com/watch?v=m9zWilqbsko>

"Le spot Média à Nantes [...] est réputé grâce à sa diversité de longueurs et de hauteurs de sauts et à ses murets, murs, escaliers et rambardes en métal adhérent et robustes donc intéressants. Il a pu y être observé des franchissements, sauts de précision, sauts de chat, sauts de chat-bras et acrobaties."

Quand le déplacement devient une fin en soi. La pratique du parkour, une mobilité qui fait bouger l'urbanité. R. Lesné, Février 2019 (<https://www.revue-urbanites.fr/11-lesne/>)





**I. Les pratiques ludo sportives urbaines libres transforment les usages de la ville.**

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS A DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Historiquement, faire du sport en ville n'a pas toujours été possible. Les sportifs avaient plutôt tendance à utiliser des équipements conçus spécifiquement pour la pratique sportive, stade, salle de sport municipale, piste d'athlétisme etc. Tous ces équipements, lorsqu'il y en avait, étaient relégués dans les périphéries où ils pouvaient s'étendre sur de plus vastes espaces. Mais de manière "à rattraper le retard, à équiper les espaces urbains et à proposer un modèle d'équité socio-spatiale" (3), l'Etat se met comme objectif dans les années 1960, de mieux répartir ces équipements sportifs sur le territoire. L'objectif est atteint mais faute de moyen, ceux-ci se détériorent et l'on arrive au début des années 1980, aux Lois de décentralisations qui donnent, entre autres, la responsabilité de ces espaces aux collectivités territoriales. "Partant de ces tendances, certains estiment que le sport institutionnel et les équipements traditionnels sont en crise [...] et considèrent même que l'on assiste à un rejet de la culture sportive traditionnelle." (3) Cette culture sportive traditionnelle consiste à faire du sport dans un club rattaché à une fédération. Ainsi, de nouveaux espaces sportifs sont proposés et développés, principalement par les municipalités mais aussi par le secteur privé, et permettent aux habitants n'ayant pas les moyens financiers et logistiques, d'avoir accès à des pratiques de loisirs et ludo sportives. Elles se développent aussi de manière spontanée et individuelle, on peut y voir comme un besoin d'appropriation et de recherche de sens de la ville et dans la ville. Celle-ci devient alors un espace propice à une pluralité de pratiques sportives.

(3) Assiste-t-on vraiment à un rejet de la culture sportive traditionnelle ?  
J-P Augustin

### Les spots, une grille de lecture de l'urbanité.



#### Le territoire nantais perlé de lieux sportifs

"Les villes occidentales offrent des lieux de pratique ouverts à tous. Là encore, ce sont les métropoles étasuniennes qui ont montré la voie en proposant des espaces sous forme de playgrounds dans les centres urbains. Ce type d'équipements non contraints s'est propagé en Europe où les équipements en pied d'immeuble favorisent une pratique de proximité." (4)

Cette pratique de proximité s'est aussi développée à Nantes, d'abord en pied d'immeuble puis dans l'espace public. La ville possède de nombreux espaces appropriés à des fins sportives, et certains d'entre eux le sont plus que d'autres. Pour rappel, dans le cadre de ce mémoire ces types d'espaces sont appelés spots, et renvoient à un espace propice à la pratique sportive en extérieur grâce à ses qualités propres (équipements spécifiques ou mobilier urbain, paysage, nombre de personnes, situation dans la ville etc) et sensibles (mémoire ou attachement particulier au lieu...) dont les limites sont plus ou moins définies. Le spot, en plus d'être cet espace public incontournable, ce "point de rencontre" pour les sportifs dans la ville, comporte d'autres dimensions. La première "est spatiale au sens où ces lieux polarisent et organisent les espaces de pratique. Elle est aussi «relationnelle» dans la mesure où ces spots sont avant tout des espaces où les sportifs se retrouvent. Il convient ici de relever que les lieux qui peuvent être qualifiés de spots pour les sportifs n'en sont pas moins des espaces de côtoiement avec d'autres usagers." (5) De manière générale, on observe que ces spots regroupent des typologies d'espaces variés et souvent localisés loin des voitures et au plus proche de la

(4) La ville et le sport  
Sous la direction de Julien FUCHS, Thierry MICHOT et Charlotte PARMANTIER  
2018

(5) Les lectures sportives de la ville : forme urbaine et pratique ludo sportive,  
F. Escaffre, 2005

nature, de la végétation ou de l'eau. Cette recherche d'espaces naturels ou le moins urbanisés possible, est dû au fait que "la nature n'est plus un décor elle devient un partenaire pour les habitants et un support d'activités multiples" (6). Deux joggeurs croisés au skatepark de Vincent Gâche expliquent que "même si on habitait dans le centre, on viendrait ici ou sur l'Erdre, on cherche l'eau en fait" avant d'ajouter que de leur point de vue "c'est compliqué de courir en ville". En fait, ces espaces qui laissent une place à la nature, permettent aux individus de s'ancrer dans une autre réalité que celle de la ville qu'ils côtoient quotidiennement, les espaces naturels semblent plus propices au soin du corps et de l'esprit.

Ces spots prennent aussi différentes formes. Il y a d'abord les espaces dits traditionnels de la ville à savoir la rue, la place, le boulevard qui permettent des pratiques de déambulation (course à pied, marche, vélo...) et de glisse urbaine (skate, roller, trottinette...) notamment. Il y a ensuite des espaces de nature et de loisirs, comme les parcs, les bords de rivières, les espaces sportifs aménagés, les promenades, qui sont de manière générale piétons et/ou cyclables. Ces derniers permettent d'autres activités sportives en plus de celles de déambulation et de glisse urbaine. Il peut s'agir de pratiques qui ont besoin d'un espace défini clairement, nécessitant un terrain avec des limites par exemple, le basketball, le football, etc... et des sports qui ont besoin d'un certain type d'espace ou un certain type d'environnement, le yoga, la slackline, l'escalade, etc.

D'après les entretiens spontanés menés et un enquête lancée en Juin 2020, on peut observer qu' à Nantes, lorsqu'il s'agit de faire du sport, ce sont souvent les mêmes lieux qui sont cités. D'après les réponses récoltées et qui sont d'ailleurs à nuancer, les personnes qui ont répondu font partie de mon entourage et sont principalement des étudiants en architecture, mais pas que. Ils habitent pour la plupart dans le centre de Nantes ou bien sur l'île. Mais ces réponses permettent d'avoir une idée globale des espaces du centre ville nantais appropriés à des fins sportives. Pour 56 réponses obtenues, sachant que chaque sportif ayant répondu a pu selon sa pratique citer plusieurs spots, à 18 reprises les bords de Loire ont été mentionnés comme un espace propice à une pratique sportive. A 16 reprises c'est l'île de Nantes et notamment ses berges qui ont été nommés, à 14 reprises ce sont les bords de l'Erdre et à 7 reprises ce sont les parcs, parmi lesquels celui de Procé et le CRAPA (Circuit Rustique d'Activité en Plein Air) au bout de l'île de Nantes.

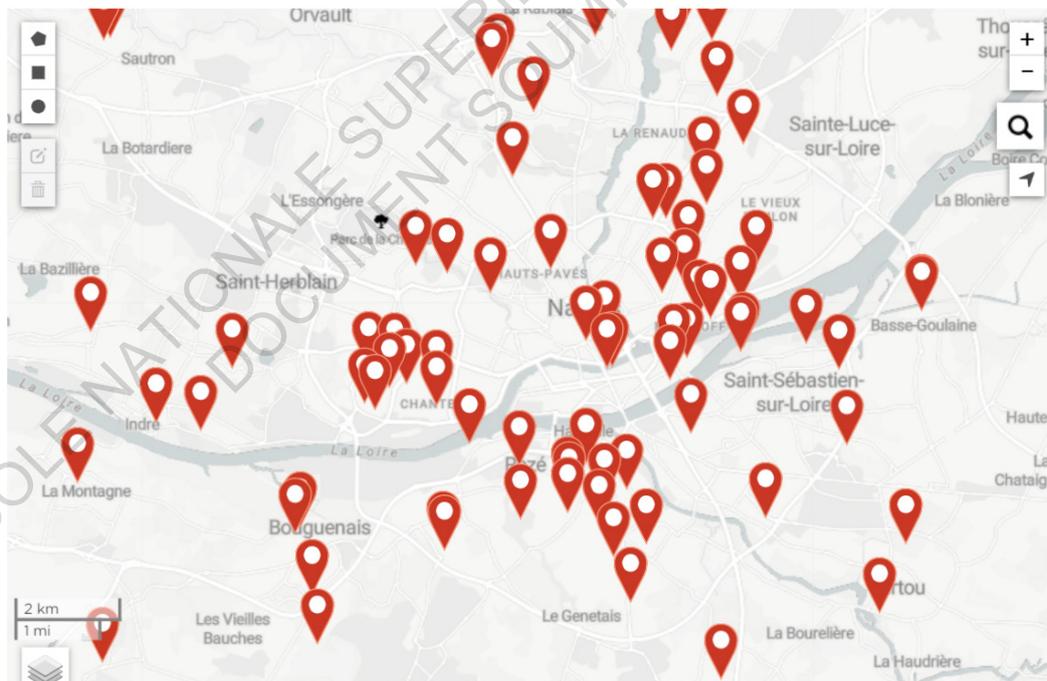
Ce sont également des sites que l'on retrouve lorsque l'on regarde les cartes de chaleur suivantes, issues de l'application de suivi de pratiques sportives SUUNTO, là encore il faut nuancer car ces cartes représentent les pratiques des seuls utilisateurs de l'application. Mais on observe que ces spots se recoupent. On comprend alors que dans le centre de Nantes certains espaces sont très souvent investis par les amateurs de pratiques ludo sportives libres et sont pour la plupart des espaces liés à la nature, proches de l'eau ou de la végétation. Ce n'est pas un hasard, pratiquer un sport près des voies de circulation ou dans des endroits denses est beaucoup plus stressant pour le corps que de profiter de vastes espaces plus naturels, plus propices à la détente du corps et de l'esprit. D'autres types d'espaces sont également très investis par les sportifs nantais.

(6) Les nouvelles territorialités du sport dans la ville, S. Lefebvre, R. Roult, J-P. Augustin, 2013

En quoi les pratiques ludo sportives urbaines libres sont-elles un outil de création urbaine ?



Cartes de chaleur issue de l'application de suivi de pratique sportive SUUNTO montrant les lieux sportifs les plus empruntés. 1) course à pied 2) VTT 3) trail 4) cyclisme



Carte issue de <https://metropole.nantes.fr/terraindejeux>

Ce sont des lieux aménagés par la ville de Nantes tels que des city stades, des skateparks, des terrains de foot, des aires de fitness, des parcours de course à pied, de vélo etc. La carte, sur la page précédente, réalisée par Nantes Métropole montre ces 93 espaces aménagés à des fins sportives dans toute la métropole. Elle n'est donc pas exactement représentative de tous les espaces investis mais donne la vision qu'a la métropole sur les spots qui y prennent place. Et on peut observer que ces espaces ne recoupent pas forcément les spots que l'on vient de citer et donc on peut penser que la ville de Nantes cherche à répartir ces équipements équitablement sur le territoire.

La ville se retrouve alors perlée d'espaces ludo sportifs, aménagés ou non. Les espaces sportifs ont évolué à travers le temps et les changements de la société et "correspondent à des contextes politiques et sociaux différenciés. Ils révèlent les préoccupations d'une époque : la massification scolaire et sportive d'abord, l'animation pour la paix sociale dans les banlieues ensuite, le développement d'un loisir sportif de proximité et de qualité aujourd'hui." (7)

(7) La construction sociale des espaces sportifs ouverts dans la ville G. Vieille Marchiset, 2007

### Des pratiques qui créent des spots uniques.

Un spot le devient aussi parce qu'une pratique sportive peut nécessiter un type d'espace en particulier et que le dit spot s'y prête parfaitement. La pratique sportive d'un espace contribue entre autres à la création de l'identité et à l'animation de celui-ci et inversement. Les sportifs "« taguent » la ville d'une certaine façon, ils ont une « griffe sonore » qu'ils apposent sur les lieux qu'ils s'approprient." (8). Cette animation fait vivre le lieu en créant une vie sociale et culturelle qui fabrique une ambiance unique. On est en fait passé de l'étonnement de ces pratiques à la normalisation de l'animation de l'espace public par ces dernières.

Pour illustrer, prenons l'exemple plutôt parlant des Nefs des Machines sur l'île de Nantes. Ce vaste espace couvert de plus de 10 000 m<sup>2</sup>, et en continuité avec l'espace public permet à n'importe qui, et n'importe quand de pratiquer un sport librement. Cela en fait un espace très apprécié des sportifs, que ce soient des pratiquants ou des associations comme Nantes Urban Fit qui explique qu'ils sont "toujours les bienvenus [...] parce qu'on fait vivre les nefes toute l'année". Dans ce lieu emblématique de Nantes, beaucoup de pratiques ludo sportives libres se succèdent. On y trouve très souvent des sports de glisse urbaine, skate, roller, patin, favorisés par un revêtement de sol en béton particulièrement lisse. On y trouve aussi du renforcement musculaire, de la capoeira, du yoga, du self défense etc. Ainsi cette succession de pratiques structure l'espace et la temporalité des Nefs. C'est un site déjà très touristique et dont ces pratiques participent encore plus à son animation et créent cette ambiance sonore et visuelle si particulière. Toutes ces pratiques semblent d'ailleurs bien fonctionner entre elles. L'espace est si vaste que très peu de conflits d'usage apparaissent, si ce n'est lorsque l'Éléphant rentre de sa balade et que des skateurs utilisent l'espace nécessaire à sa manœuvre, ils sont alors tenus de se déplacer. Skater devient un peu plus compliqué après son passage puisque l'Éléphant est généralement trempé après avoir craché l'eau par sa trompe le sol est donc très humide aussi.

(8) La construction sociale des espaces sportifs dans la ville, G. Vieille Marchiset, 2007

En quoi les pratiques ludo sportives urbaines libres sont-elles un outil de création urbaine ?



"Ce qui permet de différencier les sports de rue d'un ensemble plus vaste, c'est d'abord leur caractère spectaculaire et volontiers exhibitionniste." (9)

**Les Nefs sont aussi un spot qui permet une certaine spectacularisation des pratiques ludo sportives urbaines libres.** "les pratiquants entretiennent des rapports interactifs avec l'environnement urbain qui passent par une réappropriation originale et ludique de la cité.[...] Ces activités « spectacularisables » prennent les

passants, les piétons (parfois malgré eux) comme témoins, comme spectateurs et participent, selon E. Adamkiewicz (2001), à l'animation spontanée des lieux publics et à la création de liens entre les espaces et les citadins" (10) **Ces anciennes halles qui servaient autrefois à la construction navale, font aujourd'hui partie du patrimoine nantais incontournable, ce sont des "Lieux à voir, lieux pour être vu, lieux pour être avec les autres"(9). Les Nefs forment aussi un espace public atypique et qui plus est photogénique.** "Je sais pas si c'est le bon terme de dire qu'il est beau mais il permet de faire des images qui sont sympas. [...] Il y a des perspectives avec les grandes nefs, y a du monde, y a l'Eléphant." raconte à ce propos **Brice Thomas, chef de projet à la SAMOA. Aujourd'hui il semble que c'est un aspect important, mais pas toujours indispensable, dans le choix du lieu où pratiquer. Ces activités ludo sportives fonctionnent pour certaines avec les réseaux sociaux et les Nefs constituent un décor de scène intéressant, mettant en valeur le sportif/acteur et qui réalise un spectacle de figures, pour faire des photos et des vidéos qui permettent de partager leur pratique.**

(9) Espaces publics et cultures sportives, JP. Augustin, 2001

(10) La ville revisitée par les sportifs, p.14 à 20, C. Dorvillé et C.Sobry, 2006

(11) La construction sociale des espaces sportifs dans la ville, G. Vieille Marchiset, 2007



Fitness, skate, longboard, les Nefs sont un rendez-vous sportif.

**C'est aussi ce que l'on peut retrouver sur le skatepark de Vincent Gâche qui devient par moment un théâtre urbain, avec ou sans les réseaux sociaux, "le bowl c'est comme une scène, y a souvent des gens qui s'arrêtent en haut, pour ceux qui font du parkour ou du street workout, ils sont visibles et puis malgré tout ça reste un sport ou dans l'espace public, alors peut être pas forcément pour le parkour mais pour le street workout qui cherche un peu à se montrer, à faire le show" précise Brice Thomas.**

**Enfin, ces pratiques participent aussi à créer des relations sociales plus ou moins fortes, à la fois avec les pratiquants, mais également avec les non pratiquants. "Le skate c'est un sport individuel et collectif à la fois, [...] ça fait des rencontres, je les connaissais pas avant ces 3 là" raconte un jeune skateur croisé sous les Nefs avec ses amis. Au skatepark de Vincent Gâche, un jeune street worker raconte aussi sa relation avec les autres pratiquants qu'il ne connaît pas mais avec qui il entretient quand même un lien, particulier "on se dit bonjour, au revoir parce qu'on s'entraîne ensemble finalement". À Vincent Gâche, d'autres skateurs expliquent que "l'ambiance c'est pas compet, c'est chacun son niveau et on s'encourage, c'est bon esprit, y a pas d'emmerdes". Des sportifs du groupe Mousquetaires ajoutent aussi qu'ici ils "peuvent mettre leur musique sans que cela ne dérange". De manière générale, la pratique sportive institutionnalisée est vectrice de valeurs de respect, de fair-play, de dépassement de soi et qui se retrouvent dans les pratiques ludo sportives urbaines libres. Ainsi pratiquer ce type d'activité donne aux sportifs un état d'esprit spécifique qui participe à l'ambiance des sites dans lesquels ces sports prennent place. Il y a aussi une tolérance de la part des citoyens qui ne font que traverser ces sites ou s'y balader. Il y a finalement une autogestion de cette co-présence, chacun respectant, en théorie, les appropriations spatiales des autres. Les pratiques ludo sportives libres fabriquent donc le site et créent de l'urbanité. Même s'il s'agit d'une appropriation éphémère, elles permettent de réinventer les usages, animent l'espace et sont créatrices de sociabilités.**

"Le processus d'appropriation par marquage physique et identitaire d'un équipement sportif ouvert dans la ville se précise dans la durée. Ces espaces deviennent des lieux anthropologiques en imprégnant les mémoires à la fois des initiés de l'intérieur et des profanes de l'extérieur."(12)

**Ces pratiques deviennent alors légitimes dans l'espace public tant aux yeux des pratiquants que des non pratiquants et participent à la création d'une "urbanité flexible" (13) et évolutive qui laisse théoriquement la place à chacun de s'approprier sportivement, ou pas, l'espace public.**

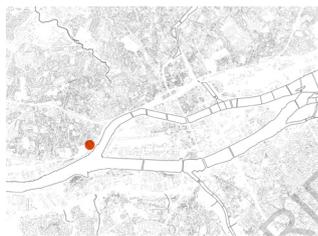
(12) La construction sociale des espaces sportifs dans la ville, G. Vieille Marchiset, 2007

(13) Espaces publics et cultures sportives, JP Augustin, 2001

## Les spots, des spatialités qui créent des pratiques uniques

"Ces lieux créent donc des liens forts en rupture avec l'extérieur agressif et impersonnel. Ils sont des territoires de construction personnelle au cours d'un temps pour soi, à l'abri des obligations scolaires et des pressions professionnelles ou familiales. Ils sont des abris face au règne de la mobilité, de la vitesse et de l'éphémère." (12)

Les spots, à leur tour, peuvent être créateurs de pratiques ludo sportives. Ces espaces qui sont appropriés, le sont d'une part pour leurs qualités intrinsèques, comme expliqué précédemment, mais aussi parce qu'ils fabriquent d'une certaine manière la pratique. C'est-à-dire que la pratique ludo-sportive est possible et induite par l'architecture et la spatialité du lieu. C'est une notion qui s'explique assez facilement dans le cas du parkour ou du skate. Ce ne sont pas les seuls exemples, la course à pied, la marche, l'escalade et bien d'autres encore sont aussi concernées, nous allons étudier quelques cas concrets.



On trouve donc à Nantes diverses typologies de spot. Parmi eux, certains sont considérés comme "atypiques", c'est en tout cas ce qu'a confié Dylan, rencontré à Vincent Gâche et membre fondateur du groupe sportif Mousquetaires. Pour lui, l'escalier de la butte Sainte Anne et ses 125 marches répartis sur 5 volées est un bon exemple. Il faut préciser que c'est un site dans lequel j'aurais également souhaité approfondir mon enquête mais le contexte sanitaire et le confinement qui a suivi en ont décidé autrement. Cependant c'est un site qui reste intéressant pour les manières dont il est approprié alors qu'il n'est pas, prévu spécialement pour la pratique ludo sportive libre, tout comme les abords de la médiathèque Jacques Demy. Cependant ayant déjà, à titre personnel expérimenté le spot, je me suis permise d'écrire ici les quelques observations que j'ai pu en faire par le passé.

Cet escalier peut effectivement être considéré comme atypique, dans le sens où c'est une icône du patrimoine nantais. Y pratiquer une activité ludo sportive procure donc aux sportifs une certaine satisfaction, surtout lorsque l'on arrive en haut. C'est donc un site très utilisé par de nombreux sportifs qui viennent seuls ou avec des associations telles que Nantes Urban Fit ou le groupe Mousquetaires qui y proposent tous les deux des entraînements.

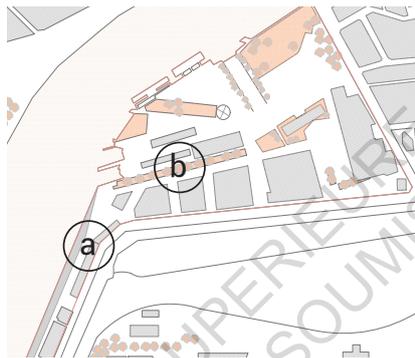
Ces sportifs ont pour but d'améliorer leur condition physique et/ou s'amuser du défi que cet escalier représente. Il permet de travailler le cardio, les muscles des membres inférieurs, d'y faire des courses entre pratiquants ou contre soi-même. C'est aussi un spot largement ouvert sur la Loire et qui offre en récompense d'une montée effrénée, une vue dégagée sur la Loire et l'île de Nantes. La pratique se dessine en fonction des marches montées, parfois deux à deux, parfois une à une, le plus vite possible et en fonction des paliers qui, selon la foulée du sportif, marquent une franche pause dans la montée ou passent inaperçus.



L'escalier de la Butte Sainte Anne est très apprécié des sportifs.

Autre exemple d'un spot qui fabrique la pratique : en début de matinée, le 16 Octobre dernier sur le Quai des Antilles (a), une joggeuse d'une soixantaine d'années qui n'a pas communiqué son prénom mais que l'on appellera Marie, explique qu'elle aime venir courir "du palais de justice jusqu'à la fin du Hangar[...] ça me fait 12 minutes l'aller j'y vais à mon rythme". Le site et les activités qui l'entourent conditionnent sa pratique. En effet elle raconte en riant que "des fois je me fais des challenges avec les Navibus, mais ils vont plus vite que moi". La proximité de la Loire, des Navibus qui la traversent ainsi que la linéarité du Quai des Antilles sont favorables à ce genre de moments particuliers et personnels, dans la pratique de Marie. Ils deviennent plus qu'un simple moyen de transport fluvial et sont pour elle de vrais adversaires dans une compétition fictive de Marie contre elle-même.

Autre cas concret, les lignes droites qui constituent les espaces entre les cales (figure 1) sur le site du Parc des Machines, (b) sont aussi propices à des appropriations éphémères qui participent à la fabrication d'un entraînement ludo sportif. Le coureur en question utilise cet espace linéaire peu emprunté en cette



soirée du 19 Octobre 2020, comme une ligne des 100m d'une piste d'athlétisme. De manière inconsciente, ou pas, il s'approprie l'endroit qui devient pour lui une piste d'athlétisme, équipement sportif iconique et historique. Cette appropriation furtive, ramène un espace sportif spécifique au cœur de la ville la rendant ainsi ludique. C'est ce genre d'interaction entre le Lieu et le pratiquant qui donne aussi toute la richesse de ces pratiques.

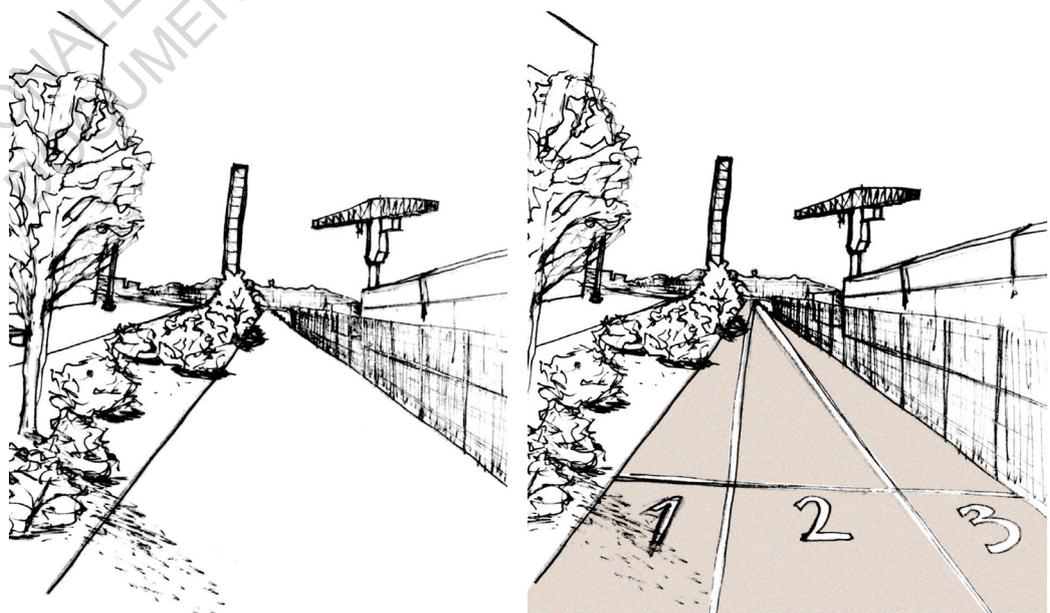
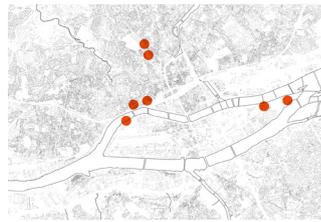


figure 1: les espaces linéaires aux abords des cales font l'objet d'appropriations particulières.

La célèbre Ligne verte du Voyage à Nantes est aussi pour cette joggeuse rencontrée sur le Quai des Antilles, que l'on appellera Claire, un moyen de créer son parcours. De plus cela lui permet de "voir les oeuvres [qu'elle n'a] pas encore vu". L'attractivité culturelle d'un lieu, en l'occurrence le Parc des Machines favorise aussi son appropriation sportive.

Enfin la pratique du parkour est elle aussi fabriquée par le site dans lequel elle se fait, c'est d'ailleurs là qu'elle trouve tout son sens. Les traceurs dépendent

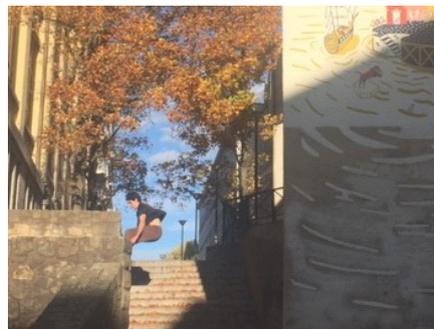


totallement de l'architecture et de la spatialité du lieu. Les mouvements qu'il est possible de réaliser dépendent de chaque hauteur de murs, d'escaliers, de garde-corps mais aussi de l'espacement de chacun d'entre eux. Rémi, membre actif de Traceurs de Nantes, association nantaise de parkour, raconte au téléphone que pour bien s'entraîner il faut "varier les

spots" pour pouvoir "travailler des mouvements spécifiques".

À Nantes, plusieurs spots sont utilisés par des associations et aussi des sportifs qui viennent tracer à titre personnel. Cela se fait sur les abords de la Médiathèque Jacques Demy, autour de l'Hôtel de régions au parc du CRAPA à l'Est de l'île de Nantes, à l'arrêt de tram Poitou où "le spot est le long du tram", mais aussi aux Nefs ou encore sur des jeux pour enfants. Rémi détaille plusieurs spots et les pratiques qui y sont possibles : "la cale c'est bien pour faire le passe-muraille et c'est un spot où on peut choisir la hauteur du mur que l'on veut". Sur les abords de l'Hôtel de régions à l'Est de l'île de Nantes, il y a des "petits spot éloignés" où "on peut faire des mouvements basiques : passe muraille, saut de chat, saut de voleur, passément fluide, passément à l'anglaise [...], grimper sur un mur le plus vite possible ou traverser le plus vite possible, ou faire des zigzags, naviguer de spot en spot et faire des passéments sur chacun et travailler en même temps le cardio". Avant d'ajouter que "la hauteur des murs ou des barrières fabriquent la pratique. Si c'est à hauteur de hanche ou de genoux, c'est pas pareil. Si ça arrive aux genoux on va plus être sûr une utilisation des pieds si c'est vers les hanches on pourra plus utiliser tout le corps. [...] Pareil s'il y a quelque chose derrière, [comme une plateforme] on va pouvoir mettre plus de vitesse". "L'espace urbain peut être un lieu d'échanges et d'interactions sociales majeures avec ce passage de l'utilitaire au récréatif, de la neutralité au lieu de vie. Tous ces nouveaux comportements témoignent, nous semble-t-il, d'une sensibilité urbaine « post-moderne »." (14)

Chaque mobilier ou volume architecturé, qui ne sont pas spécialement prévu pour la pratique du parkour, ont leurs spécificités et c'est le corps qui, de fait, doit s'adapter à la spatialité qui lui est offerte. Ainsi c'est un autre regard sur la ville qui se développe chez ces traceurs, qui appréhendent ces espaces avec leur corps et qui ont finalement un rapport presque personnel



Un traceur s'entraîne rue de l'Héronnière.

(14) La ville revisitée par les sportifs...? p 14 à 20, C. Dorvillé et C. Sobry, 2006

avec les espaces de la Ville. Ce regard si particulier sur la ville se développe aussi chez les skateurs qui selon les revêtements, les reliefs, les petits trottoirs, le mobilier urbain qui composent la ville, vont adapter leur pratique au lieu dans lequel ils se trouvent.

On a donc pu voir de quelle manière ces pratiques ludo sportives urbaines libres s'ancrent et prennent sens dans la ville, mais aussi ce qu'elles fabriquent dans l'espace public. Il y a donc cet aller-retour flagrant entre des spots qui créent des pratiques et des pratiques qui créent des spots. L'un ne va pas sans l'autre et permet le développement et l'émergence de nouvelles pratiques ludo sportives urbaines libres. Ces pratiques permettent de re-mettre en lumière l'aspect ludique de la ville et de requestionner les usages que l'on en fait, la ville est un vrai terrain de jeux.

**Les pratiques ludo sportives urbaines libres, une manière de se construire en tant qu'individu en ville.**

#### Un outil de revendication...

"Ces lieux créent donc des liens forts en rupture avec l'extérieur agressif et impersonnel. Ils sont des territoires de construction personnelle au cours d'un temps pour soi, à l'abri des obligations scolaires et des pressions professionnelles ou familiales. Ils sont des abris face au règne de la mobilité, de la vitesse et de l'éphémère." (15)

En s'appropriant la ville comme tel, les pratiquants d'activités ludo sportives revendiquent leur appartenance à celle-ci. Pour illustrer cela on pourrait prendre n'importe quel exemple de pratiques ludo sportives urbaines libres, puisque par essence elles sont une appropriation temporaire de l'espace public et toutes, à leur manière, permettent cette revendication. Cela montre que par le biais du plaisir et du loisir, qui sont quelques-uns des moteurs de ces pratiques, il est possible de dire son appartenance à une ville. Il y a donc un enjeu profondément identitaire à aller courir sur les bords de l'Erdre, à aller faire un basket dans le city stade à côté de chez soi ou à aller danser la capoeira, ou faire du patin sous les Nefs par exemple. Avoir une pratique ludo sportive urbaine libre est donc une manière parmi tant d'autres de s'approprier de façon temporaire un espace de la ville en ayant le choix et la liberté de décider où cette pratique se fera et la manière dont elle se fera.

Historiquement, c'est d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles ces pratiques ludo sportives se sont développées. Cette revendication d'appartenance à la ville a permis à ces sports urbains de voir le jour. Même si toutes les pratiques le permettent, l'exemple le plus parlant pour aborder la question est celui du skateboard, pratique sportive urbaine contre-culturelle, non encadrée, qui se veut libre et émancipée. La liberté d'usage et d'appropriation des lieux en ville font l'essence de cette pratique. Les skateurs "effectuent un marquage des lieux dans un sens qui avait été ignoré des concepteurs et des décideurs", ils ont

(15) La construction sociale des espaces sportifs ouverts dans la ville, G. Vieille Marchiset

*Au fil des décennies, la rue  
a perdu son utilisation ludique  
au profit de la circulation  
piétonne et automobile.  
Certaines pratiques, dont le skate,  
réinterpellent cette dimension  
et reconquièrent, pourrait-on dire,  
la rue confisquée.*



Extrait du livre *Le skateboard : une pratique urbaine sportive, ludique et de liberté*, C. Calogirou et M. Touché, 2000

effectivement "une utilisation de la rue différente de celle des autres usagers". (16) Cette pratique autre de la ville et des espaces qui la composent est une manière pour les skateurs de se faire remarquer dans le paysage urbain. Elle est volontairement démonstrative, tant par le visuel que par la sonorité et sort du cadre des pratiques urbaines dites "normales" en perturbant son organisation. L'essence même de la pratique du skate se retrouve dans cette revendication d'appartenance à la ville et dans la liberté d'expression corporelle, chaque skateur ayant son regard sur les espaces urbains et sa manière de se les approprier. C'est ce qu'explique ce skateur rencontré à Vincent Gâche le 14 Octobre dernier "Je vais voir un truc [un aménagement ou du mobilier urbain par exemple] et beh je me vais dire que ce serait trop cool de faire telle figure et puis quelqu'un d'autre va voir un autre truc et faire autre chose, avec son style. Parce que chacun a sa manière de skater aussi".

Aujourd'hui, cet aspect revendicateur de la pratique du skateboard notamment mais aussi des autres pratiques, semble accepté dans le sens où les autres usagers de la ville se sont habitués à côtoyer toutes ces pratiques. Ces usages variés sont entrés dans les mœurs de la société et sont même parfois valorisés. C'est ce que nous explique Rémi, traceur nantais depuis 9 ans, qui s'est rendu compte de cette évolution. "Au début c'était pas comme ça, les passants ils nous disaient "mais qu'est ce que vous faites", "vous allez vous tuez c'est pas possible!" Comme si on était des fadas. Maintenant certains connaissent des mouvements et nous disent "oh t'as fait un saut de chat!" Avant d'ajouter que cette acceptation est "un travail sur le long terme, on s'est approprié les lieux, et ils [les autres usagers] voient qu'on s'entraîne pour nous". Même si cela semble plutôt accepté par la société, cela n'enlève pas pour autant le caractère revendicateur et avide de liberté qui constitue l'essence de ces pratiques qui continuent de réinterroger les usages de la ville et qui permettent aux pratiquants d'affirmer leur "droit à la ville", concept développé par Henri Lefebvre en 1968 qui permet aux habitants d'une ville de "prendre part à la ville telle qu'elle existe, mais aussi à sa production et à sa transformation, [...] le droit de participer à son aménagement, le droit politique de définir la ville".

(16) *Le skateboard : une pratique urbaine sportive, ludique et de liberté*, p33 à 43, C. Calogirou et M. Touché, 2000

(17) *Redécouvrons le droit à la ville*, Deville D, 2018

...Qui permet aussi de s'affirmer en tant qu'individu.

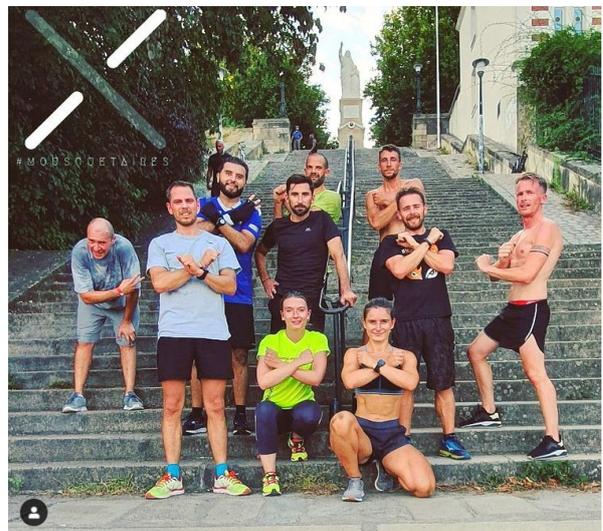
"L'explication des nouvelles formes de pratiques est aussi ramenée à la recherche d'autonomie individuelle conduisant les sportifs à se libérer des emprises sociétales et à choisir des activités alternatives qui privilégient la sensation, le contrôle, l'appartenance à de petits groupes restreints plutôt que les affiliations fédérales" (18)

Ces pratiques sont un moment de liberté et d'autonomie, très recherché dans notre société actuelle. Les pratiquants s'échappent du quotidien et de toutes les

contraintes qui l'incombent pendant leur temps libre. Pour cela ils peuvent donc faire du sport au moment qui leur convient, dans l'endroit qui leur plaît et comme ils le souhaitent. C'est ce qu'explique cette skateuse d'une vingtaine d'années venue avec un ami au skatepark de Vincent Gâche le matin du 16 Octobre, "nous, on vient jamais à la même heure, c'est pas comme une pratique sportive "normale" [...] là on fait une session avant d'aller en cours". C'est le choix du spot, aménagé ou non, le choix du moment, la possibilité de le faire sans y être forcé qui forment la "non contrainte" et c'est cette "non contrainte" qui montre la recherche et le besoin d'autonomie des pratiquants. Un autre duo de jeunes street workers rencontré au même endroit explique aussi "on aime bien être tranquilles, on vient le matin". Cette liberté dans la temporalité de la pratique est très appréciée et devient un argument pour aller dans tel endroit à tel moment. Un autre skateur rencontré sous les Nefs, en Juin dernier décrit aussi cette notion de liberté sportive, où il paraît si simple d'y trouver sa place "tout le monde fait ce qu'il veut, c'est en mode free party, dans le sens où y a plein de monde, des sportifs, des passants...".

Ainsi, avoir une activité ludo sportive urbaine libre permet de trouver sa place dans la ville en affirmant un besoin personnel de faire du sport et en proposant un usage particulier de la ville.

Faire du sport est un moment de repli sur soi que de nombreux pratiquants apprécient, peu importe le sport, 75% des personnes ayant répondu à l'enquête menée en Juin dernier pratiquent d'ailleurs leur activité sportive seules. Inversement, cela peut aussi un moment d'ouverture à l'Autre dans le sens où, on l'a vu, pratiquer un sport est vecteur de sociabilité et peut offrir un sentiment d'appartenance à un groupe. C'est d'ailleurs là que se forment



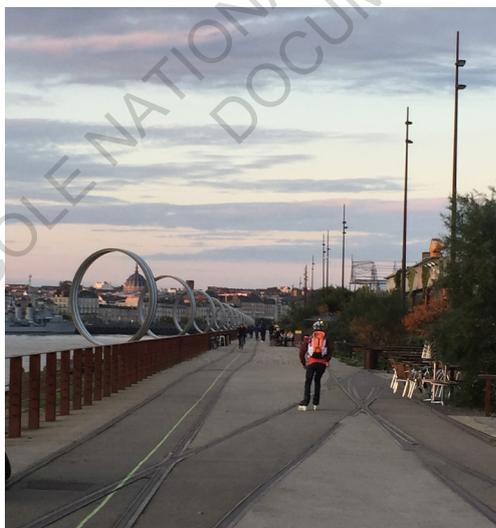
(18) Augustin J-P, 2002, La diversification territoriale des activités sportives

Image : une partie du groupe Mousquetaires  
[https://www.instagram.com/\\_mousquetaires\\_/](https://www.instagram.com/_mousquetaires_/)

des groupes de pratiquants comme celui des Mousquetaires (cf. photo page de gauche) qui ont pour vocation de grossir leur rang.

Ces pratiques ludo sportives urbaines libres répondent aussi à des enjeux de santé et de bien être pour les sportifs, qui veulent prendre soin d'eux aussi bien physiquement que mentalement. "Le sport ça me permet de me sentir vivante, de bien me sentir, d'être en mouvement" raconte Marie, une soixantaine d'années, rencontrée sur le Quai des Antilles. Pour elle, pratiquer un sport, en l'occurrence la course à pied, lui permet de s'ancrer dans la ville et d'y trouver un sens et sa place. Claire, joggeuse d'une trentaine d'années, vient aussi au même endroit pour "évacuer" le stress de son quotidien.

D'ailleurs, j'ai pu noter dans les diverses enquêtes de terrain menées, que les pratiquants de course à pied particulièrement, ont plutôt tendance à expliquer la raison de leur sortie sportive par la nécessité de se détendre et d'évacuer le stress accumulé. À l'inverse, un traceur ou un skateur par exemple, explique plutôt la manière dont il pratique et le plaisir qu'il a à le faire. Même si la pratique du skate et du parkour peuvent aussi contribuer à la réduction du stress du sportif, il semblerait qu'il s'agisse d'une pratique dont le principal but soit la pratique en elle-même. La course à pied, quant à elle a, de ce que j'ai pu observé, plutôt une finalité de bien être et d'évacuation du stress. Les coureurs vont donc probablement plus aller vers des espaces plus calmes de la ville, où il est possible de trouver une forme d'apaisement et de retour aux sources. Cela n'empêche pas que dans les 2 cas, le plaisir et la satisfaction de pratiquer une activité ludo sportive urbaine libre soient au rendez-vous.



Cela signifierait donc que selon les pratiques, les objectifs peuvent être les mêmes, le bien-être physique et mental, mais les raisons pour lesquelles les sportifs pratiquent semblent différentes. Dans tous les cas, pratiquer pour préserver sa santé physique et mentale est une manière parmi d'autres de s'affirmer en tant qu'individu dans la ville car "dans la société contemporaine le corps revêt une fonction importante d'intégration sociale. Elle permet d'offrir aux autres une image soignée de soi ou d'être à l'écoute de soi-même et de découvrir sa propre identité". (19)

(19) Les jeunes aiment le sport de préférence sans contrainte, J. Muller, Crédoc n°297, Février 2018

photo : le Quai des Antilles, 14/10/20

Ainsi, les évolutions sociétales ont plutôt favorisé l'insertion des pratiques ludo sportives urbaines libres dans nos villes et dans nos modes de vie. Elles ont aussi rempli leur rôle "identitaire" en permettant aux pratiquants de revendiquer leur appartenance à la ville et en leur permettant de s'affirmer en tant qu'individus. Pratique sportive et ville sont des éléments qui vont de pair. Cependant, ce rapport à la ville n'est pas acquis et peut être amené à évoluer, prenons l'exemple concret de la crise sanitaire que nous traversons cette année.

### La crise sanitaire modifie les comportements sportifs et les rapports à la ville

Des pratiques libres finalement très encadrées, un paradoxe lié au confinement

Cette crise sanitaire a eu pour effet la mise en place de deux confinements. Le premier a commencé le 17 Mars et s'est terminé le 11 Mai 2020, le second a débuté le 30 Octobre et est au moment où j'écris ces mots, toujours en vigueur. Pendant ces périodes, de nombreuses décisions et interdictions ont été mises en place et la pratique sportive dans son intégralité n'a pas été épargnée. Le sport en club a été proscrit afin de limiter les contacts mais la pratique sportive libre dans l'espace public est elle autorisée. Les sportifs doivent se munir d'une attestation et pratiquer leur activité seul ou avec les personnes avec qui ils habitent, dans la limite d'une heure de temps et dans un rayon d'un kilomètre autour du domicile, réglementation valable pour les 2 confinements. Afin de limiter au maximum la pratique dans des lieux où il peut y avoir des rassemblements de sportifs, notamment les espaces sportifs aménagés, leur accès a été interdit. À Nantes, certains de ces espaces ont été fermés pendant le confinement de Mars à Mai. Il s'agissait d'espaces tels que le skatepark Ricordeau ou celui de Vincent Gâche, les city stades, l'Arbre à basket, les espaces de street workout, etc, la ville ne pouvant prendre la responsabilité de permettre un rassemblement de sportifs.

Les pratiques ludo sportives urbaines libres possibles étaient donc surtout des pratiques de déambulation comme la course à pied, la marche, le vélo, puisque seules les pratiques individuelles et réalisables en extérieur étaient possibles. Même sentence pour les sports collectifs en extérieur, comme le football ou le rugby par exemple, qui ont été interdits pendant les 2 confinements. Ces pratiques ont donc été très fortement limitées dans la forme. Les appropriations des espaces de la ville ont donc évolué, elles ont été plus "diffuses" que "statiques", c'est à dire que les lieux utilisés étaient plutôt des espaces de déambulation plutôt que des espaces très définis comme des terrains ou des skateparks, des aires de fitness. Ces confinements ont donc remodelés les usages de la ville.

À l'heure de ce second confinement, qui se veut un peu plus souple, ces espaces restent accessibles. Mais il y a finalement assez peu de sportifs étant donné les restrictions de temps et de lieu. En plus, à l'extérieur, les risques de contamination sont d'après de nombreux scientifiques, théoriquement moins élevés. Les parcs et espaces verts sont aussi accessibles et permettent de profiter de plus grands espaces naturels. Par rapport au précédent, ce deuxième confinement permet une diversification plus importante des pratiques ludo sportives urbaines libres, qui peuvent alors se faire dans des espaces très définis, comme un skatepark par exemple. Le fait que ces espaces restent ouverts traduit d'une part le besoin du public, sportif et non sportif, d'aller dans ces lieux, parcs, espaces verts et espaces sportifs, et d'autre part, on peut aussi le voir comme la volonté des autorités publiques d'inciter la population à sortir et à avoir une activité ludo sportive libre, tout en respectant les réglementations en vigueur. Cependant, les commerces considérés comme non essentiels ont dû fermer, complètement ou en partie. Parmi eux se trouvent notamment certains rayons des magasins de sport où il est possible d'aller retirer une commande faite en ligne, mais pas d'entrer dans le magasin pour y essayer de nouvelles chaussures de sport par exemple. On peut donc y voir quelque chose d'un peu paradoxal. A la fois les autorités publiques semblent encourager la pratique et d'un autre côté, les magasins qui permettent de se mettre au sport sont en partie fermés.



Des médecins ont également donné des indications sur la manière dont ces pratiques devraient se faire pour éviter tout risque de contamination. En théorie, une distanciation devrait être respectée par les pratiquants. Le Haut conseil de la Santé publique explique dans un avis du 24 Avril 2020 qu'«il convient de prévoir entre deux personnes un espace sans contact au-delà de 1 m : 10 m pour la pratique du vélo et de la course à pied ; 5 m pour la marche rapide ; 1,50 m en latéral entre deux personnes ; pour les autres activités, prévoir un espace de 4 m<sup>2</sup> minimum pour chaque pratiquant en statique ou 2 m entre chaque pratiquant en dynamique.»

Photo a: Le skatepark Ricordeau pendant le premier confinement (photo Presse-Océan - Philippe Corbou)  
Photo b: Le skatepark pendant le deuxième confinement

Ainsi même si ces recommandations sont à titre indicatif, les pratiques ludo sportives urbaines libres qui sont possibles sont très encadrées, jusque dans la manière de les pratiquer. Dans la forme et dans le fond, ces pratiques sont donc très limitées par les décisions prises dans le cadre de ce contexte sanitaire.

Il serait alors légitime de ne plus se sentir totalement libres de pratiquer, mais paradoxalement, pouvoir sortir faire du sport dehors dans l'espace public devient LE moment de liberté dans une journée, "c'est cool de pratiquer sans masque dans cette période un peu bizarroïde" explique d'ailleurs Nico en faisant un concours de paniers avec un ami et sa fille à l'Arbre à basket. Les contraintes imposées pendant ces confinements dont le rayon de 1km autour de son domicile peuvent sembler restrictives mais finalement ne permettent-elles pas de réinventer sa pratique et de redécouvrir son environnement quotidien?

En effet, on sait que les activités ludo sportives urbaines libres "impliquent un investissement corporel" et en ce sens, rendent les pratiquants "attentifs aux dimensions sensibles des espaces urbains. Leurs pratiques renouvellent les usages des espaces publics en produisant de nouvelles significations pour les formes urbaines traditionnelles ou plus récentes." (20) C'est une surface restreinte et qui peut sembler répétitive, certes mais elle donne aussi un cadre dans lequel les sportifs ont tout le loisir de réinventer leur pratique et d'être encore plus attentifs aux espaces urbains dans lesquels ils vivent et font du sport. Voir ce confinement comme une opportunité de découvrir son environnement immédiat est une vision que partagent 18% des personnes ayant répondu à l'enquête menée en Juin dernier, mais les résultats ne concernent que le premier confinement. On peut imaginer que si l'enquête avait été reconduite au second, ces réponses auraient probablement été différentes.

(20) Les lectures sportives de la ville: forme urbaine et pratique ludo-sportive, F.Escaffre



Des coureurs au Parc des Machines

À titre personnel, donc en passant d'observatrice à pratiquante, c'est ce que j'ai décidé de mettre en place pendant mes entraînements de course à pied. L'objectif étant effectivement de voir ce confinement comme un moyen de redécouvrir un territoire nantais et plus particulièrement celui du centre-ville, puisque j'y ai passé ce dernier confinement. Le centre-ville est donc un espace urbain dans lequel je n'ai pas l'habitude de courir, j'ai plutôt tendance à aller sur l'Île de Nantes ou de m'échapper plus loin en remontant l'Erdre. Les raisons pour lesquelles je ne le fais pas sont multiples, il y a beaucoup de monde, c'est stressant lorsque l'on court, il y a de la circulation et cela implique évidemment de s'arrêter aux feux rouges, d'être constamment vigilant aux voitures, aux deux roues etc. Les changements fréquents de revêtements de sol, qui peuvent être de temps en temps bénéfiques pour les articulations, perturbent aussi beaucoup la foulée. Et en tant que femme je n'y suis pas tout le temps à l'aise.

Le but de ma démarche est donc de m'obliger à aller courir sur d'autres parcours, dans des lieux que je ne connais pas ou dans lesquels je n'ai pas l'habitude d'aller. Ainsi à chaque sortie, le parcours diffère (figure 2). Ils sont faits de manière plus ou moins spontanée, c'est-à-dire que j'avais d'abord l'envie d'aller découvrir un quartier ou un territoire en particulier. Une fois dehors, c'est là que j'ai pu redécouvrir de façon spontanée des lieux que je ne connaissais pas et



Figure 2 : plan des parcours réalisés pendant ce second confinement

emprunter telle ou telle rue. La posture de sportif en ville est particulière, comme on l'a vu précédemment. C'est une vraie implication de soi dans l'espace urbain, un moment dans lequel on devient beaucoup plus attentif à ce qui nous entoure. Ayant en plus ce bagage d'étudiante en architecture, l'attention portée aux détails de la ville, à ses bruits est encore plus forte. Ces parcours à la surface limitée m'ont permis de sortir de ma zone de confort, de découvrir la course en hyper centre et aussi certains lieux inconnus au détour d'une ruelle, ou des détails de reflet d'une fenêtre sur une façade, d'escaliers etc. Courir en plein centre est une expérience que j'ai plutôt apprécié, cependant les conditions dans lesquelles j'y allais étaient celles du confinement. La ville est redevenue presque piétonne, beaucoup moins de voitures y circulent, c'est donc assez peu stressant, on peut prendre le temps de redécouvrir des territoires familiers. C'est donc une expérience que je pourrais potentiellement réitérer mais celle-ci ne se fera pas forcément dans les mêmes conditions que celles de ce confinement (et je l'espère) et le plaisir de courir ne sera pas le même.

Figure 2 : plan des parcours réalisés pendant ce second confinement





### Un besoin "récréatif et hygiénique" qui se réveille ? (J-P. Augustin)

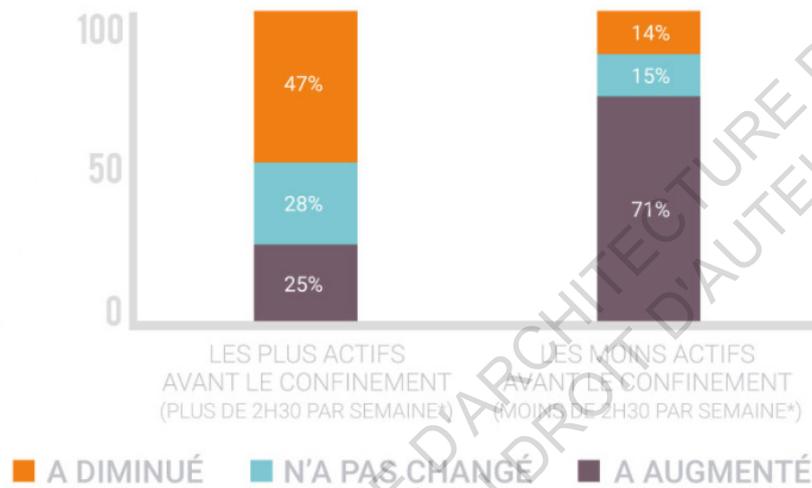
La crise actuelle ainsi que les confinements qui en découlent sont des moments particuliers. Il n'est pas difficile d'observer que ces deux confinements sont très différents, l'état d'esprit du deuxième n'est plus guidé, ou beaucoup moins, par la peur qui pouvait régner de mars à mai 2020. Les restrictions qui le régissent sont également plus souples. Cependant on peut penser que ce sont des périodes qui ont un impact sur la manière de pratiquer un sport librement en ville. Les pratiques en club ne sont pas possibles et les sports collectifs même en extérieur sont proscrits. Ainsi, on a pu voir de façon très flagrante, lors du premier confinement, un nombre très important, probablement plus important que la normale, de joggeurs s'emparer des rues. C'est en tout cas ce qu'il s'est passé à Paris. Mais peut être que le nombre de joggeurs n'était pas plus important, puisque pratiquer une activité physique et sportive libre était un des moyens autorisés pour sortir de chez soi. Ainsi peut-être y avait-il simplement plus de joggeurs que de passants ? En tout cas, "Les images de Parisiens courant et se croisant en trop grand nombre [...] avaient alarmé les soignants " signale quand même l'Express dans un article du 8 Avril 2020. Des restrictions avaient été mises en place dans la capitale et quelques départements alentours interdisant l'activité physique entre 10h et 19h. On pourrait donc penser que ces confinements sont des moments déclencheurs de pratiques ludo sportives urbaines libres, et que leur mise en place ainsi que les politiques qui en découlent, incitent à faire plus de sport.

Une enquête réalisée par l'ONAPS (Observatoire National de l'Activité Physique et de la Sédentarité) (20) avec le concours du Ministère des Sports, a été menée sur la pratique sportive de la population française pendant le premier confinement "afin d'évaluer les changements des comportements des Français". (21) Cette enquête a été conçue en différents questionnaires selon l'âge des participants. Un volet s'intéresse donc à la pratique sportive avant et pendant le confinement des moins de 6 ans, des 6-10 ans, des 11-17 ans, et des 18 ans et plus. Essayons d'abord de comprendre qui sont les personnes qui ont répondu à cette enquête. D'après l'ONAPS, sur plus de 28 400 participants, 36% vivent en ville, 23% en périphérie et 64% des répondants ont entre 18 et 64 ans, une très grande majorité de ces personnes sont des femmes (67%). Les résultats publiés le 17 Juillet dernier ont montré plusieurs choses. La pratique sportive a effectivement été modifiée par ce 1er confinement. Plus de 70% des personnes les moins actives, c'est à dire faisant moins de 2h30 d'activité sportive par semaine, ce qui est "la recommandation de l'Organisation Mondiale de la Santé pour les adultes" (21), ont augmenté leur pratique. À l'inverse, presque 1 personne active sur 2 a, d'après l'enquête, diminué plus fortement son activité.

(20) <http://www.onaps.fr/news/enquete-l-activite-physique-pendant-le-confinement/>

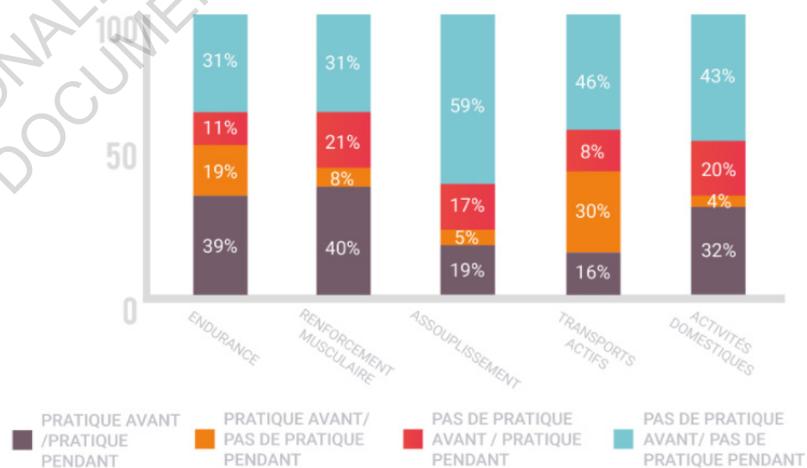
(21) <http://www.onaps.fr/news/resultats-enquete-l-activite-physique-pendant-le-confinement/>

## PRATIQUE D'ACTIVITÉ PHYSIQUE DES ADULTES SELON LE NIVEAU INITIAL



## ÉVOLUTION DU TYPE D'ACTIVITÉS PHYSIQUES PRATIQUÉES

Évolution du type de pratique d'activités physiques des Français pendant la période de confinement, sur l'ensemble de la population.



graphiques extraits de : <http://www.onaps.fr/news/resultats-enquete-l-activite-physique-pendant-le-confinement/>

Le temps passé à pratiquer n'est pas le seul élément qui a évolué pendant le premier confinement. Les activités pratiquées ont de fait changé. Pendant le confinement, 11% des répondants ont débuté une pratique d'endurance, plus de 20% ont démarré des exercices de renforcement musculaire et 8% ont commencé le transport actif pour aller travailler par exemple. Il y a bien eu une certaine augmentation de la pratique sportive. Mais à l'inverse le confinement est aussi synonyme d'arrêt temporaire de certaines pratiques, notamment en club. Près de 20% ont arrêté leur pratique d'endurance et leur travail de renforcement musculaire, 30% ont également stoppé les transports actifs, dû à l'arrêt du travail et/ou au télétravail. Cette augmentation a donc été compensée par une diminution des pratiques sportives dues à d'autres facteurs.

À Nantes, il y a actuellement plus d'espaces sportifs ouverts dans la ville que lors du premier confinement comme expliqué précédemment. En théorie, plus de pratiques ludo sportives sont possibles. Dans les faits, les pratiquants sont limités à un rayon de 1km autour de leur domicile. Ce qui les amène à repenser les espaces dans lesquels ils peuvent avoir une pratique sportive. J'ai pu voir que de nouveaux lieux sont appropriés par des personnes en manque d'activité physique. La place du Bouffay, normalement inondée de tables de café et de nantais, s'est transformée le temps d'une session en skatepark pour 2 jeunes hommes qui profitaient du sol plat pour y réaliser des figures. Au même moment, une famille s'est aussi approprié le lieu pour y jouer au ballon.



La place du Bouffay s'improvise en skatepark ou en terrain de foot le temps d'une soirée.

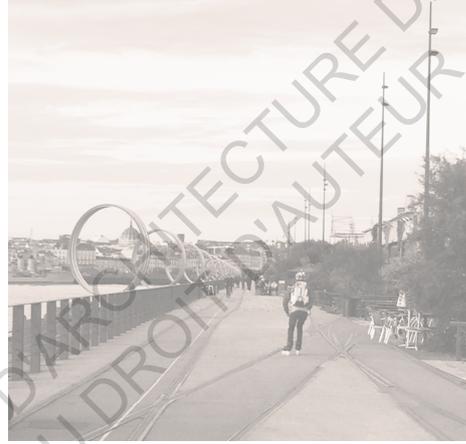
Même si le confinement a eu des impacts sur la manière de pratiquer une activité ludo sportive, celui-ci n'a pas toujours été un élément déclencheur pour faire du sport. Certes ce besoin de s'activer s'est réveillé pour certains, quand pour d'autres, il a dû s'interrompre. Cependant, même sans crise sanitaire les pratiques ludo sportives urbaines libres connaissent déjà une popularité grandissante. Le confinement a eu un impact sur les comportements sportifs des français, qui s'est finalement équilibré. Ces confinements sont aussi des moments particuliers qui permettent de questionner et de transformer les usages de la ville et de s'approprier à des fins sportives, des lieux qui paraissent en temps normal peu praticables. On peut donc supposer que l'appropriation et le détournement des usages urbains traditionnels ont potentiellement été plus importants, même si cela n'est pas quantifiable. Peut être que ces confinements ont permis de révéler de manière plus importante encore la dimension ludique de la ville.

Ainsi on a pu le voir, le territoire est ponctué de spots dont les spatialités créent des pratiques uniques et dans une autre mesure, ces pratiques ont elles aussi un impact sur le lieu dans lequel elles prennent place. Elles questionnent et réinterprètent ainsi les usages de la ville et redéfinissent ses territoires. Cela nous amène donc à comprendre la manière dont ces pratiques ludo sportives libres sont gérées par la ville.

En quoi les pratiques ludo sportives urbaines libres sont-elles un outil de création urbaine ?



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME AU DROIT D'ANTHROPOMÉTRIE DE NANTES



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

## **II. La réponse nantaise face au développement de ces pratiques de la ville.**

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Ces pratiques, de plus en plus fréquentes dans les villes, soulèvent comme expliqué précédemment, des questions concernant l'usage et le rapport des individus aux espaces urbains. Se pose alors la question de la gestion de ces pratiques par la ville. La réponse apportée par Nantes depuis maintenant 3 ans, est la mise en place d'une politique publique strictement dédiée aux pratiques ludo sportives urbaines libres, Nantes Terrain de Jeux. **Mais l'institutionnalisation, le fait de "donner un aspect officiel, un caractère légal, voire même un lien avec les administrations d'un Etat"(22) de ces pratiques soulève un point important car elle s'oppose frontalement à l'idée de liberté qui les caractérise. On peut donc se poser la question de savoir dans quelles mesures cette institutionnalisation est nécessaire, pourquoi est-elle mise en place, comment, et surtout qu'est ce que cela comporte comme conséquence.**

#### **Faire de ces pratiques un enjeu politique : une nécessité ?**

Si la ville de Nantes a mis en place cette politique publique si particulière, on peut supposer que c'est parce qu'elle y trouve un intérêt particulier. On va donc essayer de comprendre lequel ou lesquels.

**Les pratiques ludo sportives urbaines libres redéfinissent les territoires de la ville.**

**Ces pratiques soulèvent d'abord des interrogations en ce qui concerne l'aménagement du territoire.** "La piétonisation et le désencombrement des rues, le décongestionnement des centres-villes, l'ouverture des places, la suppression du stationnement bilatéral mixte visent en partie à faciliter les mobilités pédestres et l'activité physique des usagers. [...] Ces projets visent à promouvoir l'activité physique et sportive des habitants et des passants. Le partage des voies de circulation et la mise en place de systèmes de vélos en libre-service s'inscrivent dans cette dynamique." (23)

**C'est le genre de projet que l'on retrouve aussi à Nantes qui a en plus décidé de limiter la vitesse des voitures à 30km/h dans le centre ville. Même si favoriser les pratiques ludo sportives libres n'est pas le seul but de ces projets, ils permettent de faciliter la circulation des piétons, cyclistes, joggeurs, longboarders etc. La ville de Nantes incite également au déplacement en vélo et a aménagé après le 1er confinement des pistes cyclables, comme celle sur le pont Anne de Bretagne, ou sur le pont des Trois continents qui ont d'ailleurs fait l'objet d'un travail artistique spécifique mené par un studio de**

(22)<https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/institutionnalisation/>

(23)<https://www.acteursdusport.fr/article/les-villes-prennent-le-chemin-de-la-forme.7972>

design nantais. D'autres pistes ont été aménagées de façon temporaire comme dans la rue de Strasbourg par exemple et qui font d'ailleurs l'objet d'une étude particulière en ce qui concerne les déplacements doux. Au total, 9 rues du centre-ville ont été piétonnisées temporairement afin de favoriser la vie de quartier, les piétons et les cyclistes. La raison principale de ces projets n'est, encore une fois, pas de favoriser spécifiquement la pratique sportive urbaine libre mais plutôt de développer la vie de quartier et les commerces. Cependant ils permettent aussi ce développement des pratiques en offrant une possibilité d'appropriation plus importante et en permettant de faire évoluer les usages de certains espaces de Nantes. Et pour certains habitants, s'approprier la ville passe, on a pu le voir, par une utilisation sportive de celle-ci.

D'ailleurs la ville de Nantes semble de plus en plus prendre en compte l'avis des pratiquants d'activité ludo sportive urbaine libre en l'intégrant aux futurs projets urbanistiques. C'est le cas pour le projet de la place de la petite Hollande, où Morvan Dupont, chargé de mission pratique sportive libre et chef de projet Nantes Terrain de Jeux ainsi que quelques associations et pratiquants ont été invités pour discuter de leur besoin et ce dans une phase du projet qui n'est "même pas encore l'avant-projet, [mais dans] des études vraiment plus en amont" raconte Morvan Dupont. Cet effort d'intégration de pratiquants dans ce genre projet urbain montre entre autres l'intérêt grandissant que porte la ville de Nantes aux pratiques ludo sportives urbaines libres.



image du projet de la Petite Hollande extraite de : <https://metropole.nantes.fr/territoire-institutions/projet/grands-projets/loire-petite-hollande>

Ces pratiques sont aussi l'occasion rêvée pour les villes de montrer à quel point le bien être de leurs habitants semble compter et de jouer sur leur image afin d'attirer sportifs et touristes. C'est le cas à Nantes où "j'aimerais qu'on aille jusqu'à l'offre touristique sportive urbaine" explique Morvan Dupont, "ces pratiques génèrent des intérêts économiques et d'image en termes de marketing urbain. Pour le citoyen, le street sport devient un objet de consommation ludique qui fait partie de son mode de vie." (24)

D'une certaine manière la Ville se sert de ces pratiques ludo sportives qu'elle n'a, à la base pas provoquées, puisqu'à l'origine ce sont des pratiques individuelles, mais qu'elle a pu développer, pour communiquer. Développer ces pratiques permet aux villes de mettre en place des événements qui vont attirer touristes et sportifs telles que des courses urbaines qui animeront la ville. Nantes a par exemple mis en place une multiplicité de courses à pied, marathon, semi-marathon, course de l'Éléphant, les Foulées du Tram etc, en somme des courses propres à la ville qui se basent sur sa culture et sa territorialisation et qui font que ces événements sont uniques. Les aménagements et événements sportifs proposés par la ville ont donc un poids important dans les stratégies pour satisfaire la population et aussi pour communiquer et faire rayonner la ville.

Ces pratiques ludo sportives urbaines libres sont donc des enjeux non négligeables et qui prennent une place de plus en plus importante dans l'espace public et politique nantais particulièrement. C'est un secteur qui "participe de diverses manières à la construction de l'identité de sa commune, et ainsi à des enjeux électoraux." (25)

(24) <https://www.acteursdusport.fr/article/les-villes-prennent-le-chemin-de-la-forme.7972>

(25) Le sport, enjeu identitaire dans l'espace politique local, Koebel M, 2011



L'arbre à basket de l'agence a/LTA est un exemple de dispositif sportif et artistique, qui favorise l'attrait touristique-sportif de la ville.

## Les pratiques ludo sportives urbaines libres et la gestion du "vivre ensemble".

Les pratiques ludo sportives urbaines libres permettent donc une redéfinition du territoire et ont également des conséquences sur le vivre ensemble en ville.

Ces pratiques posent effectivement la question de l'encadrement et de la sécurité, à la fois des pratiquants mais aussi des autres passants. Prenons l'exemple des skateurs et de la création d'espaces dédiés à leur pratiques, les skateparks. Ces espaces sont au-delà d'être un point de rassemblement pour les pratiquants, des espaces que la ville aménage afin de sécuriser à la fois les adeptes et aussi les passants. Une skateuse rencontrée à Vincent Gâche explique effectivement que lorsque survient une chute "le skate tu l'arrêtes pas, en trottinette tu peux descendre mais en skate tu tombes et il part et peut taper quelqu'un et ça fait hyper mal aux chevilles". Ainsi mettre en place ces skateparks permet de séparer skateurs et autres usagers et donc de limiter tout risque de blessure. Lorsque la ville décide d'aménager des espaces sportifs, peu importe la pratique, elle fait appel à un bureau de contrôle dont le travail est de s'assurer de la conformité des espaces et équipements proposés, afin de garantir le maximum de sécurité. Sur le skatepark de Vincent Gâche par exemple il y a "un sol souple et si je tombe je vais pas trop me faire mal, les arêtes [des modules de skate ou de parkour] sont pas des arêtes vives même si c'est du béton" explique Brice Thomas. La sécurisation de ces espaces peut également passer par l'éclairage. C'est le cas sur le site de Vincent Gâche où des expérimentations lumineuses sont menées par la SAMOA (Société d'Aménagement de la Métropole Ouest Atlantique) suite à des demandes de sportifs. Il est ainsi



possible de pratiquer plus tard dans la nuit et de manière plus rassurante. Le sentiment de sécurité est un élément important pour les pratiquants et notamment pour les femmes. C'est ce que nous explique Claire, cette joggeuse croisée sur le Quai des Antilles, aux alentours de 19 heures, "c'est un quartier que j'apprécie, enfin à cette heure là, après cette heure je ne le fréquente pas trop, je suis moins à l'aise."

photo : BASE Paysagiste  
<https://www.baseland.fr/projets/nantes-quais-ile-de-nantes/>

**Théoriquement, le sport promeut des valeurs fortes d'inclusivité et d'équité des pratiquants. Dans les faits, "l'accès aux aires de jeux [est] souvent monopolisé par les plus forts, ce qui entraîne l'éviction des plus faibles. D'autres auteurs dénoncent même ces lieux [les aires de jeux] comme étant réservés à la «fabrique des garçons » qui s'accaparent des territoires dont les filles sont exclues." (26)**

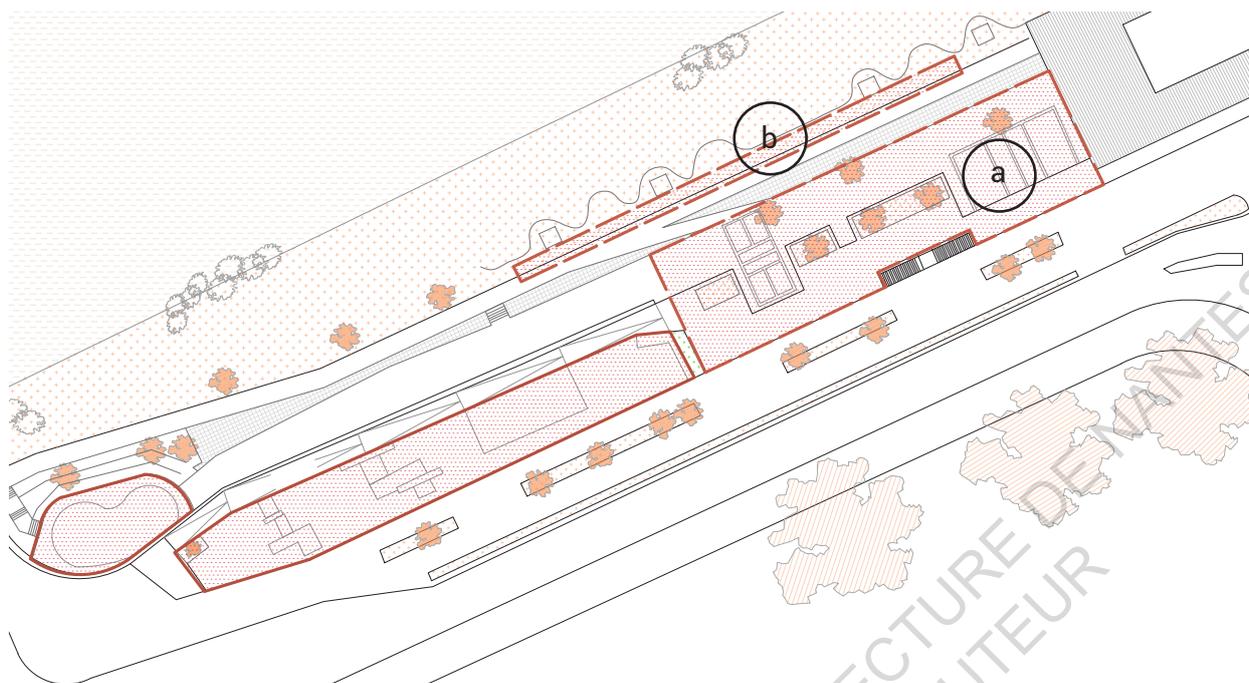
**Certains pratiquants se mettent eux-même en retrait et décident de ne pas aller à tel endroit à tel moment parce qu'ils peuvent ne pas s'y sentir légitime, notamment à cause de leur genre ou même de leur niveau. Et pourtant, les pratiques ludo sportives urbaines libres semblent être une manière de pratiquer un sport qui plaît aux femmes puisqu' "A Nantes, 1 pratiquant sur 2 n'est pas licencié et cette tendance est encore plus forte chez les femmes et les jeunes" d'après le mandat de participation "pratiques libres" réalisé par la métropole nantaise. D'ailleurs "à l'échelle du pays seule une femme qui exerce une activité sportive sur cinq, le ferait dans un club! Les autres ont adopté un mode de pratique libre". (27) À cause de son niveau qu'elle juge elle-même faible, cette jeune skateuse interrogée à Vincent Gâche raconte en parlant du skate park "d'Hôtel Dieu", qu'il "y a du monde et y a des gens grave forts, ça met la pression, je me sens pas à ma place". Il existe donc une auto exclusion qui plus est consciente, que ce soit de spots ou de pratiques, en raison du niveau des autres sportifs présents sur place, ou du sexe des pratiquants, ou bien d'un sentiment de sécurité insuffisant. Il est donc nécessaire pour la ville de prendre en compte ces aspects. "Parce que la ville est pas, alors c'est presque caricatural, pour le jeune homme de 30, 35 ans quoi. Donc la ville on la fait aussi pour tout le monde." explique Brice Thomas, chef de projet à la SAMOA.**

**L'inclusivité c'est intégrer les femmes et aussi les personnes à mobilité réduite et les personnes âgées. À Nantes, cette volonté d'inclure toute la population se traduit entre autres par la mise en place d'équipements spécifiques capables d'accueillir tout le monde. À Vincent Gâche, "il y a un agrès pour les personnes à mobilité réduite [...] et puis pour les personnes âgées" explique Brice Thomas, chef de projet à la SAMOA. Le site est donc d'après les aménageurs constitué d'équipements qui en théorie, permettent à toutes les personnes de pratiquer. "On a les enfants d'un côté, les jeunes sur le skatepark, les agrès pour les un peu plus vieux. Même si ce n'est pas une activité sportive, le belvédère et la guinguette qu'il y a dedans ramènent du monde" explique t-il encore.**

**Dans les faits, on remarque surtout que les skateurs, qui sont pour la majorité des jeunes hommes, se sont accaparés une grande partie de l'espace, certes nécessaire à leur pratique, mais également une grande partie de l'identité du lieu. L'entièreté du site ainsi que ses équipements (agrès, blocs de parkour, terrain de volley et de badminton, etc) sont appelés Skatepark de Vincent Gâche**

(26) La ville et le sport, 2018, Sous la direction de Julien Fuchs, Thierry Michot et Charlotte Parmentier

(27) article La femme, avenir du sport, publié dans Acteurs du sport le 01/11/2016



Même si d'autres équipements sportifs et d'autres pratiques y prennent place, dans l'imaginaire collectif du lieu, cela reste avant tout un skatepark. Ce besoin d'appropriation de la part de certains skateurs semble très fort, même lorsque "les aménagements n'étaient pas terminés, encore mis à disposition il y avait déjà une pratique qui se faisait [de la part des skateurs], ce qui n'était pas forcément le cas sur les espaces de street workout ou de parkour." explique Brice Thomas, chef de projet à la SAMOA. Il ajoute aussi qu'"il y a eu déjà dans un premier temps un phénomène de suppression de la mixité, et puis en plus, la direction des Sports de la ville de Nantes a encouragé en quelque sorte l'appropriation de l'espace par les skateurs, y a une association qui a été créé pour faire un projet d'aménagement, de création de module [détaillé plus tard]. [...] Il y a cette appropriation qui est extrêmement forte et qui se fait, je pense, un peu au dépend des autres usagers du secteur. [...] Ils se sont créés des petites installations en bois, des bancs, même des barbecues, des trucs et en fait c'est devenu une zone où on peut peut être moins passer de manière fluide que ce que ça l'était avant parce que il y a eu cette surappropriation, je sais pas si c'est bien, si c'est pas bien, mais en tout cas, voilà,

Plan : skatepark de Vincent Gâche montrant en traits continus les zones préalablement destinées aux skateurs et en pointillés les zones appropriées par ces mêmes skateurs pour faire du «flat» et des figures (a) ou bien des aménagements type bancs, barbecue etc (b).

Photos : aménagements DIY par Vincent Plage sur le skatepark.

là on peut se dire qu'il y a peut être un petit peu de conflit, enfin un peu de conflit, peut être pas du conflit, mais en tout cas une mixité qui a existé un moment donné, elle est plus là.[...] Ça se trouve dans deux ans ça va se rééquilibrer. je sais que quand la guinguette elle est en activité, c'est saisonnier, y a une sorte de je vais pas dire de rétro contrôle mais d'auto-contrôle, parce qu'à la guinguette y a aussi des skateurs qui y travaillent donc ils comprennent les contraintes des uns, des autres et puis ils s'auto contrôlent pour pas que ça parte dans tous les sens."



**Cette appropriation, qui semble inscrite dans la mémoire collective, laisse-t-elle donc vraiment la place à d'autres personnes, des femmes par exemple qui pourraient y venir seules, des personnes âgées, des personnes à mobilité réduite? Ou simplement à d'autres types de pratiques, même si l'on considère cet auto contrôle ?**

**Pour les villes, ces pratiques constituent aussi un enjeu de santé publique.** "Malgré certaines limites, les décisions politiques retenues par les villes s'orientent de plus en plus vers la promotion de l'activité physique. La mortalité mondiale liée à l'insuffisance d'activité physique (5,3 millions en 2008) dépasserait celle du tabac (5,1 millions en 2004)." (28)

**Même si ces chiffres ne sont pas récents ils donnent quand même une idée des tendances et expriment l'une des raisons pour lesquelles ces pratiques sont des enjeux politiques que l'on ne peut pas ignorer.**

Photo : aménagements réalisés par Vincent Plage sur les berges du skatepark

(28) banque desterritoires.fr/les-espaces-publics-lepreuve-des-pratiques-sportives-urbaines et [http://www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/sporteco\\_espacesurbains.pdf](http://www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/sporteco_espacesurbains.pdf)

(29) La ville revisitée par les sportifs...? p 14 à 20, C. Dorvillé et C. Sobry, 2006

"On perçoit clairement dès à présent que le sport dans la ville dépasse largement la seule population concernée par des pratiques compétitives ou même de loisirs, mais que c'est une partie considérable de la population dans son ensemble qui est concernée et, de ce fait, la conception même de la relation entre le sport et la ville, voire même les mobiliers urbains, qui doivent être revus pour être adaptés aux nouvelles attentes sociales." (29)

**Ces pratiques sportives de la ville soulèvent donc de grandes interrogations tant pour les pratiquants que pour la ville en tant qu'autorité publique. En ce sens on comprend pourquoi il semble pertinent d'institutionnaliser ces pratiques, que la ville s'empare de ce phénomène social mais comment cela peut-il se faire étant donné le caractère LIBRE de ces pratiques ?**

# NANTES TERRAIN DE JEUX

## La construction d'une politique publique inédite.

Les paragraphes suivants permettront de mieux comprendre la réponse que Nantes apporte à ces questionnements.

Certains aspects de ces pratiques ludo sportives urbaines libres nécessitent, comme on vient de le voir, une gestion de la part de la Ville. Ces activités ludo sportives se développant énormément à Nantes, "les élus de la ville ont fait le constat, comme on le fait tous, que l'espace public était de plus en plus utilisé par des coureurs ou par le fitness beaucoup, c'est, l'élément déclencheur il est là en fait, enfin moi je le vois comme ça. C'est ça qui a été le plus visible" explique Morvan Dupont. La ville a donc fait le pari de créer en 2016 une politique publique spécifique à ces pratiques, Nantes Terrain de Jeux. Elle est unique en France et tout est à construire, c'est la "Feuille blanche" explique M. Dupont, "Et là j'insiste assez, parce que ça c'était vraiment politiquement assumé, la feuille blanche, [...] on a pas d'idées préconçues, on trouve que le sport c'est bien, on se rend compte que ça anime l'espace public, qu'il y a du monde, mais voilà y avait pas plus". On voit bien qu'il s'agit d'une politique innovante, dans le sens où c'est la seule ville en France à s'être emparée de ce phénomène social et urbain pour en créer une politique "inédite, vivante, en mouvement et encore en construction" assumée c'est ce que l'on peut en tout cas lire dans la Réponse à l'avis citoyen. "Nantes veut montrer qu'elle innove en faisant sortir ces pratiques là de terre." d'après Rémi, bénévole à Traceurs de Nantes.

**Cette politique entre dans le Dialogue Citoyen, fer de lance de Johanna Rolland, actuelle maire de Nantes, qui offre aux citoyens la possibilité de s'investir et de donner leur avis dans les projets de la métropole grâce à la démocratie participative. Les objectifs de ce Dialogue sont les suivants :**

- "Fabriquer des politiques publiques plus justes, plus adaptées, plus efficaces, plus innovantes au bénéfice de tous
- Favoriser le lien social et le collectif
- Partager une vision commune et favoriser le débat entre citoyens et élus
- Soutenir l'innovation sociale et le pouvoir d'agir des Nantaises et des Nantais
- Développer une culture de la sobriété et de la responsabilité partagée" (30)

**Dans une démarche qui se veut délibérative et participative, des ateliers citoyens et professionnels ont été menés de mars à octobre 2016, sous différentes formes, "des réunions ouvertes à tous, y a des invitations spécifiques sur tel et tel collectif de pratique, d'instagram, de facebook, une plateforme de dialogue numérique,..." détaille Morvan Dupont, qui se décrit d'ailleurs lui-même comme un "pur pratiquant des pratiques sportives libres" qui "connaît" et qui "croit" au Dialogue Citoyen. Les 400 participants au total, ont pu "faire un état des lieux des pratiques et réfléchir aux enjeux du développement de ces nouvelles pratiques sportives." d'après la Réponse à l'avis citoyen écrite par la ville de Nantes. Cette démarche affiche clairement la volonté de co-construire et d'intégrer les citoyens aux décisions. Mais la création de cette politique qui installe une institutionnalisation des pratiques ludo sportives urbaines libres n'a pas coulé de source, c'est ce que raconte Morvan Dupont, et a d'abord posé beaucoup de questions aux élus, "est ce qu'on laisse faire ou est ce qu'on interdit ?, ou est ce qu'on s'en occupe pour l'autoriser ?", quelle légitimité et quel pouvoir donner à cette nouvelle politique publique ? Car toujours d'après M. Dupont, "à l'époque c'était pas un pilier, la direction des sports c'était le sport dans les quartiers, l'animation sportive municipale, les équipements, la compét, la politique de subvention auprès des clubs sportifs".**

(30) <https://metropole.nantes.fr/dialogue-citoyen>

De ces 8 mois de dialogue, ont découlé un avis citoyen "sur ce que devrait être la pratique sportive libre à Nantes", (Réponse à l'avis citoyen) duquel ressortent les principes fondateurs de la politique publique créée et les actions à engager. Ces principes fondateurs se déclinent en 3 axes dans lesquels s'engage la Ville :

- "Axe 1 : Un terrain de jeux accessible à tous
- Axe 2 : Un terrain de jeux favorisant le vivre-ensemble
- Axe 3 : Un terrain de jeux visible et doté d'informations utiles"

Le tableau suivant montre les objectifs à atteindre avec cette nouvelle politique.



Glossaire : ESI : Espaces, Sites et Itinéraires (de pratiques) // NTJ : Nantes Terrain de Jeux // PSL : Pratiques Sportives Libres

N°	Engagements Ville de Nantes	Rappel objectifs citoyens	Réponses Ville de Nantes – Nantes Terrain de jeux
1	Créer des espaces couverts et ouverts	Réinvestir les espaces couverts existants	Aménager un espace convivial pont de la Tortière Réaménager les kiosques Ex. vallée du Cens
		Implanter des espaces couverts et ouverts dans les projets d'aménagements de l'Espace Public	Co-construire un projet / Rechercher des bâtiments à réhabiliter en espace couverts ouvert / Imaginer des solutions constructives
2	Développer des aménagements complémentaires	Réinvestir le réseau de douches/toilettes existant pour la pratique sportive libre	Expérimentation : Ouvrir l'accès aux douches d'équipements sportifs municipaux Communiquer sur les douches et toilettes existantes et/ou nouvelles
		Tester des douches mobiles, des toilettes des casiers, des points d'eau sur des parcours sportifs	Expérimenter des équipements de confort mobiles et saisonniers (point d'eau, casiers etc.) Expérimenter des douches extérieures, mobiles et saisonnières (anciens vestiaires, douches modulaires, douche de plage...)
3	Aménager des parcours	Identifier et bormer des parcours pour y favoriser les pratiques déambulatoires (marche, course à pied, vélo...) / quantifier et qualifier les parcours de PSL = aller vers une labellisation NTJ	Bormer et aménager (slackline, crossfit, Workout, étirements...) des parcours Ex. bords de l'Erdre Parcours des Coteaux (Bas-Chantenay)
			Expérimentation : VTT : Aménagements des 3 vallées (Cens, Chézine, Erdre)
			Circuits « prévention – Santé » (remise à la marche)
4	Intégrer les pratiques sportives dans l'Espace Public	Définir des grands principes d'aménagements pour les communiquer en amont des grands projets d'aménagements sur le territoire nantais	Co-élaboration d'un « Guide des principes nantais d'aménagements » pour les PSL à destination des aménageurs, urbanistes, paysagistes...
5	Développer le lien avec les collectifs de pratiques sportives libres	Communiquer sur le Droit applicable aux rassemblements de pratiques sportives libres et à l'utilisation des espaces	Co-écriture Charte Slackline dans les Parc et Jardins nantais Co-écriture Charte Pratiques Sportives Libres dans l'Espace Public
		Soutenir l'action des associations développant le sport en pratique libre à Nantes	Appel d'offres et/ou aides a projets

Ce qui fait de cette politique, une politique innovante c'est aussi que "l'espace public n'était pas jusqu'à présent une compétence des directions des Sports" et aujourd'hui, Nantes Terrain de Jeux a cette compétence là de construire sur l'espace public afin de développer ces pratiques. C'est un pouvoir important et évidemment réglementé, donné à cette politique publique, dans le sens où cela leur donne une grande responsabilité et visibilité, ce qui est très assumé, cette politique visant à terme "à participer à la construction d'une ville plus intelligente, plus solidaire et plus agréable à vivre" selon la Réponse à l'avis citoyen. Les objectifs de Nantes Terrain de Jeux sont clairs : faire émerger et développer des pratiques ludo sportives libres durablement.

Pour ce faire Nantes terrain de Jeux implique de nombreux acteurs qui n'ont pas forcément un lien direct avec le sport ainsi qu'un travail de médiation, indispensable. Elle implique par exemple des dialogues avec des jardiniers afin d'encadrer, on y revient encore, certaines pratiques comme la slackline, cousine du funambulisme. Cette slackline accrochée aux arbres peut se révéler dangereuse pour les troncs des arbres. "Donc on commence à dialoguer collectif de slackeur et Morvan, Morvan il dit écoute faut qu'on aille voir les jardiniers quoi et puis on se voit deux fois et on aboutit à une charte de pratique, qu'on fait travailler pour qu'elle soit lisible et intelligible par tous." explique Morvan Dupont. De plus, ce n'est pas une politique qui a besoin d'un budget faramineux. "Les coûts ne sont pas énormes, c'est une politique publique qui coûte pas grand chose." De manière à faire émerger et à laisser s'exprimer toutes les disciplines avides de se développer à Nantes, un festival a été mis en place en 2018, Nantes Terrain de Jeux. "Il mêle démonstrations et spectacles, temps d'initiations encadrées et pratiques sportives libres. Mais il est surtout, pour les collectifs de sportifs intégrés à la politique publique dès 2016, un lieu de rencontre et d'émulation." (31)

(31) <https://dialoguecitoyen.metropole.nantes.fr/project/pratique-sportive-libre/step/suite>

Cet événement n'a pas été conçu que pour faire de la démonstration d'activités ludo sportives urbaines libres mais également permettre "que les collectifs se rencontrent" explique Morvan Dupont. C'était d'ailleurs à eux de monter leur projet avec "des temps de démonstration spectacle et des temps d'initiation gratuite" et d'aménager leur espace.

Les deux dernières éditions ont vraisemblablement très bien fonctionnées, la troisième n'a pas pu être mise en place à cause de la crise sanitaire. Cependant ce festival est un moment particulier qui anime la ville et qui permet de découvrir de nouvelles pratiques ludo sportives et de nouveaux collectifs. Il tend d'ailleurs à gagner en importance, "la troisième édition on devait passer un cap et investir tout le parc des Chantiers. [...] Et je pense que ça arrivera un jour. Un jour on fera un truc démentiel à plusieurs centaines de milliers d'euros sur le parc des chantiers." raconte M. Dupont.

Ces pratiques ludo sportives urbaines libres soulèvent donc des questions importantes pour une ville, autant pour ses habitants que pour le territoire. On comprend alors dans quelles mesures il est intéressant pour la ville de s'emparer de ce phénomène social que sont toutes ces pratiques. Cependant si cette nouvelle politique publique semble effectivement innovante dans le fond, en donnant une légitimité et une responsabilité plus grande aux pratiques ludo sportives urbaines libres ainsi qu'à ses pratiquants, dans la forme comment fonctionne -t-elle ? Et quelles conséquences a-t-elle ?

photo extraite de la vidéo Nantes Terrain de Jeux  
réalisée par Brahim Yaqoub  
<https://www.youtube.com/watch?v=3PsWvS8ISd4>



## Une politique du sur-mesure, garantie de liberté pour ces pratiques ludo sportives urbaines libres ?

Mettre en place une politique publique vis-à-vis de ces pratiques est une manière de les institutionnaliser. Cela pose donc question, on institutionnalise des pratiques qui à la base revendiquent la liberté qui constitue leur essence. On va donc tenter de comprendre comment Nantes Terrain de Jeux fonctionne et quelles sont les possibles limites de cette politique.

Tout d'abord, c'est une politique qui, comme on l'a vu, entre dans le Dialogue Citoyen de la ville de Nantes. Les habitants ont donc la possibilité de participer à l'élaboration de celle-ci qui s'appuie sur l'idée du Faire avec, du Faire pour et du Faire parmi : elle fonctionne en co-construction avec les pratiquants, pour satisfaire leurs demandes et parmi eux, ce sont en effet les principaux interlocuteurs et acteurs de cette politique. Elle semble donc faire du sur-mesure pour satisfaire les pratiquants demandeurs d'améliorations.

Dans les faits la politique Nantes Terrain de Jeux "ne fait rien de concret s'il n'y a pas de demande sociale" explique Morvan Dupont. "La demande sociale" correspond à une demande particulière de projets de la part de pratiquants d'activités ludo sportives urbaines libres, dans une limite de faisabilité technique, financière et légale. Cela peut être par exemple la construction d'un skatepark, comme celui de Rezé (qui a de fait concerné la mairie de Rezé et moins celle de Nantes), une demande d'éclairage pour skater jusqu'à plus tard dans la nuit, ou bien une demande d'aménagements DIY (Do It Yourself) sur les berges du skatepark de Vincent Gâche. C'est d'ailleurs l'exemple qu'illustre Morvan Dupont :

"Y a un espace en bas là qui devait être un truc de badminton, qu'est mal foutu, qu'a jamais été utilisé n'empêche que nous skateurs on adore ça on fait du flat dessus, est ce qu'on peut faire des petits modules ? Pourquoi pas mais, moi j'ai envie de vous aider dans le DIY, et ça fait partie de notre culture sportive, et c'est encore plus vrai à Nantes. L'histoire du skate à Nantes est une culture très street, très DIY, qui date. [...] Évidemment avec une politique publique comme ça, c'est l'occasion de montrer, de prouver qu'on peut respecter votre culture sportive et vous permettre de faire du comme vous voulez sans être dans l'illégalité."



photo : <https://www.baseland.fr/projets/nantes-quais-ile-de-nantes/>

**Ne pas "être dans l'illégalité" comme le dit Morvan Dupont, c'est d'abord avoir ce dialogue avec les politiques afin que la ville soit au courant et qu'elle puisse suivre le projet. Cependant pour avoir ce dialogue, la ville oblige les pratiquants qui ont une demande particulière à créer une association, ce qui permettra de discuter avec les pouvoirs publics. "C'est vous qui faites, simplement les gars, y a un minimum d'orga quand même. Moi il me faut une asso, je peux pas parler, pour construire sur l'espace public, je peux pas m'en tenir à 3 tontons skateurs." Pour créer les modules de skate dont nous allons parler, c'est l'association Vincent Plage qui a été créée.**

Créer une association pour mener à bien un projet sur l'espace public est donc indispensable. Cependant il s'agit quand même d'une forme d'institutionnalisation pour ce genre de pratiques sportives. On pourrait penser que cela puisse être liberticide pour les pratiquants et leurs activités, car la création d'une association rapproche de fait les pratiquants des institutions et d'un cadre beaucoup plus formel. Et c'est ce qui semble contradictoire avec la liberté, caractère indissociable de ces pratiques ludo sportives. "Certains pratiquants disaient ceux qui sont de l'association et qui vont parler avec l'aménageur, en gros c'est des vendus, voilà ils collaborent alors que le skate c'est une philosophie de la liberté, enfin bon. C'est paradoxal mais y a eu un peu cette position là" raconte Brice Thomas, chef de projet à la SAMOA. Mais ce n'est pas forcément toujours le cas.

Cette création peut être un tremplin pour les associations qui veulent se faire connaître, ramener des pratiquants et faire grossir leurs rangs ou simplement mener à bien un projet particulier. Mais "les associations ça veut pas dire que ça représente tous les pratiquants" précise encore Brice Thomas.

Une rampe de skate, des bancs et des aménagements paysagers ont été réalisés par Vincent Plage sur les berges du skatepark de Vincent Gâche.



Une fois l'association créée, les discussions peuvent commencer. Pour Morvan Dupont, il s'agit surtout de passer "un deal", c'est-à-dire un engagement, qui n'est pas nécessairement formel entre d'une part l'association et d'autre part Nantes Terrain de Jeux. Cela peut passer par une convention, c'est le cas pour l'escalade, près de la carrière Misery, où "Nantes a été la première falaise nationale à signer la première convention de la fédération française d'escalade" en milieu urbain, d'autres conventions sont signées pour permettre à un autre collectif de "grimper dans les arbres de plusieurs parcs de la ville de Nantes". Mais cela est aussi possible sans convention, de manière informelle, comme c'est le cas avec Vincent Plage : "Vous vous engagez à une relation constructive et pérenne avec moi [sous entendu Nantes Terrain de Jeux] et je vous demande d'animer l'espace. Animer l'espace c'est pas simplement faire une compét de temps en temps, non c'est pas ça. C'est surveiller au nettoyage, faire en sorte que ça soit propre. En fait c'est faire de la médiation." explique M. Dupont avant d'ajouter que "C'est ça [l'animation] qu'est important dans la ville".



photos extraites de la page instagram de l'association Vincent Plage (@asso\_vincentplage) : <https://www.instagram.com/p/B-SMmwulGku/> montrant la réalisation des aménagements.

Il s'agit pour cette nouvelle politique qui se veut innovante, d'être aussi "innovante dans la méthode". Ces "deals" permettent aux pratiquants d'activités ludo sportives urbaines libres de monter une association qui certes institutionnalise la pratique, mais dans la méthode, il y a une certaine souplesse, voire une informalité qui plaît aussi beaucoup aux associations. Le langage utilisé participe aussi à cette méthode, explique Morvan Dupont, "en fait, t'arrêtes de prendre les gens pour des cons quand tu leur parles en vrai, comme eux. Le langage du fonctionnaire, qu'il soit oral ou écrit, stop, ça marche plus ça." Le fait de se retrouver sur la même longueur d'onde et d'avoir la même manière de parler que les pratiquants eux-mêmes, participe à gagner leur confiance et à ce qu'ils se sentent compris et soutenus. C'est ce que raconte Urban Fit, collectif nantais qui propose des cours de fitness, et qui explique que la "mairie [leur] propose d'intervenir pour des événements, [leur] demande conseil."

La méthode utilisée par Nantes Terrain de Jeux innove en réinventant la communication et les rapports entretenus avec ses interlocuteurs. Cependant, la confiance n'est pas aveugle et c'est normal puisqu'il s'agit de l'Espace public avant tout. Pour "veiller", comme dit Morvan Dupont, au bon déroulement et à l'application des engagements d'animations pris par les collectifs ou associations, une veille se fait via les réseaux sociaux et cela fait d'ailleurs partie de la "fiche de poste initiale" du chargé de mission pratiques sportives libres. D'un côté, on comprend la praticité de ces réseaux pour savoir ce qu'il se passe sur les sites sportifs, beaucoup d'associations et de collectifs partagent leur pratique sur Facebook ou encore Instagram, et lui parle bien de "veille" et non pas de surveillance.

D'un autre côté, les réseaux sociaux ne permettent de voir qu'une partie des pratiques réalisées sur un site, et surtout celles que l'on veut bien montrer. Nantes Terrain de Jeux passe donc peut-être à côté de certains éléments ou événements qui animent ces lieux. Rien ne remplace le fait d'être sur place, encore faut-il pouvoir le faire logistiquement parlant. Et puis "Tu peux pas faire venir toujours tout le monde en réunion à 18h. Et d'ailleurs tu vois c'est marrant parce que chez les rageux tu les vois pas en réunion et tu les vois pas non plus sur les groupes privés par contre tu les vois sur facebook" explique Morvan Dupont.

En tout cas ces "deals" posent aussi la question de la responsabilité sur site. Cela est plutôt clair lorsque le "deal" passé est formalisé, comme pour l'escalade où c'est la métropole qui "a la charge juridique du site", cela l'est beaucoup moins quand ce dernier est informel, comme celui passé avec Vincent Plage. Effectivement, Morvan Dupont raconte qu'ils ont "travaillé longtemps avec les services juridiques, qui eux-mêmes nous disent, vous êtes dans un interstice, entre deux trucs, on sait pas trop. Les mecs font un module, ils font du béton à Vincent Gâche. Nous la charte, elle dit qu'on vous autorise en fait à construire mais la ville paiera le bureau de contrôle pour vérifier que les modules construits soient bien dans le cadre NF je sais pas quoi. Donc on paye un bureau de contrôle, parce qu'en fait in fine même si c'est pas dit comme ça, la ville elle fait la réception de ces modules et elle en a la charge, elle est de fait propriétaire. Donc en faisant le contrôle, finalement on dit aux skateurs, faites les trucs dans les règles de l'art parce que sinon, si le bureau de contrôle dit non, nous on détruit, ça reste pas." Comme il s'agit de construire sur l'espace public, la ville en devient propriétaire et nécessite de fait de répondre à des normes précises, cela implique effectivement de faire appel à un bureau de contrôle pour s'assurer de la conformité des modules créés. Ce même bureau de contrôle aurait été appelé si la ville elle-même avait été à l'origine de ce projet de modules, mais elle ne s'en cache pas, "faire construire un skatepark par une entreprise spécialisée et la faire DIY, [le coût pour la société] c'est du simple au double. Et puis eux ont la capacité de discuter entre eux, c'est pas moi qui vais aller discuter avec Kevin 13 ans, qui est pas d'accord parce que le module, l'angle lui va pas."

Peut-on ainsi dire que Nantes Terrain de Jeux fait du sur-mesure ? La démarche de cette politique est surtout d'être à l'écoute des demandes des pratiquants et de faire l'intermédiaire entre les différents acteurs concernés, les associations, les urbanistes, les jardiniers, etc. Elle donne le droit de faire, de construire, ou d'aménager un morceau de l'espace public, et est aussi force de proposition puisque Nantes Terrain de Jeux a pris des engagements suite à l'avis citoyen. Elle souhaite à terme, développer le tourisme sportif, permettre de s'approprier d'autres espaces comme des parkings inutilisés le week-end ou le soir pour skater, ou créer de plus gros événements comme le festival annuel Nantes Terrain de Jeux.

Enfin la mise en place de cette politique permet de répondre aux attentes des pratiquants même si cela nécessite de passer par une forme d'institutionnalisation et d'engagement avec la ville pour les pratiquants d'activité ludo sportive urbaines libres.

Mais cette liberté s'en retrouve aussi plus grande, que ce soit dans les projets qui peuvent être réalisés, dans les pratiques sportives, et même jusqu'au dessin de modules de skate ainsi que leur emplacement par exemple. Nantes Terrain de Jeux permet donc de répondre de façon plus précise aux attentes des pratiquants et leur permet de trouver leur place dans la ville en s'engageant pour ou pas, dans un projet social et citoyen.

## **Conclusion**

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Au travers de cette étude des pratiques ludo sportives urbaines libres et de leur rapport à la ville de Nantes, nous avons pu comprendre en quoi elles sont un outil de création urbaine. Mais il s'agit bien d'une manière parmi d'autres de faire la ville, "on ne se dit pas qu'on veut absolument proposer de la pratique libre" explique Brice Thomas à ce propos. Ces pratiques ludo sportives urbaines libres recoupent de nombreuses dimensions : sportives déjà, sociales, territoriales, spatiales et politique. Pour les pratiquants, elles sont un moyen d'appartenir à la ville et de le revendiquer, mais aussi d'y trouver un sens quand celle-ci nous dépasse. C'est ainsi qu'elles interrogent et réinterprètent les usages traditionnels de la ville, l'anime et la font bouger. Elles fabriquent donc une ville qui n'est pas figée mais qui retrouve tout son aspect ludique et flexible. Ces pratiques permettent aussi de redéfinir les territoires, en leur trouvant de nouveaux usages on leur donne une nouvelle identité qui s'inscrit petit à petit dans la mémoire collective. La ville se retrouve alors polarisée par ces spots qui offrent une autre lecture, une autre approche de son urbanité. Elle devient cet espace d'appropriation, de détournement, de revendication et d'affirmation.

Ces pratiques ludo sportives urbaines libres sont des expériences particulières de la ville, à la fois collectives et très personnelles. Les pratiquants, en utilisant la ville comme terrain de jeux, forment une sorte de microcosme éphémère dont la gestion est autonome et interne à ces mêmes personnes. Cette autogestion est riche, elle raconte ce besoin de liberté et d'individualisation qui n'exclut pas pour autant les autres, non pratiquants. Bien qu'il n'y ait pas toujours d'interaction explicite entre les deux, il y a quand même un échange implicite entre ces sportifs qui s'adaptent aux allers et venues des passants, usagers, voisins, habitants, etc qui à leur tour semblent respecter aussi les espaces et les usages liés à ces activités. Les pratiquants se nourrissent de la manière d'arpenter la ville et de la contrainte que constituent les non pratiquants qui font partie intégrante de leur activité ludo sportive.

Cette autogestion ne semble pas avoir besoin d'une quelconque ingérence, ces pratiques ludo sportives urbaines libres se développent très bien sans.

Mais il est vrai qu'elles soulèvent des points importants pouvant justifier la création d'une politique publique spécifique, ou au moins d'une certaine considération de la part de la ville. Aujourd'hui ces dernières ont tendance à prendre de plus en plus en compte ce phénomène social et cela montre bien les préoccupations actuelles, à savoir la santé, l'aménagement du territoire, la durabilité, la dimension sociale etc. Ce qui, il me semble, est une approche plutôt intéressante et riche de la ville, les pratiques ludo sportives urbaines libres recoupant énormément de champs et de dimensions.

Nantes pour cela s'est révélée être un exemple très intéressant puisqu'elle a effectivement mis en place cette politique publique spécifique, Nantes Terrain de Jeux. Cependant cette institutionnalisation de pratiques ludo sportives urbaines libres pose question et semble de prime abord être à l'opposé des convictions des pratiquants, et son «indispensabilité» interroge aussi. Mais elle donne en fait une légitimité à des pratiques nées pour certaines d'un mouvement contre-culturel ainsi qu'à leurs adeptes. Et inversement, le fait d'institutionnaliser donne de la légitimité à la Ville qui s'occupe de ces nouvelles pratiques avec la participation des pratiquants eux-mêmes, qui du coup lui font confiance. Elle offre donc des espaces dédiés exclusivement à la pratique ludo sportive libre, dans lesquels les pratiquants ont tout le loisir d'y inventer leur pratique, sans danger. Les pratiquants sont donc à même d'y trouver une plus grande liberté d'expression de leur corps dans la ville. Institutionnaliser permet ainsi d'élargir le champ des possibles pour ces pratiques ludo sportives.

Mais la création d'une telle politique publique a aussi certaines limites. Elle nécessite effectivement une première forme d'institutionnalisation pour les pratiquants qui doivent former une association et qui à la base refuse ou ne sont pas pour ce genre de fonctionnement. En plus, la ville ne peut pas tout maîtriser, les espaces proposés peuvent aussi faire l'objet de détournement, et d'utilisation du site à des fins illégales, voire "de l'ordre de problèmes communautaristes. C'est un autre type de problème que le deal. Le deal j'ai des problèmes à Vincent Gâche" raconte à ce sujet Moran Dupont. Il peut aussi y avoir une surappropriation du lieu, même si là, mais tout dépend du point de vue, c'est notamment le cas à Vincent Gâche où la volonté de la Ville d'inclure toutes les tranches de la population ne fonctionne pas.

En fait, les pratiques ludo sportives urbaines libres sont beaucoup plus complexes qu'elles n'y paraissent, elles se rattachent à d'autres sujets bien plus vastes qui les dépassent mais qui les rendent riches de sens. Malgré le peu de recul que l'on a sur cette politique publique, les pratiques ludo sportives urbaines libres semblent être un levier stratégique pour FABRIQUER la ville. Peut être que cela ne fonctionnera pas dans quelques années, ou ne fonctionnera pas dans une autre ville, en tout cas, aujourd'hui, à Nantes, le pari semble en bonne voie.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

# Annexes

Entretien semi-directif du 20/10/2020

Morvan Dupont - chargé de mission pratiques sportives libres, chef de projet Nantes Terrain de Jeux

MD: vous êtes plusieurs à vouloir travailler sur les pratiques sportives libres, alors je sais pas si c'est dans les mêmes années mais j'en ai quasiment tous les ans, et cette année y a Aubry Ramillon, toi, et euh non y a que vous deux. Mais c'est bien, c'est passionnant, ça montre que y a un terrain et intérêt quoi.

Moi: alors du coup quel est votre rôle à la direction des sports ?

MD: alors je suis chargé de mission pratiques sportives libres, et l'intitulé après c'est chef de projet Nantes Terrains de Jeux.

Moi: D'accord.

MD: Donc Nantes Terrains de Jeux c'est une politique publique comme il peut y en avoir à la culture, sociale, c'est une politique publique sportive. C'est devenu un des trois piliers de l'offre sportive de la direction des sports. Trois piliers donc tu as, on va dire le mouvement sportif traditionnel, tout ce qui est club, foot, gymnastique, basket, qui se déroulent dans les gymnases, dans les équipements sportifs comme ça, on va dire standards, l'autre offre c'est tout ce qui concerne l'événementiel et la compétition, et la troisième offre c'est donc les pratiques sportives libres.

Je dis c'est devenu parce que c'est très récent. En fait ce qui s'est passé c'est qu'en 2016, un peu avant 2016, si tu veux les élus de la ville ont fait le constat comme on le fait tous que l'espace public était de plus en plus utilisé par des coureurs ou par le fitness beaucoup, c'est, l'élément déclencheur il est là en fait, enfin moi je le vois comme ça. C'est ça qui à été le plus visible, enfin la nouveauté la plus visible, sur l'espace public en matière de sport ça été ça. Et on peut les citer, c'est Body art, alors aujourd'hui Body art s'appelle Nantes urban Fit, et Free athlète. C'est clairement les 2 collectifs qui se sont mis en même temps à proposer ces cours de fitness, de workout, en afterwork sous les Nefs, pour dire les choses simplement, c'est ça. Donc les élus constatent ça. Et ils disent "oh la qu'est ce qu'on fait avec ça ? est ce qu'on laisse faire ou est ce qu'on interdit, ou est ce qu'on s'en occupe pour l'autoriser mais en l'ayant comprise [la pratique sportive libre] ou en ayant pris contact avec ces gens là" et du coup ils se disent en 2016, "on voit bien qu'en fait en creusant un peu, il y a du skate depuis 60 ans, j'exagère on va dire 40 ans, j'exagère encore, on va dire 30 ans, y a du vélo, y a des gens qui marchent. Donc en fait y a tout un sujet. Et à ce moment-là ils se tournent vers la direction des Sports en disant "bon bah voilà faut qu'on construise quelque chose". Feuille blanche. Et là j'insiste assez, parce que ça c'était vraiment politiquement assumé, la feuille blanche.

Moi: Comment ça la "feuille blanche" ?

MD: bah c'est à dire que en fait on a pas d'idée, je dis "on" mais c'est les élus là qui parlent, on a pas d'idées préconçues, on trouve que le sport c'est bien, on se rend compte que ça anime l'espace public, qu'il y a du monde, mais voilà y avait pas plus, moi j'étais pas là à l'époque. Faut bien comprendre qu'à l'époque c'était pas un pilier, la direction des sports c'était le sport dans les quartiers, l'animation sportive municipale, les équipements, la compét, la politique de subvention auprès des clubs sportifs, du mouvement sportif traditionnel et le foot qu'est chapeauté par l'office municipale des sports, une association qui est un peu, qui est un satellite euh bon je vais essayer de faire court dans mes propos. Donc la feuille blanche, il faut qu'on écrive quelque chose, qu'on donne un sens à un politique publique, qu'on fasse un programme d'actions, ils savaient même pas à l'époque que ça deviendrait une politique publique. Donc il se passe 18 mois, alors si quand même c'est important, la maire de Nantes à l'époque, enfin c'est toujours le cas, pour le coup un de ses piliers à elle c'était le dialogue citoyen. et donc ben y a aucune raison pour que le sport n'en soit pas un, surtout qu'on avait un terrain de travail hyper adapté. Donc elle conçoit ce qu'elle appelle un mandat citoyen, qu'elle donne aux pratiquants et le mandat dit, alors y a plein de questions, on va travailler ensemble. c'est un dialogue pendant 18 mois, alors c'est un dialogue de plein de manière, y'a des réunions ouvertes à tous, y a des invitations spécifiques sur tel et tel collectif de pratique, instagram, facebook, une plateforme de dialogue numérique. Y a deux quartiers qui sont bon tu verras [me donne des docs], ça dure 18 mois, non ça ne dure pas 18 mois ça dure je sais plus, 6 mois bref. Les citoyens rendent, bon ils sont évidemment aidés, ils rendent un avis. Alors on a un avis, nous des collectifs, même sur ce que ça devrait être la pratique sportive libre à Nantes. Quelques mois plus tard, c'est là que j'arrive. Bon je passe les détails, j'arrive et j'écris la réponse. C'est les grands axes de travail qui répondent à l'avis et c'est une méthode, moi je crois que c'est l'essentiel de la politique, oui c'est ça au final. C'est un peu bateau mais c'est important quand même, pour la petite histoire quand même, moi je viens aussi du dialogue citoyen, donc c'est quelque chose que je connais et auquel je crois. Je suis moi-même un pur pratiquant des pratiques sportives libres, j'ai tâté du basket quand j'avais 14 ans mais je suis vraiment un pur pratiquant, skate, je pratique vraiment toutes les pratiques sportives libres, du nautisme au sport nature, et je dis vraiment pas ça pour moi c'est vraiment pas le sujet par contre, je suis persuadé que la méthode qu'on a écrite et qu'on assume et le fait que je suis moi-même un pratiquant, mais un pratiquant un peu éduqué dans le sens où moi à 14 ans j'ai lu une thèse, la première thèse française, sur ces pratiques qu'on appelle alternative, ça s'appelle Génération glisse de Alain Loret qu'est encore vivant et qui est un professeur émérite de la fac de Orléans je crois. Je pense que c'est important parce que toutes ces pratiques ont en commun une chose, enfin elles ont deux trois choses en commun mais la plus importante chez elles c'est cet ancrage dans des cultures sportives qui sont très différentes de n'importe quelle pratique sportive du mouvement sportif traditionnel. Que ça soit le tennis, enfin

tu peux toutes les faire, celles-là non. Et pourtant entre le trail, la randonnée, l'escalade, le yoga, le skate immédiatement tu vois pas trop mais y a ce rapport à l'institution sportive. En gros c'est des pratiques contre culturelles, issues d'ailleurs pour quasiment toutes de la contre-culture californienne, des années 70, et elles se sont toutes nourries de ça, certaines plus que d'autres. certaines sont allées très loin comme le skate, qu'est allé très loin, même là on peut parler d'anti-conformisme parce que tu vois ils ont lancé des mouvements quasiment anarchisants, quand on interroge leur culture, je dis qu'ils sont tous comme ça les skateurs, je parle des cultures sportives, je parle des masses. Et donc n'importe quel type, fonctionnaire ou pas, qui viendrait je sais pas moi, du foot, il ne comprendrait pas ces cultures là et il aurait une approche, enfin c'est ma croyance personnelle, il aurait fait des conneries dans leurs approche de travail avec ces collectifs.

Je reviens à ma petite histoire. On écrit une politique publique qui reprend des grands axes et on en tire quand même, mais tu vois volontairement on l'a pas mis dedans [dans la documentation], on en tire un espèce de programme d'actions pour le coup. C'est l'entonnoir quoi, basiquement.

J'ai terminé ma première histoire. Si te dire quand même que, bon moi j'ai fait tout un benchmark avant pour écrire tout ça, et ce que j'ai constaté, avec le petit bench park qu'on a fait c'est qu'en France, y'a pas de politique publique globale sur les pratiques sportives libres, dans les autres villes j'entends. Y a plein de villes qui font des plans skate, running, mais y a pas, on à été les premiers, à tenter de proposer en tout cas une politique publique qui prennent en compte ces pratiques sportives libres. D'ailleurs de quoi on parle, moi j'ai l'habitude de les classer en 3 catégories ces pratiques sportives libres. Histoire de savoir de quoi on parle. Les sports naturels : l'escalade, rando, slackline, qui est quand même un truc qui a explosé qui se pratique beaucoup, les sports naturels donc. Les glisses urbaines: tout le skate, les trottinettes, tout ces trucs là, et on va dire les sports urbains, alors c'est un peu plus vague mais c'est en gros des sports de musculation, d'entretien, c'est le fitness, c'est le street workout, la callisthénie, le parkour, l'art du déplacement urbain. Avec ces trois familles on fait le tour pour quasi l'essentiel des pratiques sportives libres qui sont pratiquées sur une métropole comme la nôtre. Parce que évidemment si on était à Brest on devrait rajouter le nautisme, on devrait rajouter la planche à voile, le kite.

Moi: Après sur l'Erdre, il se passe des choses, peut-être dans une moindre mesure mais...

MD: Alors tu as raison, c'est très vrai mais jusqu'à présent et je mets les guillemets, jusqu'à présent les pratiques nautiques de la ville elles sont limitées à des pratiques en club donc elles sont pas en pratiques sportives libres. Je rentre pas dans pratiques sportives libres la location de bateau électriques, c'est pas un sport. Ceci dit, force est de constater depuis quelques années une augmentation de la pratique en particulier du stand up paddle, sur l'Erdre. Et d'ailleurs c'est vrai que c'est émergent, on va le travailler, on va en faire un point

d'action, de travail concret dans la prochaine mouture de la politique publique Nantes Terrain de Jeux. Puisque tu comprends bien que les politiques publiques la plupart du temps elles sont calées sur les mandats. Donc elles durent 5 ans quoi. Mais t'as raison.

Alors sur la Sèvre on a aussi un peu de paddle, on a aussi pas mal de paddle, de canoës qui arrivent. Sur la Loire c'est beaucoup plus complexe parce que c'est une chasse d'eau la Loire, donc jusque là [pont des 3 continents plus ou moins], tout ça, c'est deux fois par jour pour les marées, ça va vite ça va ça vient, comme une chasse d'eau, c'est vraiment fort, y a des courants puissants. Il y a de la pratique de loisir, du voile, du jet ski, ce genre de trucs, mais elle reste très limitée, elle est plutôt carrée. Par contre tu vois plus de choses là, en amont, [côté CRAPA, Saint Sébastien], et plus tu remontes, moi j'ai fait du wake, donc y a un sujet et t'as raison de le noter, il est émergent et je pense qu'il va faire qu'augmenter mais c'est trop émergent encore pour en avoir une certitude. Mais en tout cas à Nantes jusqu'alors, en nombre de pratiquants clairement c'est ces 3 familles.

Donc l'enjeu pour nous c'était de travailler les 3 familles. Elle a concrètement 3 ans la politique publique, ça fait que trois ans qu'elle est en phase opérationnelle. Et je suis seul sur le poste, en même temps y'a qu'un poste comme ça en France. C'est pour ça que il ne faut pas hésiter à assumer le fait que on a été innovants, on l'est encore sans doute un peu, même si les contacts qu'on a de part de d'autres... Lyon commence à avancer sur le sujet. Donc on a été innovant sur le sujet, je pense qu'on est innovant sur la méthode. Pourquoi ? Parce qu'on refuse le subventionnement, on se positionne sur une méthode, comment dire, on passe des deals en fait avec les collectifs. J'essaie toujours de passer des deals. Y a une chose d'abord. Un, je ne fais rien de concret s'il n'y a pas de demande sociale, c'est-à-dire s'il n'y a pas un collectif qui a une idée, qui veut la travailler ou la créer et qui veut ensuite la gérer, la faire vivre.

Moi: Et donc en fait comme interlocuteur, enfin vous avez pas que des collectifs mais c'est beaucoup des collectifs finalement.

MD: C'est que ça.

Moi: Mais pourquoi du coup vous travaillez qu'avec eux ? Enfin c'est-à-dire que du coup ils ont un poids beaucoup plus important vu qu'ils sont plus nombreux ou ...?

MD: Avec qui veux-tu que je travaille d'autres ? Non non mais je te pose une question. Il y a pas mal de pratiques qui n'ont pas de fédération, le parkour, c'est compliqué, le skate la plupart n'en veulent pas. C'est aussi pour ça que je te parlais de contre-cultures. Même quand elles existent, les fédérations sont quand même regardées d'un drôle d'œil par les pratiquants. Et en fait elles sont utilisées pour la compétition mais c'est tout. Quand elles sont utilisées, elles sont utilisées pour ça. Alors quelques exceptions, une notable, l'escalade. La

fédération d'escalade est d'un poids conséquent et d'une aide précieuse et les fédérations parce qu'il y en a deux, y a le club alpin français et la fédération française d'escalade. Mais c'est l'exception qui confirme la règle, encore qu'elle ne confirme pas la règle parce que l'histoire même de ces deux fédérations est tout à fait pas du tout celle du foot ou tout mouvement sportif traditionnel. Elles viennent d'autres choses. Les pratiques sportives natures viennent du tourisme en fait. Elles viennent des grands aristos qui allaient à Chamonix pour prendre des bains de voilà et qui commençaient à se dépasser soi-même et à vaincre la montagne quoi, tu vois y a un côté quasi spirituel à aller toucher les cimes, le dieu quoi. Les autres fédérations, c'est plus l'olympisme, on est plutôt dans le truc, je caricature, mais le nazisme, le corps, la compétition les uns les autres, la performance, et toute la misogynie qui va avec. Moi j'en parle avec passion parce que je pense que c'est comme ça qu'on devrait faire du sport et pas... Et puis l'autre raison centrale c'est que les gens ils sont là, les pratiquants ils sont là et que si tu veux être pertinent dans ta démarche locale, enfin de terrain, c'est bien avec les pratiquants qu'il faut discuter parce que c'est eux qui savent. Moi j'ai beau faire tout une quantité de sport, je ne sais pas tout. Je touche à tout mais je suis pas spécialiste et puis c'est fini le truc vertical, je t'ai dit que je venais du dialogue citoyen donc en soi c'est quand même mettre en œuvre en vrai le bottom-up quoi. Donc les collectifs. Après bien sûr les interlocuteurs c'est des interlocuteurs institutionnels type la ville, les services de la ville, la métropole, les jardiniers, on travaille énormément avec les jardiniers, la SAMOA, tu vois les agences d'urbanisme, beaucoup, voila, Nantes métropole aménagement, ce genre de gens là.

Moi: Du coup je vais rebondir sur ça puisque vous dites que vous travaillez beaucoup avec d'autres services mais par exemple, est ce que vous vous décidez d'aménager des espaces sportifs spécifiquement ?

MD: Moi non, mais si y a une demande sociale oui. Mettons que bah c'est le cas pour le skate là, au skatepark Vincent Gâche, la SAMOA fait une pseudo concertation en 2014 je crois. Bon ils concertent un peu les skateurs mais en fait ils s'en foutent un peu, ils font ce qu'ils veulent. Ils font un équipement qui est moitié réussi, moitié pas réussi, ça dépend de quoi on parle. Les skateurs s'en saisissent, le bowl est vachement bien. Les skateurs viennent me voir après "euh attend on voudrait de la lumière, on aimerait bien faire ça la nuit, enfin skater la nuit". Ok donc là y a une demande sociale. Donc branle-bas de combat, atelier de dialogue, toc toc la SAMOA, qu'est ce qu'on peut faire, comment on peut payer ? Pour le coup ça c'est un vrai travail d'ingénierie, de chargé de mission, il faut d'autres compétences, connaissances que tout un chacun de skateur n'a pas forcément, et puis derrière, une année se passe, y a un espace en bas là qui devait être un truc de badminton, qu'est mal foutu, qu'a jamais été utilisé n'empêche que nous skateurs on adore ça on fait du flat dessus, est ce qu'on peut faire des petits modules ? Pourquoi pas mais, moi j'ai

envie de vous aider dans le DIY, et ça fait partie de notre culture sportive, et c'est encore plus vrai à Nantes. L'histoire du skate à Nantes est une culture très street, très DIY, qui date. Moi j'ai commencé le skate à 14 ans, y avait déjà, quasi en Europe, on était déjà précurseurs, ils construisaient beaucoup, en sauvage, tout en sauvage. Evidemment avec une politique publique comme ça, c'est l'occasion de montrer, de prouver qu'on peut respecter votre culture sportive et vous permettre de faire du comme vous voulez sans être dans l'illégalité. Mais sans vous voler non plus. C'est vous qui faites, simplement les gars, y a un minimum d'orga quand même. Moi il me faut une asso, je peux pas parler, pour construire sur l'espace public, je peux pas m'en tenir à 3 tontons skateurs. Donc je passe un deal, qui va plus loin que ça. Bon ça ils l'ont compris assez vite. Je passe un deal, moi je travaille pour vous, je fais en sorte que ça soit possible, convention, je travaille avec l'urbanisme et puis je vous subventionne, je vous donne de l'argent pour, moyennant quoi, vous rentrez un peu dans les clous avec une asso. Vous vous engagez à une relation constructive et pérenne avec moi et je vous demande d'animer l'espace. Animer l'espace c'est pas simplement faire une compét de temps en temps, non c'est pas ça. C'est surveiller au nettoyage, faire en sorte que ça soit propre. En fait c'est faire de la médiation. En fait tout le coeur, moi je crois de cette politique publique c'est responsabiliser les collectifs pour qu'eux mêmes fassent de la médiation auprès de leur communauté. Puisqu'on a pas les moyens de les toucher.

Moi: En fait vous gérez les espaces que vous proposez, que vous mettez à disposition pour faire du sport en disant aux asso prenez soin de ces espaces...

MD: C'est vers ça qu'on va aller. De plus en plus. C'est ce qu'on a initié mais c'était pas écrit, pas vraiment tu verras. Et je pense qu'on va l'écrire réellement dans la prochaine phase, sur le mandat qui s'ouvre. On va aller vers ça. La puissance publique, va utiliser les collectifs de pratiquants pour animer, gérer et faire de la médiation auprès de ses pratiquants. Parce qu'on a pas d'autres moyen de les toucher. Tu vois bien, la ville qui fait des panneaux, ils vont être tagués, tout le monde s'en foutera, on a évidemment pas les moyens de mettre un flic ou un animateur sur site et y a pas de fédération qui peut faire ça, donc y'a que les pratiquants qui peuvent le faire et d'ailleurs c'est dans leur culture sportive. L'apprentissage de ces sports se fait par mimétisme. Soit sur place, de visu, par ah tu fais comment ton tricks là, soit sur les vidéos, youtube, instagram. Donc prenons les choses, soyons pragmatiques quoi. En plus la plupart le demande. En fait ce qu'ils veulent surtout pas c'est qu'on les vole, qu'on les enc\*, et le plus dur c'est pour les skateurs, les skateurs ils sont hyper méfiants quoi. En fait c'est ça le deal, c'est ok faites nous confiance. Moi mon gros travail, la première année ça a été ça. Etre légitime, faire en sorte qu'ils me fassent confiance. Pour 90 pourcent ça a marché, y a toujours deux trois rageux qui font chier mais bon ça c'est pas grave. Une fois que la confiance est établie et qu'on a un feu vert politique, sur une politique de cette nature, je pense qu'on peut aller très loin et

dans mes rêves les plus fous clairement, c'est ce qu'on va essayer de faire c'est les nefs pour les pratiquants. C'est trouver un hangar. La demande première qu'est arrivée en top des demandes c'était un espace couvert et ouvert, les nefs quoi. Sauf que les nefs, les privatiser pour les pratiques sportives c'est pas possible y a d'autres choses. Bon y a de la pratique, ça se fait, ça cohabite plus ou moins pas mal.

Moi: après c'est ce qui est riche aussi, de pouvoir cohabiter entre les sportifs, l'Éléphant, les passants. Ca amène une co-présence qui est peut être facile à gérer tout le temps mais...

MD: Non mais t'as raison et l'un n'est pas contre l'autre. Dédier les espaces gérés par les pratiquants, qu'ils soient extérieurs comme le skatepark ou un futur hangar couvert ouvert dédié, n'empêchera pas la pratique de ces sports sur l'ensemble de l'espace public. Je veux dire les skateurs ils continueront à aller Cours des 50 otages malgré l'interdiction, les fitness ils continueront à, parce qu'ils ont envie d'être vus, tu vois y a aussi ce côté là. C'est des pratiques qui sont assez spectaculaires et à Muscle Beach en Californie, les mecs qui viennent c'est pour se montrer, c'est pas forcément mal, je veux dire c'est pas forcément un truc bourrach que de montrer ses muscles ou la beauté de son corps. On est pas obligés de leur montrer un nez rouge parce que vous faites euh, enfin moi je comprends pas ça. Je pense pas que ce soit contradictoire et je vais même plus loin, par exemple, le projet de la petite hollande. Dans la phase actuelle, on est même pas encore dans l'avant projet on est dans des études vraiment plus en amont, eh bien on nous a invité, moi, et puis des pratiquants pour dire mais qu'est ce qu'on peut faire, est ce qu'on peut mettre des mobiliers urbains qui pourraient servir aussi, un banc qui pourrait servir à faire du step. Comment est ce qu'on doit penser le parvis de la médiathèque qui est un spot de parkour depuis des années, comment est ce qu'on peut le penser, nous archi, urbanistes, pour qu'on conserve ça. Ou si on le conserve pas est ce qu'on peut le mettre ailleurs. Et puis bah moi je leur dis pensez à mettre des arbres pour faire de la slack. Tu vois ça répond à ton inquiétude, enfin je sais pas si c'est une inquiétude. De toute façon ils resteront sur l'espace public ces sports, c'est leur nature, donc l'un n'empêche pas l'autre. En effet, la mixité des usages elle restera mais parfois elle est pas possible, en skate par exemple. Même sans penser à des pratiques qui sont plus difficiles pour mixer les usages, je sais plus ce que je voulais dire, mais juste pour te donner raison, même quand on a fait la boucle de running. Le 6km sur l'Erdre, tu vois bien, le long de l'Erdre, le dimanche matin c'est blindé, et il y a de tout. Ca va de mamie, à maman poussette, au vélo, au vélo sport, vélo pas sport, y a de tout, donc on aménage un truc, bah oui on essaye de faire attention. Et puis comme on peut pas être partout et beh on charge Free Athlète de le faire. Alors c'est pas toujours sous des conventions, des conventions de gestion. Dans cet objectif de co-gestion de l'espace public c'est pas toujours formalisés, c'est pas toujours formel. Ca

peut aussi être tout simplement une petite graine que tu mets dans tes relations avec les collectifs et finalement t'as pas besoin de le demander. Ils le font d'eux mêmes. Tu vois la slackline, on avait les jardiniers qui s'inquiétaient parfois de l'usure des troncs, ça peut abîmer et puis y a d'autres espèces faut pas leur mettre de slack au printemps parce que y a la montée de sève ça les sert et ça les abîment. Sur certains sujets et pas d'autres. Donc il faut un dialogue parce que sinon c'est quoi ? Hop hop hop on interdit dans tous les parcs, c'est ça la réaction première, naturelle on va dire. Donc on commence à dialoguer collectif de slackeur et Morvan, Morvan il dit écoute faut qu'on aille voir les jardiniers quoi et puis on se voit deux fois et on aboutit à une charte de pratique, qu'on fait travailler pour qu'elle soit lisible et intelligible par tous. Qu'est ce qu'on fait de cette charte, on la met sur sites, ah ouais mais quels sites ? On va pas mettre ça dans tous les arbres de la ville, est ce qu'on peut pas identifier des sites qui sont très pratiqués? ah si on peut, tac on en fait 6 et les slackeurs moi je leur dit écoutez ça c'est les 6 sites sur lesquels vous devez faire de la médiation, vous accueillez les gens. Je m'appelle Mr. Dupont, je viens de m'acheter une slack pour mes gamins et moi, chez décathlon, ça coûte 30 balles, je sais pas trop en faire, je sais pas trop comment ça marche. Et bien je peux aller, n'importe quel samedi je suis à peu près sûr de trouver du monde, et même si y a pas de monde, sur site j'aurai un panneau avec ça. Tu vois le type de process. Depuis on en arrive aujourd'hui, cet été on a fait venir une nouvelle discipline qu'est l'escalade d'arbre. Un super collectif, on a signé avec les jardiniers, une convention avec elles, parce qu'il y a pas mal de filles, qui leur donne le droit de grimper dans les arbres de plusieurs parcs de la ville de Nantes. Tu vois ça y a 3 ans ça aurait été juste inenvisageable. Impossible. On fait du yoga, cet été on a privatisé des parcs, on leur a donné les clés et les filles du collectif de yoga ont fait toute une quantité de choses aux heures de fermeture. Alors c'est pas de la privatisation parce que moi je leur dis, on vous donne le parc par contre vous faites des trucs gratuits. Qui veut vient, dans la limite de la jauge sportive ou covid mais tu vois le deal est là. Je passe ma vie à ça. Ils attendent que ça, la plupart des passionnés, des sportifs, ils adorent, plus y a de gens plus ils sont contents et ils aiment parler de leur passion. Autre exemple, plus formalisé avec les fédérations, l'ouverture d'un site naturel d'escalade, pour lequel on est dans des références normatives très très claires, très bornées. Qu'est ce que je deale avec eux ? Je leur deal, la plupart des falaises d'escalade en France vivent grâce à la vente des topo guides qui sont des livrets qui disent tu arrives sur cette face, tu as telle voie, telle voie, t'as besoin de tant de dégainé, c'est telle difficulté, et ils vivent grâce à ça. Je leur dis bah non, nous on fait gratuit. Et on diffusera sur internet. Je leur dit aussi comme on est sur un site en plein coeur de ville, là on se compare avec les blocs en plein coeur de Central Park, ou un site à Dakar au Sénégal, et puis à Edinbourgh et puis Grenoble, mais en coeur de ville non ça n'existe pas ailleurs. Donc en coeur de ville il va y avoir une quantité incroyable de gens qui vont passer, qui vont vouloir essayer on est sur une pratique qui est autrement plus dangereuse que la slackline, donc là on fait aussi un effort sur site de médiation, froide on va dire sur des panneaux.

Et qu'est ce que je fais tout l'été, alors là pour le coup je les ai payé, deux fois par semaine les cadres de la fédérations étaient sur le site, à dispo, à faire du conseil ou de l'alerte.

Moi: C'est comme ça aussi que vous gérez la responsabilité des sites, comment ça se passe?

D: Y a pas vraiment de diversité en réalité, même pour l'escalade. En fait pour la petite histoire, l'escalade, jusqu'à très récemment, Nantes à été la première falaise nationale à signer la première convention de la fédération française d'escalade. Parce que jusqu'à présent, la fédération d'escalade via la signature des conventions, y en a 900 en France. Cette signature transférait la charge de la responsabilité du site, la responsabilité juridique du site à la fédération. C'est qui est une anomalie dans le droit français, car le droit français dit que c'est le propriétaire qui est responsable du site. Le trottoir, un parc, c'est la ville ou la métropole quand c'est une métropole qui en est propriétaire foncière. Elle a la charge juridique du site. Pour différentes raisons, la fédération a voulu déconventionner, bref. Donc on a conventionner une convention qui réintègre le cadre normal, c'est à dire que c'est la ville qui est responsable de la falaise. Dans l'exemple du skate qui est un peu plus difficile et on a travaillé longtemps avec les services juridiques, qui eux-mêmes nous disent, vous êtes dans un interstice, entre deux trucs, on sait pas trop. Les mecs font un module, ils font du béton à Vincent Gâche. Nous la charte, elle dit qu'on vous autorise en fait à construire mais la ville paiera le bureau de contrôle pour vérifier que les modules construits soient bien dans le cadre NF je sais pas quoi. Donc on paye un bureau de contrôle, parce qu'en fait in fine même si c'est pas dit comme ça, la ville elle fait la réception de ces modules et elle en a la charge elle est de fait propriétaire. Donc en faisant le contrôle, finalement on dit aux skateurs, faites les trucs dans les règles de l'art parce que sinon, si le bureau de contrôle dit neant, nous on détruit, ça reste pas. Simplement, le coût pour la collectivité, c'est 10 fois moins. Entre faire construire un skatepark par une entreprise spécialisée et la faire DIY, c'est du simple au double. Et puis eux ont la capacité de discuter entre eux, c'est pas moi qui vais aller discuter avec Kevin 13 ans, qui est pas d'accord parce que le module, l'angle lui va pas.

Moi: oui et puis faire un module pour chacun c'est pas possible non plus, donc il faut gérer ça.

MD: C'est intéressant ce que tu dis aussi parce que jusqu'à présent, moi je trouve que les villes ou les élus quand ils faisaient un équipement sportif comme ça en plein air ils voulaient répondre à toutes les pratiques parce qu'ils voulaient faire plaisir à tout le monde et n'exclure personne et ça part d'un bon sentiment sauf que ça marche pas. Je pense qu'il faut qu'on assume aussi qu'une communauté de trotiriders a pas les mêmes besoins que les bmx donc ils vont pas faire les mêmes modules et je pense qu'on va réussir ça pour le futur lieu de pratique. À chaque communauté son équipement ou à chaque

niveau de pratique son équipement. Le hangar, par exemple, je passe le passif, je passe les critiques tout ça, force est de constater qu'ils ont réussi depuis le début à faire de l'éducation populaire, ils ont initiés une quantité astronomique de gamins, gamines, à tout un tas de support, skate, trottinette. Et bien chacun son truc. Ils font très bien ce truc là, qu'ils continuent à le faire et ma communauté de tontons skateurs qui sont sur des pratiques de haut niveau, dangereuses, faites vos trucs y a pas de contradictions. Moi quand je suis arrivé là, j'étais un ovni, je crois que je le suis toujours d'ailleurs. Mais quand même en 3 ans on a réussi à faire comprendre des trucs. C'était pas facile de parler à mon directeur, il est pas là, qui lui parle football avec les autres collègues. On parle pas de la même chose, c'est ce qu'on appelle la conduite du changement, sur les organisations c'est voilà... Faut que tu le retiennes ça dans le... C'est pour ça je parle pas de moi, il faut que les fonctionnaires, que les collectivités comprennent que c'est en travaillant avec les autres et puis si vous voulez faire vous-même, mettez des gens, mettez des ovnis à ces postes là, tu vois ce que je veux dire, ça me semble central dans la compréhension des cultures sportives et la compréhension des méthodes à agil, c'est deux piliers du faire. La façon dont je fonctionne, je me suis vraiment inspiré des méthodes agil, j'ai expérimenté, revenir en arrière, dire que peut être qu'on arrêtera, peut être qu'on reviendra en arrière, expérimenter, expérimenter. La plupart des fonctionnaires ont peur de ça parce qu'ils disent à tort, on pourra pas revenir en arrière, et beh non on peut. On peut si on le dit dès le départ. Je pense que, je suis pas spécialiste en urba, mais je pense qu'à Nantes on est bons là dedans, on ose un peu plus. Cette année on a un nouvel élu en pratique sportive libre, qui est un type avec qui j'ai surfé et il est pas là pour rien quoi. La confiance elle va aussi dans l'autre sens c'est pas seulement entre l'institution et les pratiquants c'est aussi la confiance entre l'institution et l'exécutif. Ca aussi ça prend du temps et tu peux rien faire contre ça, y a des choses c'est incompressible.

Tu vois si tu vas interroger les skateurs, ça tu leurs dit pas parce que je suis pas sûr qu'ils en aient conscience, moi j'ai pas de honte. La semaine dernière j'ai fait une réunion avec les skateurs et des collègues, en début de réunion les skateurs commencent à me la faire à l'envers. Je me suis mis à leur parler là comme je te parle et je t'assure que j'ai vu mes collègues me regarder haan, mais il se prend pour qui enfin, jamais ils oseraient faire ça. En fait t'arrêtes de prendre les gens pour des cons quand tu leur parles en vrai comme eux. C'est le langage du fonctionnaire, qu'il soit oral ou écrit, stop, ça marche plus ça. Alors c'est facile pour moi, comme je te le dis depuis le début, je travaille avec des gens qui sont dans cette culture sportive, contre culturelle, donc ça les choque pas. Je serais tatoué, ça les choqueraient pas quoi. Pour dire les choses bêtement mais je crois, je pense, quand même qu'on devrait faire pareil avec les club de foot, de gym... Mes collègues je pense qu'ils devraient parler comme ça aussi en réunion, bon ça leur feraient bizarre, comme c'est pas dans les habitudes ce serait compliqué. C'est quoi ton approche précisément ?

Moi: C'est d'observer un petit peu les pratiques qui se passent dans Nantes et puis aussi axer sur la politique publique, donc comment est ce que c'est possible de faire du sport en ville et comment est ce que la ville le permet et le rend possible.

MD: Je suis pas certain pour être très honnête, que tes enseignants, c'est pour les critiquer mais je suis pas certain que, tout ce dont on parle depuis longtemps là, c'est une approche éthique. Alors y a une approche comportementale mais c'est surtout une approche éthique et méthodologique. Je suis pas certain qu'ils captent et pourtant je suis certain que c'est ça, l'important. Alors je te le dis pour te prévenir, te mettre en garde. Et pourtant il faut que t'en parles, il faut que le dises ça. Faut quand même aussi les rassurer tes profs, tu verras à la lecture du document [réponse à l'avis citoyen de Nantes Terrain de Jeux]. On est dans un cadre formel quand même, la ville, l'institution, a mis en place un cadre formel et elle voyage que là dedans, elle travaille que là dedans. Ce que tu peux dire aussi, je pense prof là, tu peux aussi insister sur la nouveauté. Alors là pour le coup pour une direction des Sports. Là je sais pas c'est à interroger avec eux et avec toi, mais tu vois être sur un programme d'urbanisme qui inclut la conception d'un gymnase, une direction des sports sait faire donc elle peut venir en expertise, en co-travail avec un archi. Mais l'espace public n'était pas jusqu'à présent une compétence des directions des Sports. L'espace public dans le sens où, tu vois je pense aux Dervallières où évidemment les tours, l'urbanisme là, les questions de l'ANRU tu vois, et puis dans ces tours y a un gymnase, à côté y a un stade de foot enherbé, un city stade. Ca reste plus ou moins clos, ils sont clos. Pour moi c'est pas un espace public.

Moi: Oui c'est juste dehors.

MD: Oui c'est dehors mais c'est clos. Pendant très longtemps y avait des gardiens bon ça coûte cher y a plus de gardiens, mais y a des chaînes, de la vidéo, c'est pas l'espace public. Alors que le parc, la voirie... Alors y a aussi un truc intéressant que moi j'aimerais bien travaillé, qu'on travaille pas assez. je sais pas comment appeler ça. L'espace public privé, je sais pas trop. Par exemple le parking qui est sous le centre commercial Beaulieu et y a pleins de parking comme ça dans l'administration, la cpam, la poste, qui sont vides en fait la moitié du temps, parce que la nuit y'a personne et le weekend y'a personne. Pourquoi est ce qu'on irait pas se faire du skate la dedans ? Tu vois y a encore toute une quantité d'espace urbain qui sont pas encore pris d'assaut enfin je sais pas comment dire, pratiqués et qui pourraient l'être.

Moi: Mais justement, vous en travaillant à la ville est ce que vous pourriez "cautionner" ça ? Vu que c'est un peu privé ?

MD: Non on a pas, alors évidemment qu'on pourrait rentrer en dialogue et

j'aimerais bien qu'on s'y mette un jour. C'est à étudier, ça n'a pas été dans les priorités mais c'est un vrai sujet de l'avenir quoi. Sachant qu'après tu vous tu rentres dans des délires "est ce que c'est des ERP ?". Y aura des trucs à explorer mais faut pas dire non. Tout est possible, il faut explorer les choses. Je pensais à ça et je pensais à quoi d'autre ? Je sais plus, bon voila.

Moi: C'est vrai que ce sont des espaces dans lesquels, ce serait intéressant parce que c'est pas utilisé tout le temps techniquement et c'est un sol hyper lisse qui est bien pour le skate.

MD: C'est top, il pleut tout le temps un peu à Nantes, on a un espace couvert ouvert très bien mais on va pas en faire 15. Moi j'imagine assez bien perler la ville de petites conventions, de petits parking administratifs, de l'administration ou des espaces commerciaux, mais c'est tout un projet d'avenir quoi. À voir. Parce que ça se fera pas seul. Mais tu vois la preuve par l'exemple, plus on aura de conventions avec l'institution et les collectifs sur l'espace public plus on dira dans la tête de ces propriétaires de parking "ah oui bah pourquoi pas expérimenter, allez on teste 6 mois".

Moi: Justement en parlant des projets d'avenir, qu'est ce que vous prévoyez de faire encore en termes de projets, vous parliez d'un hangar mai est ce qu'il y a d'autres espaces ?

MD: alors on a pas vraiment, on fonctionne pas, on a pas budgétiser de gymnase "pratiques sportives libres" non. Il faut que ça reste l'essence. L'essence c'est les pratiques sportives LIBRES.

Moi: C'est pour ça qu'il y a ce côté, comment je vais pouvoir faire pour que les gens pratiquent finalement.

MD: C'est pas moi qui vais le faire. C'est je constate dans les 6 mois à venir une pratique émergente et les collectifs viennent vers moi pour dire on aimerait bien faire ça, alors là on en discute. Méthode agile. On aimerait un équipement de fitness dans le quartier bidule, pourquoi pas, on étudie le truc. Les coûts sont pas énormes, c'est une politique publique qui coûte pas grand chose. Alors effectivement cet espace couvert ouvert fait exception, c'est vrai que là on va être sur des coûts importants. C'est plusieurs millions d'euros ça dépend de ce qu'on aura. L'avenir de la politique publique c'est, soyons réaliste, c'est encore un bébé qu'on nourrit avec des produits bio mais c'est encore un bébé donc l'avenir c'est le faire grandir, explorer des nouvelles formes de gestion ça c'est clair. Si tu devais retenir trois trucs pour le mandat qui s'ouvre c'est continuer comme on a démarré et je peux t'assurer qu'on a beaucoup beaucoup beaucoup de choses à faire. On a le parkour qui

aimerait faire un site dans la vallée du cens, ce serait un espèce de parkour park ambiance arborée, montagne enfin je sais pas comment dire. Au lieu d'avoir des trucs à sauter en béton ils feraient des trucs à sauter en bois, des troncs, voilà. Plein de trucs. Alors voilà les trois trucs : continuer, lieux multi pratiques et commencer à explorer l'intercommunalité. Si y a trois trucs un peu synthétiques et symboliques dans l'avenir c'est ça mais finalement l'essentiel c'est continuer. Et puis sache aussi que je tiens très fort à ce que nous CO-construisons le bilan et que nous CO-construisons le plan d'action. J'espère le printemps on fera ça avec les collectifs. Même si c'est comment dire, pour dire qu'on l'a fait, on le fera quand même parce que je veux qu'on légitimise. Je veux que les collectifs partagent. C'est pas pour dire qu'on l'a fait c'est pas ça. C'est juste, même si c'est moi qui l'écrit le bilan et le projet, au moins je veux qu'il soit lu, partagé, discuté avec les collectifs. Comme ça au moins on est d'accord, tout en sachant que je pense qu'on repartira sur un projet qui soit de cette nature là. C'est à dire qui ne soit pas un plan d'action précis, je veux faire tel équipement à tel endroit, non, non. Je vais répondre à l'envie que nous avons constaté des yamakasi du coin, de travailler à faire un truc arboré, d'accord et puis on verra. C'est vraiment cette patte qui...

Moi: C'est du sur-mesure finalement, c'est pas une généralité qui permet à Machin de faire du sport,...

D: Ouais c'est du sur-mesure ouais, c'est comme les city-stades qui étaient le seul exemple plus ou moins récent de, qu'à été une mode à un moment. Et ils en ont foutu partout, tu vois, surtout dans les quartiers populaires. Eh beh très vite, deal, y'a plus de filles dedans, on les éclaté c'est que les mecs et puis personne s'en occupe, ça se détériore, y'a pas de collectif qui est là pour gérer. Voilà, tout sauf ça. Moi on m'avait poussé au début, "bon alors il faut qu'on installe des street workout, partout, dans tous les quartiers". J'ai commencé par dire non, j'ai bien vu qu'ils étaient pas d'accord, bon bah t'es fonctionnaire, faut faire ce qu'on te demande. j'ai essayé de pas mettre le doigt dedans. J'ai laissé ça aux équipes de quartier et sport. C'est mon boulot. Je leur ai dit c'est une mauvaise idée, vous travaillez avec personne. Conséquence, j'ai eu un bon exemple d'un équipement qui sert pas et sur lequel on a eu des problèmes. Plutôt de l'ordre de problèmes communautaristes. C'est un autre type de problème que le deal. Le deal j'ai des problèmes à Vincent Gâche, j'ai des problèmes mais on le traite différemment. On le traite avec les skateurs, avec les médiateurs de quartier, on verra bien si on gagne ou pas mais voilà. Donc c'est du sur-mesure oui. Toujours. Faire avec et passer un deal avec les collectifs et dire ouais moi je veux bien mais tu montes le projet, tu suis la construction du projet et tu l'animes, moi j'attends que tu l'animes. Et je te lâcherai pas, tu l'animes. C'est ça qu'est important dans la ville. On est dans l'espace public...

Moi: et comment vous faites, par exemple là vous dites que vous demandez aux skateurs et aux asso d'animer les espaces, mais comment est ce suivi, eux reviennent vers vous ?

MD: la plupart du temps ils s'en rendent même pas compte en fait, je leur demande jamais formellement, si c'est arrivé pour Vincent Gâche et pour l'escalade, mais c'est les deux seuls quasiment. Tous les autres ils le font d'eux mêmes, puisqu'en fait on rentre dans une relation de confiance et de partenariat. Les mecs ils ont besoin d'un truc, vers qui ils vont, ils vont toquer à monsieur Morvan et puis moi je les surveille. Alors ça c'est peut être important pour les enseignants et pour toi, dans ma fiche de poste initiale, y avait, quasiment c'était un tiers de mon job, c'était la veille sur les réseaux sociaux. En fait la veille ça voulait dire surveillance même si c'était pas écrit comme ça. On a besoin de quelqu'un qui regarde, donc j'ai réussi à leur faire comprendre que c'était très efficace les réseaux sociaux mais que c'était pas suffisant, il faudrait aller sur site régulièrement et tisser des liens, mais moi je peux pas être partout. Comme ce sont des pratiques qui servent beaucoup des réseaux sociaux, c'était facile et cohérent et logique dans un point de vue métier. Donc j'ai ouvert des comptes, twitter, facebook, instagram, ... Et c'est très utile, d'ailleurs on a aussi avec les collectifs des groupes privés facebook de travail. Donc parfois ils sont en sommeil 6 mois, 1 an, alors qu'ils sont ouverts en soi, c'est qui veut vient mais ils sont privés. Facebook c'est plus simple et ...

Moi: Facebook finalement ça fait aussi partie de la relation de confiance avec les gens, ça fait partie de ce qu'ils utilisent eux.

MD: Complètement, ouais. Tu peux pas faire venir toujours tout le monde en réunion à 18h. Et d'ailleurs tu vois c'est marrant parce que chez les rageux tu les vois pas en réunion et tu les vois pas non plus sur les groupes privés par contre tu les vois sur facebook. J'ai un bon exemple sur mon mur début septembre, et j'ai dû me fâcher un peu. Mais pour 80 pourcent des gens ça marche très bien.

Moi: Du coup vous mettez aussi en place des événements, comme le festival Nantes Terrain de Jeux, y a aussi, peut être que c'est un autre service, je sais pas, la bourse aux vélos, je sais pas si c'est vous qui gérez.

MD: Non c'est pas nous, c'est peut être l'asso, Place au vélo qui fait ça. Mais là on est plus sur les pratiques sportives de déplacement, domicile-travail quoi, c'est pas pareil, là on est vraiment dans le jeu. Événements, oui. Y avait deux raisons à ça, en fait, ils ne savent pas ils ne s'en rendent pas compte mais qu'importe. Mon idée de l'événement au départ c'était avant tout un prétexte pour que les collectifs se rencontrent, mais évidemment je leur ai pas présenté comme ça. Je leur est présenté bah voilà est ce que vous voulez pas qu'on fasse

un super événement où il y aurait toutes les pratiques et où on pourraient faire des initiations gratuites pour ceux qui veulent. D'un côté, ça et puis de l'autre faire de la démo, du spectaculaire quoi, montrez ce que vous savez faire aux nantais quoi. Et en fait c'est comme ça je te le pose en mille, ça s'est passé de la même façon que tout ce dont on parle depuis le début. D'abord j'ai voulu les hameçonner, alors je leur ai dit est ce que vous voulez qu'on fasse ça. Ils ont tous voulu, ça a pris très vite, je leur ai dit voilà, vous faites un projet, moi je fais rien à votre place. Vous faites un projet vous avez trois mois. Le seul cadre, les règles du jeu que vous devez respecter c'est que votre projet il ai 3 temps, des temps de pratiques sportives libres, votre espace que vous aurez aménagé, le skate, le street workout, ce que tu veux. Des temps de démonstration spectacle et des temps d'initiation gratuite. Voilà ce qu'on a fait. Et ils sont revenus alors évidemment, entre temps, allô Morvan, est ce que là on délire complet, est ce que c'est possible, oui allez y continuez, vous êtes dans le bon truc, monter la tour de Bretagne en escalade, non on ira pas. Mais c'était ça le délire.

Moi: Mais c'était des temps de démonstration, partout en ville ?

MD: Non les 2 éditions, on leur disait où ça se passait et en fait ils aménageaient l'espace. Voilà ça se passera là, on a ce périmètre, si vous voulez vous pouvez faire à côté, pourquoi pas, allez y dans votre projet mais c'est là. Deuxième édition sur cette modalité là. La troisième édition on devait passer un cap et investir tout le parc des Chantiers, patra COVID, je te le fais simple mais ça revient à ça. Et je pense que ça arrivera un jour. Un jour on fera un truc démentiel à plus centaines de milliers d'euros sur le parc des chantiers, mais bon c'est pas le moment d'imaginer ça entre guillemets. Le COVID arrive, commande politique en début mai, il faut animer toute la ville, parce que les gamins, on sait pas si les vacances vont continuer, tu vois à l'époque, bref. et donc on a conçu un programme qu'on a appelé les Estives Nantes Terrain de jeux. Et donc là en effet, ils avaient trois semaines et j'avais trois semaines pour pondre un programme de deux mois et répartis dans toute la ville. Je leur ai dit non moi j'ai une enveloppe budgétaire, proposez moi un truc tout l'été. Donc ils [asso et collectifs] ont fait ça, ils sont venus avec des projets, avec des devis. Bah voilà nous on veut faire ça, ça, ça. Je leur ai dit faites simple. Et, ça a tellement bien marché qu'il est probable qu'on nous demande de refaire un festival en fait, que ce soit un festival. Mais plus sur deux jours mais sur l'été. Et comment dire, ce truc a plu au Voyage à Nantes. Pour te dire, j'ai des collectifs, du parkour, ils ont à la fois eu des devis pour l'été, dans le cadre de l'animation sportive municipale, aux dervallières par exemple, et des devis dans le cadre de Nantes Terrain de Jeux, grand public. Et le VAN, nous dit, vous avez des idées. Ça peut rentrer dans des animations. C'est là où on voit que cette politique publique, elle se doit de travailler pour le quotidien des nantais toute l'année, mais qu'elle a peut être en potentialité, un travail à fournir sur le marketing territorial, le

tourisme en fait. Les gens qui viennent visiter Nantes. Le VAN ils veulent proposer le VAN en Van's, donc visiter des œuvres, mais en y allant en courant, en faisant du parkour. L'escalade, cette année, ils ont fait de l'urban climbing donc en fait, tu t'inscris et ils prennent des tapis. C'est du block en fait et on va grimper sur des éléments urbains. Et cette démarche grand public, si tu voulais inscrire un truc de long terme, j'ai pas le temps et c'est long, mais j'aimerais qu'on aille jusqu'à l'offre touristique sportive urbaine. À la nantaise, donc c'est le VAN, donc c'est la culture. Et finalement on est dans l'animation de l'espace public, toute l'année, sauf que là c'est l'été et la population n'est pas la même, il y a plus de touristes. Mais tu vois, je sais pas, à Lyon je serais ravi qu'il y ait un parcours sportif. Je sais pas si ça existe ailleurs, ce serait intéressant de faire un benchmark des offices du tourisme, des grandes métropoles pour voir s'ils ont des offres comme ça. Mais il y a tellement de choses à faire.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTRES

Entretien semi-directif du 23/10/2020

Brice Thomas - chef de projet à la SAMOA

Moi: Du coup vous m'aviez dit que vous aviez vu les aménagements des berges.

BT: Je les ai vu, je les ai suivis surtout. Alors, avant de commencer, c'est Loan, à l'école d'archi, et donc le sujet principal c'est ...

Moi: Les pratiques sportives libres en ville, et en fait je m'intéresse à comment est ce que la ville rend ça possible, comment est ce qu'elle permet qu'on puisse pratiquer un sport quand on veut, comme on veut, ou à peu près. Donc il y a l'aspect politique et je fais aussi des enquêtes de terrain pour me rendre compte qui sont les pratiquants, qu'est ce qu'ils font, comment ils le font etc.

BT: Ok. On va aller droit au but. Alors oui j'ai suivi le projet de requalification des berges nord de l'île de Nantes, quand je suis arrivé à la SAMOA, c'était fin 2017. C'est un projet qui avait déjà été lancé, en étude, en conception et même en travaux, j'ai repris la suite d'un précédent chef de projet. Pour autant j'ai quand même pas mal suivi les choses, et du coup nécessairement je me suis sensibiliser à la question de la pratique notamment du parkour et du street workout sur ces secteurs, et aussi du skateboard, puisque c'est une pratique libre, en tout cas qui est libre dans sa philosophie de pratiquer ce sport. Donc la question c'est comment on en arrive là, pourquoi ..?

Moi: Oui, comment est ce que vous aménagez ces espaces, comment vous le faites, comment ça se passe ?

BT : C'est un bon exemple les berges Nord parce que ça illustre un peu la méthode. Donc en fait, la SAMOA on est aménageur de l'île de Nantes et que de l'île de Nantes. Pour schématiser très vite, aménageurs c'est simple. Y a l'aspect dépenses/recettes. Les dépenses c'est les travaux que l'on réalise pour viabiliser le territoire, les routes, les voiries, les espaces publics, les équipements, et puis les recettes c'est les terrains que l'on vend, une fois viabiliser pour des opérations immobilières. Et du coup dans ce cadre là on a quand même des programmes et des objectifs de réalisation à faire, et la requalification des berges nord faisait partie des grands objectifs qu'avait la métropole dans le cadre du dialogue citoyen, des grands débats Loire, avec les nantais, de proposer une alternative à ce que c'était avant puisque c'était des parking. Donc pour faire ce projet de requalification, on a retenu une équipe de maîtrise d'oeuvre, après consultation avec un début de programme mais

dans le cadre de cette consultation on demandait aussi aux équipes de maîtrise d'œuvre de faire des propositions, de programmation, mais qui serait des bases à une concertation. Donc une fois que la maîtrise d'œuvre a été retenue on est entrés dans une phase de concertation avec les nantais. Donc il y a eu des ateliers de concertations qui ont été montés.

Moi: Avec qui exactement ? C'était qui veut, vient ou ?

BT: alors j'étais pas là à l'époque mais il me semble que l'équipe de maîtrise d'œuvre, c'est le bureau d'étude Bruit de Frigo qui pilotait la phase de concertation, et je pense qu'il y a eu pas mal de choses différentes, des bus citoyens, des ateliers, des réunions publiques pour expliquer le projet et puis recueillir les différents avis, un peu toutes les idées et puis il me semble qu'il y a eu des petites tables rondes organisées sur des trucs un peu plus spécifiques pour réussir à définir les choses. Donc au tout début, pour illustrer la proposition de la maîtrise d'œuvre c'était que sur les berges, en fait ce soit plutôt pour le sport d'extérieur, y avait un grand mur d'escalade, y avait aussi un peu de skateboard, de vélo mais c'était pas forcément ce que c'était aujourd'hui. Dans la concertation on s'est rendu compte qu'il y avait une expression des associations de skateboard qui étaient là, y avait une envie, y avait un besoin. Ça s'est en fait orienté vers une proposition de skatepark. Après, on travaille aussi avec nos partenaires de Nantes Métropole, je sais pas si vous l'avez bien en tête mais nous en fait on travaille, alors la SAMOA c'est une société publique locale, on a une mission qui nous est donnée par Nantes métropole qui nous délègue sa compétence d'aménagement, et donc nécessairement on travaille avec Nantes Métropole.

Moi: Et donc avec la politique de Johanna Rolland.

BT: Forcément. Et également on travaille avec la ville de Nantes, qui sont pas deux choses différentes mais qui sont quand même différentes. Et donc à la ville de Nantes, y a la direction des Sports, puisqu'on est dans Nantes, la question du sport c'est pas un sujet métropolitain c'est un sujet de la ville. Donc on a travaillé aussi avec la direction des Sports qui connaît le milieu associatif et qui nous a permis aussi d'aller toucher ces différentes associations sportives. Alors y a des associations, des clubs et donc en fait y a eu une expression d'un besoin de skatepark et aussi de pratique, alors je sais plus si c'était du parkour ou du street workout mais à la fin dans le programme ce qui est ressorti c'est ces 3 grands sports, on va dire, de pratiques libres, sachant que dans toute la concertation, les berges vous l'avez peut être parcouru, mais y a différentes séquences, où là on est sur une séquence peut être un peu plus nature, époque Chemetoff où on a une sorte de plage enherbée, le long de la Loire. On a une séquence, alors je sais pas le nom des essences là, mais on est sur un cheminement, ensuite on a une séquence qui était initialement plutôt

enfants, famille avec des aires de jeux et des sols souples, une via ferrata pour enfants donc ça, ça fait partie des éléments, on retrouve un petit peu l'idée initiale qu'avait eu la maîtrise d'oeuvre avec un mur d'escalade. Alors je pense qu'à l'époque ils ont pas simplement pris la concertation comme donnez nous des idées puis on va les appliquer mais ils ont aussi interpréter et peut être qu'il y a eu des demandes d'avoir des espaces pas que pour les jeunes on va dire de 12 à 30 ans, ou plus, mais un espace pour les plus petits, donc plus apaisé, ça a donné cet espace là, via ferrata pour enfants, sols souples. Bon ils n'avaient pas anticiper la problématique du graffiti. Et puis y'a cet autre espace plus actif, avec le skatepark, les skateparks parce qu'il y en a plusieurs, les barres de street workout et puis les agrès sportifs. Donc ouais y a eu un espace sportif, et puis un petit peu plus loin, le belvédère qui accueille la guinguette du belvédère, voilà. Donc si on se focalise sur l'espace sportif skate/parkour, y a eu des échanges avec les associations. Les associations ça veut pas dire que ça représente tout les pratiquants. Alors par exemple y a une contrainte qui a été intégré c'est qu'on est sur des anciens quais donc en fait y avait des accès aux quais, donc c'est une pente et cette contrainte elle a été réutilisé pour réaliser un des skatepark qui s'appelle le skatepark street du coup et qui est en pente, puis l'autre opportunité c'est la pile du pont qui forme une sorte d'alcôve dans laquelle y a le bowl qui a été créé. Et donc du coup y a eu des demandes des associations qui disaient un bowl c'est bien plutôt comme ça plutôt comme ça, pareil pour les différents modules qui fallait mettre dans le skatepark.

Moi: Oui donc ils ont eu leur mot à dire pour savoir comment créer ces espaces.

BT: Exactement, encore une fois, ça représente pas tous les pratiquants. D'ailleurs, après coup et même pendant, j'en ai entendu parler quand je suis arrivé, c'est que certains pratiquants disaient ceux qui sont de l'association et qui vont parler avec l'aménageur, en gros c'est des vendus, voilà ils collaborent alors que le skate c'est une philosophie de la liberté, enfin bon. C'est paradoxal mais y a eu un peu cette position là. Donc ça a donné ces espaces là. Y a aussi d'autres associations de parkour, alors je me rappelle plus les noms, je crois que c'est "Escobarz" et il doit y en avoir une autre qui a aussi contribué et du coup y a eu des échanges dans la conception de l'espace de cette pratique et des différents modules de parkour auxquels il a fallu ajouter une dimension qu'on a pas forcément, c'est qu'on est dans l'espace public, ce sont des équipements publics, mis à disposition du public du coup, pour lesquels on doit respecter une norme et donc c'est assez paradoxal pour des pratiques dites libres, c'est que on avait un bureau de contrôle qui nous disait attention risque de chute sur un bord saillant, le skateboard s'il part dans les jambes d'un piéton qui passe là c'est dangereux. Mais c'est aussi devoir respecter des normes liées à ces espaces de pratique. Il faut l'avoir en tête mais il y a un cheminement qui permet depuis le quai haut de la Loire de descendre sur le quai bas et ce cheminement il est longé par le skatepark street et en contrebas on a la

partie street workout et parkour. Sur la phase chantier c'est assez marrant mais quand je suis arrivé moi, il venait d'y avoir un accident, c'est à dire que le bowl était pas encore terminé qu'il y avait déjà des skateurs qui voulaient en faire et un jeune skateur qui est tombé et qui s'est blessé assez gravement dans ce bowl. Donc ça, ça permet d'illustrer aussi l'esprit du pratiquant de skateboard, c'est une pratique aussi vraiment libre au sens propre où c'est pas forcément parce qu'il y a un espace qui est fait pour, qu'il va aller faire du skateboard, on a eu des échanges après avec d'autres associations, des skateurs qui nous disent, ne serait-ce que se déplacer on peut pratiquer du skateboard, sur un banc, une grille ou j'en sais rien. Et du coup les aménagements étaient pas terminés, encore mis à disposition qu'il y avait déjà une pratique qui se faisait, ce qui n'était pas forcément le cas sur les espaces de street workout ou de parkour. Ca illustre un peu les différences de cultures. L'année dernière j'ai échangé avec un, alors je sais pas si c'est une thèse, ou au moins un mémoire qui a été rédigé là dessus, par Robin Lesné, qui a écrit son mémoire sur la pratique des sports libres ou sur la pratique libre des sports, et du coup oui je pense qu'il y a une différence de culture entre le skateur et le traceur et il y a encore une différence avec celui qui fait du street workout qui a pas la même pratique que le parkour. Et au delà de ça, une fois que les espaces ont été aussi mis en service, livrés, y a eu une appropriation extrêmement rapide de ces espaces notamment par les skateurs qui s'est même étendue au delà des zones qui avaient été identifiées pour leur pratique puisque, ça se voit plus forcément bien aujourd'hui, parce que ça a quand même évolué ce secteur là mais y avait aussi deux espaces qui avaient été imaginé pour faire du badminton et pour faire du volley, avec une mise à disposition en fait de filet dans la guinguette du belvédère qui aurait été donné en échange je sais pas moi, d'une carte d'identité. Et en fait cet espace là il a été très vite approprié par les skateurs, parce qu'il est plat et que ça leur permettait aussi de s'entraîner et de faire des figures. Et du coup, j'y ai pas passé des heures non plus, mais on peut un peu se rendre compte de la géographie de ce secteur, avec le bowl qui est pour un niveau de pratique quand même assez maîtrisé, le skatepark street plutôt pour les trottinettes, et les jeunes du collège à certaines heures, qui sortent pour aller dans cette zone et puis la partie plate où on est un peu entre les deux pour justement améliorer sa pratique et être à plat, et d'ailleurs on avait aussi d'autres remarques qui nous ont été faites, c'est que le skatepark street, il était nul parce qu'en fait quand on fait du skate park c'est bien d'être à plat parce qu'une fois qu'on est descendus il faut remonter et ça c'est pas bien, bon.

Moi: En faisant mon enquête c'est aussi ce que j'avais entendu de certains et puis d'autres qui me disaient, j'adore le fait que ce soit en pente, de toute façon y a un peu de tout et on peut pas plaire à tout le monde.  
Et le parc des machines ? Peut être que ça vous concerne moins je sais pas trop dans quelle mesure est ce que ça vous concerne ?

BT: Le parc des machines, un peu moins parce qu'en fait c'est vieux quoi. Dans le sens où ça a été fait y a un moment et aujourd'hui il me semble que c'est piloté par le VAN. Il me semble que sous les nefs y a parfois des pratiquants de rollers, de bmx qui s'y retrouvent, alors certainement parce que c'est un espace qui est à l'abris et puis je sais pas si c'est le bon terme de dire qu'il est beau mais il permet de faire des images qui sont sympas. C'est quand même, y a des perspectives avec les grandes nefs, y a du monde, y a l'éléphant. C'est bien comme endroit. Si on devait le comparer aux berges c'est aussi un bel endroit parce qu'il permet en fait de se montrer, le bowl c'est comme une scène, y a souvent des gens qui s'arrêtent en haut, pour ceux qui font du parkour ou du street workout, ils sont visibles et puis malgré tout ça reste un sport ou dans l'espace public, alors peut être pas forcément pour le parkour mais pour le street workout qui cherche un peu à se montrer, à faire le show, ça pose une question aussi sur la pratique du sport libre pour les femmes mais bon. Du coup si je reviens sur le parc du chantier, c'est un peu vieux et c'est plus des pratiques qui se sont installées, je veux pas dire de manière spontanée, en tout cas à la SAMOA, on a pas chercher forcément à les mettre à cet endroit là, et puis après plus proche de la Loire on des installations, des barres, il me semble qu'il y a des barres de street workout qui sont dans ce coin là. Bah du coup on a un peu répondu à la question comment on programme ces espaces et je vais pas dire que c'était une opportunité mais c'est quelque chose qui était issu de la concertation, de l'élaboration de cette programmation. Quel type d'espaces on propose ? Quelles pratiques y sont possibles ? Aujourd'hui les questions qu'on se pose en tant que aménageurs et aussi avec la maîtrise d'oeuvre urbaine, et la maîtrise d'oeuvre qu'on a en ce moment c'est celle de Jacqueline Osty, donc multiple grand prix d'urba, paysage etc, avant c'était une autre équipe, et puis encore avant on avait Chemetoff. Donc on a différentes maitrise d'oeuvre qui se suivent sur des périodes de 6 à 10 ans à peu près. Donc aujourd'hui quand on est sur de la conception d'espaces publics, et qui peuvent accueillir du monde et potentiellement des pratiques sportives, avec l'équipe de Jacqueline Osty, je veux pas dire qu'on en a pas encore fait mais, c'est principalement, je sais pas si vous connaissez le projet urbain, comment il est programmé, il faudra aller le site internet de l'île de Nantes mais c'est des principes de parc. Donc on a va avoir des grands parcs, plutôt sur la longueur, qui vont aller sur des axes est-ouest vers la pointe ouest de l'île. Et du coup sur ces parcs là on doit avoir une programmation des différents espaces, on va retrouver donc des espaces paysagers, de contemplation, des espaces de détente, d'arrêt, et aussi des espaces sportifs, parce qu'il en faut. Et à ce stade on est encore un peu loin de se dire qu'est ce qu'on y met, pourquoi on y met des choses et pourtant on se pose quand même la question, bah c'est du sport donc y a un enjeu de santé, ais y a aussi la question de qui fait du sport et la question de la femme dans l'espace public de manière générale mais aussi dans le sport. Alors c'est une question qu'on a pas encore explorer à fond mais dont on a bien conscience

et qu'il faudra qu'on s'en saisisse. Et puis il y a aussi l'enjeu du changement climatique. Donc quelle pratique sportive est compatible avec quel climat, on se dit que si on livre des choses pour les 5 prochaines années c'est très bien mais en fait ça va rester plus de 5 ans et donc il faudra qu'on se pose aussi cette question là de savoir qu'est ce qui va avec. Est-ce que on vise spécifiquement des aménagements pour la pratique sportive libre, je dirais que non. Après on se rend compte qu'il y a eu différents modèles d'aménagement qui ont été réalisés pour les pratiques sportives, les city-stades, y a le running, la course à pied classique, alors j'allais utiliser un mot qui est nul c'est les nutch, c'est des aménagements qui encouragent à pratiquer du sport, parce que je sais pas on a tracé des lignes comme sur une piste d'athlétisme sur un chemin, ou y a des marches où on dit bah voilà vous avez monter 5 marches vous avez dépensé 5 calories. Donc voilà il y a des concepts dont on doit se saisir. Mais c'est vrai que dans la programmation on essaie de passer par une phase toujours de concertation, et si on se rend compte que derrière les gens ils ont besoin de, je sais pas, demain quand on va programmer nos espaces ils vont nous dire, on veut absolument être à l'abri parce que demain il fera très chaud, et en fait on veut être à l'abri du soleil pour faire notre sport et en même temps et doit tenir compte d'un avis de sécurité sûreté parce que si on fait des espaces couverts ça doit aussi être des espaces qui deviennent des points de deal ou de consommation de drogue, ou autre. Donc en fonction de ces différentes contraintes, on proposera une pratique sportive qui est adaptée, si ça doit être couvert peut être qu'il faut que ce soit totalement vide, donc je sais pas ce qui est adapté pour ça, mais ça tiendra compte de ces enjeux là. Mais on ne se dit pas qu'on veut absolument proposer de la pratique libre.

Moi: Oui, après ça perd de son sens aussi, si vous proposez absolument des espaces pour faire de la pratique libre, enfin dans pratique y a libre, donc si on impose des espaces dans lesquels ça peut se passer y a aussi cette dimension...

BT: Ouais, c'est vrai que c'est très paradoxal et encore une fois je reprend l'exemple des berges, on a proposer des espaces pour des pratiques en plus qui philosophiquement sont dites libres, et en même temps y a un besoin qui est là et on peut pas satisfaire tout le monde, en fonction des âges déjà, en fonction des pratiques. Alors c'est marrant parce que ça a été un chantier pendant longtemps donc je voyais souvent les mêmes personnes donc souvent les gamins qui allaient, ça leur permet d'être avec leurs parents, où ils ont rassurés parce qu'ils sont dans un espace un peu balisé, donc ils doivent pas pouvoir se faire mal ou en tout cas c'est prévu pour. Et donc là y a déjà une évolution, au travers de ceux qui pratiquent, y a des plus vieux qui venaient en vélo avec le skateboard sur le vélo pour faire du bowl et pas forcément pour se déplacer, et puis il y en a un petit peu entre les deux qui viennent en skate pour s'entraîner, pour se retrouver aussi dans cet espace, qui est un espace sympa, à côté de la guinguette l'été c'est sympa et puis en plus y'a de la musique.

et qu'il faudra qu'on s'en saisissent. Et puis il y a aussi l'enjeu du changement climatique. Donc quelle pratique sportive est compatible avec quel climat, on se dit que si on livre des choses pour les 5 prochaines années c'est très bien mais en fait ça va rester plus de 5 ans et donc il faudra qu'on se pose aussi cette question là de savoir qu'est ce qui va avec. Est-ce que on vise spécifiquement des aménagements pour la pratique sportive libre, je dirais que non. Après on se rend compte qu'il y a eu différents modèles d'aménagement qui ont été réalisés pour les pratiques sportives, les city-stades, y a le running, la course à pied classique, alors j'allais utiliser un mot qui est nul c'est les nutch, c'est des aménagements qui encouragent à pratiquer du sport, parce que je sais pas on a tracé des lignes comme sur une piste d'athlé sur un chemin, ou y a des marches où on dit bah voilà vous avez monter 5 marches vous avez dépensé 5 calories. Donc voilà il y a des concepts dont on doit se saisir. Mais c'est vrai que dans la programmation on essaie de passer par une phase toujours de concertation, et si on se rend compte que derrière les gens ils ont besoin de, je sais pas, demain quand on va programmer nos espaces ils vont nous dire, on veut absolument être à l'abris parce que demain il fera très chaud, et en fait on veut être à l'abris du soleil pour faire notre sport et en même temps et doit tenir compte d'un avis de sécurité sûreté parce que si on fait des espaces couverts ça doit aussi être des espaces qui deviennent des points de deal ou de consommation de drogue, ou autre. Donc en fonction de ces différentes contraintes, on proposera une pratique sportive qui est adaptée, si ça doit être couvert peut être qu'il faut que ce soit totalement vide, donc je sais pas ce qui est adapté pour ça, mais ça tiendra compte de ces enjeux là. Mais on ne se dit pas qu'on veut absolument proposer de la pratique libre.

Moi: Oui, après ça perd de son sens aussi, si vous proposez absolument des espaces pour faire de la pratique libre, enfin dans pratique y a libre, donc si on impose des espaces dans lesquels ça peut se passer y a aussi cette dimension...

BT:Ouais, c'est vrai que c'est très paradoxal et encore une fois je reprend l'exemple des berges, on a proposer des espaces pour des pratiques en plus qui philosophiquement sont dites libres, et en même temps y a un besoin qui est là et on peut pas satisfaire tout le monde, en fonction des âges déjà, en fonction des pratiques. Alors c'est marrant parce que ça a été un chantier pendant longtemps donc je voyais souvent les mêmes personnes donc souvent les gamins qui allaient, ça leur permet d'être avec leurs parents, où ils ont rassurés parce qu'ils sont dans un espace un peu balisé, donc ils doivent pas pouvoir se faire mal ou en tout cas c'est prévu pour. Et donc là y a déjà une évolution, au travers de ceux qui pratiquent, y a des plus vieux qui venaient en vélo avec le skateboard sur le vélo pour faire du bowl et pas forcément pour se déplacer, et puis il y en a un petit peu entre les deux qui viennent en skate pour s'entraîner, pour se retrouver aussi dans cet espace, qui est un espace sympa, à côté de la guinguette l'été c'est sympa et puis en plus y'a de la musique.

Donc à la fois y'a le terme de pratique libre parce que c'est lié à une culture d'un sport et à la fois de proposer un espace pour le faire, ça permet de le faire dans de bonnes conditions, sans se mettre en danger. Par exemple le parkour c'est quand même initialement une pratique qui était à culture très libre dans son approche, de pouvoir aller dans des zones où initialement c'était pas prévu qu'on y aille, ça se fait toujours sur des toits qui n'étaient pas prévus pour être accessibles avec des mecs principalement, qui sautaient d'un toit à l'autre. Mais là de donner un espace où potentiellement on est pas en dehors des clous je veux pas dire hors la loi mais en dehors des clous dans un espace qui n'est pas prévu pour et où on peut s'entraîner, pratiquer en sécurité, ça répond à une sorte de besoin et ça permet de toucher tout un panel de pratiquants. Pour faire un peu le parallèle c'est comme, en ce moment d'ailleurs c'est un sujet, la pratique du vélo. En fait, on se rend compte que la pratique du vélo augmente énormément et que finalement si on veut encourager les gens à faire du vélo il faut pouvoir répondre à tous les cyclistes. Aujourd'hui il y a déjà des gens qui font du vélo, on va pas les encourager plus ils en font déjà et potentiellement s'ils en font déjà c'est qu'ils arrivent à en faire dans les conditions qui sont offertes. Par contre y a des gens qui, même dans mes proches qui sont convaincus que le réchauffement climatique il est là que la pollution atmosphérique elle est là, donc fais du vélo, ouais moi j'ai peur je me sens pas en confiance parce que les voitures etc. Donc pour encore plus développer cette pratique du vélo, il faut proposer des pistes cyclables qui offrent un niveau de sécurité encore plus important qu'une simple bande cyclable, ou d'être loin des voitures pour que les gens qui vont en faire se sentent rassurés. Et ben là c'est un peu pareil, c'est de se dire la pratique libre effectivement elle est libre, si je veux faire du parkour il suffit d'aller dans la ville, si je veux faire du skate il suffit d'aller dans la ville pour trouver des éléments qui me permettent de pratiquer. Il suffit de trouver un endroit où y a une barrière et puis je sais pas un contrebas et puis de sauter et puis j'aurai fait mon truc, m'entraîner là dessus. Ou inversement y a peut être un autre pratiquant du parkour qui va se dire bah non moi je vais aller le faire dans l'espace qui est prévu pour parce qu'en fait, alors là on peut remercier le bureau de contrôle, y a un sol souple et si je tombe je vais pas trop me faire mal, les arêtes sont pas des arêtes vives même si c'est du béton, et du coup je suis dans un cadre qui me permet de faire cette pratique dite entre guillemets libre, mais qui sont dans des conditions pas forcément celles que je pourrais retrouver partout dans la ville et idem pour le skateboard, pour le street workout. Initialement, le street workout ça a commencé dans les aires de jeux pour enfants, parce qu'en fait y avait des barres, des échelles, des ponts de singe, et bien là maintenant on en propose un peu partout et ça permet de développer cette pratique. Même si c'est pas forcément quelque chose qui est forcément visé. C'est à dire nous on se dit pas qu'on est défenseurs de la pratique libre du sport, y a eu une opportunité de le faire, issue de la concertation et ça c'est aussi une manière de fabriquer la ville.

Moi: Oui de plus s'engager avec le citoyen ...

BT: Oui et puis aussi de répondre à une attente. C'est un truc auquel il faut qu'on soit vigilant en tant qu' aménageur, c'est de pas décréter que ce qu'on pense être bien, va être ce que les gens vont faire. Je sais pas ma phrase est bien dite mais c'est comme se dire oh bah tiens y a un problème les gens roulent trop vite, il suffit de mettre un panneau et les gens rouleront moins vite. À un moment donné il y a aussi un enjeu de lecture urbaine de se dire si on met un panneau, les gens qui habitent dans ce coin regardent plus les panneaux, on conduit et en plus on finit par avoir confiance si la route elle est très large je vais rouler vite. À l'inverse, si on veut que les gens roulent moins vite, ou s'adaptent à des contraintes qu'on veut imposer aux gens c'est au travers d'un aménagement qui va être peut être plus resserré et qui va donner une sensation de moins de confort et donc on roulera moins vite. Et donc pareil nous on est pas là pour dire, ce qui est bien de pratiquer c'est les pratiques de sports libres, c'est qu'il y a un besoin, une expression et du coup on essaie d'y répondre. C'est aussi répondre aux attentes des gens qui vivent en ville. Encore une fois, on garde une expertise, des compétences, c'est qu'il y a des choses qu'il ne faut pas oublier, la place de la femme dans la ville et puis la pratique sportive des femmes, la pratique sportive aussi des personnes âgées, ou même aussi des personnes à mobilité réduite, de leur proposer des agrés qu'ils peuvent aussi utiliser. Parce que la ville est pas, alors c'est presque caricatural, pour le jeune homme de 30, 35 ans quoi. Donc la ville on la fait aussi pour tout le monde. Au-delà de l'opportunité de développer, d'encourager, de favoriser une pratique sportive, il y a aussi d'autres enjeux auxquels on se doit de répondre.

Moi: Justement est ce qu'il y a des choses mises en place pour inciter les gens à avoir une pratique, de façon plus inclusive, est ce qu'il y a des projets en cours ?

BT: C'est chaud ça comme question. Eh ben là je, je parlerais pour moi et puis aussi de la manière dont on travaille à la SAMOA, encore une fois y a plein de choses à apprendre sur le site de la SAMOA. Mais la SAMOA, c'est une culture en termes d'aménagement qui est hyper intéressante parce qu'elle est très, on partage beaucoup, c'est à dire que moi je suis chef de projet de certains projets, pour autant je les partage avec mes collègues, ils vont me donner leur avis et me dire mais pourquoi t'as pas fait ça comme ça, est ce que t'as pensé à ça, etc et inversement ils vont me présenter leurs projets et moi je vais leur dire pense à ça etc. Donc déjà on partage beaucoup, pour essayer de se nourrir les uns les autres de nos propres cultures et puis de nos propres sensibilités. Ensuite on a nos maîtrises d'œuvre. Et nos maîtrises d'oeuvre, un on leur donne à elles aussi des objectifs, liés par exemple à l'impact carbone des aménagements qu'on

pourrait construire, ou aux enjeux que j'évoquais tout à l'heure, la place de la femme, les vieux, la santé etc. Après comment est ce qu'on choisit, je dirais pas qu'il y a une formule magique pour ça mais on essaie d'être un peu toujours, je veux pas dire de mettre toujours le curseur au maximum sur tous les sujets, mais presque. Et de se dire les espaces qu'on va réaliser, ils cochent presque toutes les cases quoi. Et bien oui à un moment donné, si on remonte 20 ans en arrière on se posait pas forcément la question de la place de la femme dans l'espace public, aujourd'hui c'est un sujet pour lequel on se pose la question donc on regarde un petit peu, chacun à notre niveau, tout azimut, on donne cet objectif là aussi à notre maîtrise d'oeuvre de l'intégrer dans ses propositions et après c'est le travail itératif de la conception où il va nous faire une proposition, oui c'est très bien ça atteint nos objectifs qu'on s'était donné ou au contraire, bah non il faut aller plus loin. Et peut être que lui aussi il va nous proposer des choses qu'on aura pas forcément identifiées. Peut-être que quelqu'un d'autre de la SAMOA dirait les choses totalement différemment mais en tout cas moi c'est comme ça que je le perçois. Je regarde s'il y a des questions auxquelles on n'aurait pas répondu.

Moi: Si par rapport au skatepark de Vincent Gâche, pourquoi est-ce que vous l'avez placé là à cet endroit là ? Est ce qu'il y avait des enjeux territoriaux..?

BT: Alors là c'est le travail du maître d'oeuvre qui se dit bah là j'ai un espace, qui a cette forme, qui a ses contraintes et du coup souvent les contraintes ça aident à dégager des opportunités. La rampe a servi à faire le skatepark parce qu'on aurait pu, il faut se dire qu'on peut toujours tout faire techniquement, après c'est une question d'argent aussi. Et donc du coup là concrètement on a peu modifié les espaces. On a dû couper des arbres par exemple, pour faire du skate park, là où on a le bowl maintenant. Le skatepark en pente, si on avait voulu faire un truc vraiment tout plat, il aurait fallu enlever énormément de terre avec un risque que potentiellement ça génère une déstructuration de la berge vis à vis du pont, vis à vis de la Loire. Il faut avoir en tête, c'est encore des sujets qui deviennent un peu techniques, parce qu'à côté de la Loire y a des sujets de confortements qui sont d'ampleur. C'est-à-dire que la Loire à Nantes, elle monte, elle descend. On a les berges qui sont plus ou moins naturelles et du coup en fait la Loire quand elle monte, les berges se gorgent en eau. Quand la Loire descend, elle descend plus vite que la terre se dégorge en eau. Et ça fait des effets de pression forcément hyper importants qui font que les berges elles font pression vers le bas et donc par exemple, au niveau du skatepark on le voit quand il y a marée basse. Il y a ce qu'on appelle de pattes blanches, ce sont des grandes planches métalliques qui sont enfoncées dans le sol jusqu'à peut être 15m qui maintiennent la berge. Et donc si on avait décidé de décaisser tout cet espace pour reprendre la pente qui menait au quai bas, on aurait dû se

poser des questions hyper importantes de confortement le long des berges, et c'est des montants qui sont très vite salés. On y avait réfléchi mais je sais pas 300 m de confortement c'est peut être 1 million tous les 100 m. Donc y a des choses comme ça on se dit peut être que ça donne plus de facilité de reprendre ce truc à plat, et ça coûte un million, non c'est pas possible, en plus c'est de l'argent public qui est en jeu. Et puis tout bêtement, la pente elle est là, il faut une pente PMR pour arriver au quai bas, autant en profiter. Donc voilà ça s'est fait comme ça. Il y a eu cette concertation qui a dit, on veut ça, on veut ça, je caricature, le maître d'œuvre il a pris toutes ces informations et les contraintes du site et puis il s'est dit comment j'arrive à faire une proposition qui réponde à ces attentes et en fait bah voilà. Il a pris les contraintes du site existant, on a un mur existant avec une zone assez plane, à cet endroit là. On a par contre une zone en pente qui est aussi déjà existante, il faut des accès PMR pour y aller, il la réutilise. Et puis il propose aussi un skatepark en pente parce que ça répondait aussi à un besoin. Ça à l'air tout simple comme ça mais en réalité il faut passer par différentes phases de propositions, ils ont tourné les choses dans tous les sens pour réussir à tout faire rentrer.

Le mini terrain de volley, alors je sais pas si ça répondait à une demande particulière parce que vu comment ça s'est transformé, visiblement ça ne répondait pas à quoi que ce soit. Il y a eu 0 appropriation de ce truc, 0, y compris pour le terrain de badminton et puis alors là c'est toujours facile de critiquer quelque chose une fois qu'il est fait et qu'il marche pas. Pourquoi vous avez mis ça là, c'est complètement con, c'est hyper dangereux et tout. Le skateboard aussi c'est hyper dangereux, on est quand même sur une planche avec des roulettes, il y a des gens qui en font ils ont pas casque, y a peut être plus de chance de tomber quand on fait du skateboard que quand on fait du badminton, même si y a un muret derrière soi. Parce qu'il suffit de se donner ses limites et puis bon c'est comme ça. Donc ouais là clairement soit c'était une proposition, je vais pas médire sur le maître d'oeuvre qui sait plus quoi mettre, il s'est dit allez, une petite zone de badminton mais là clairement je sais pas pourquoi ça a été proposé en tout cas ce qui est certain c'est que ça n'a pas marché. Les mini tables de ping pong, c'est un peu plus loin, en fait ça, ça fait partie des choses qui ont un peu évolué sur le projet. Il devait y avoir des tables de ping pong, et en fait c'est des tables de ping pong qui sont intégralement en bois. Et en fait cet espace, il aurait dû être un peu plus aménagé, mieux fini. C'est à dire que là aujourd'hui c'est encore la pente en enrobé qui avait en fait à l'époque des parkings. Sauf qu'à cet endroit là on a aussi un quai, une cale d'accès à la voie et on a aussi un chemin naturel qui passe sous les bois qui est quand même resté naturel et en fait au cours des travaux, qu'on a appelé chemin nature, il a fait l'objet de petits aménagements. Au

bout y a des escaliers en bois qui ont été réalisés, sauf qu'il y a des effondrements qui se sont produit et on s'est rendu compte qu'à un moment donné il fallait pour stabiliser cette situation, qu'il fallait faire du confortement et donc c'est là où je parle de millions tous les 100 m. Alors après on rentre dans un sujet de compétence de qui doit faire ce confortement et donc y a un sujet, est ce que c'est Nantes Métropole, est ce que c'est l'espace navigable de France qui est gestionnaire de cet espace et donc ça, ça a été sorti du projet, sauf que au-dessus on devait faire des aménagements, on devait requalifier les espaces, faire le jardin partagé qui est là mais en dur. Donc c'est pour ça qu'on a proposé une alternative sous forme de pallox qui sont déplaçables pour ne pas venir déstructurer cet espace et donc le stables de ping pong elles ont été implantées comme elles devaient l'être au final mais on aurait dû être sur un espace plus qualitatif et avec une dimension plus naturelle, plus apaisée et des tables de ping pong intégralement en bois, eh ben ça permettait de prolonger cette séquence un peu active, sportive jusqu'à ces jardins partagés. Les agrès ça permettaient aussi de répondre à la dimension, alors il me semble qu'il y a un agrès pour les personnes à mobilité réduite alors je sais plus lequel c'est et puis pour les personnes âgées, parce qu'on se rend compte, je sais pas comment c'est maintenant, ça fait longtemps que je suis pas repassé par là, mais il fait plus froid donc il devrait y avoir moins de monde. Mais je sais pas y a plus de vieux en fait qui se retrouvent à faire du rameur ou un espèce de truc où on met les jambes et on bouge comme ça quoi [comme si on marchait]. Donc ça ça répond aussi à proposer quelque chose qui soit multi, enfin un peu tous les âges quoi. On a les enfants d'un côté, les jeunes sur le skatepark, les agrès pour les un peu plus vieux. Même si ce n'est pas une activité sportive, le belvédère et la guinguette qu'il y a dedans ramène du monde, l'aspect famille aussi.

Moi: Après c'est vrai qu'en y allant du coup, en étant sur place c'est toujours un peu les mêmes personnes, des jeunes, souvent des hommes, entre 15 et 30 ans, peut être un peu plus peut être un peu moins. Mais c'est très skate et ils se sont beaucoup étendus et ...

BT: Alors ça me fait penser à la dernière question qui était de savoir si on a des retours des gens sur les aménagements proposés ou sur des conflits, sur les berges nord on en a un petit peu. Parce que justement il y a eu une appropriation forte et rapide des espaces et des skateurs. Et on le voit aujourd'hui les skateurs se sont totalement appropriés les espaces. Ils ont fabriqués des éléments et ce qui est assez drôle c'est que ce secteur, y a des arbres qui ont été planté en se disant que dans 20 ans ils se seront bien étoffés, ça fera de l'ombre et ça fera un skatepark vraiment intégré d'un point de vue paysager, ça devrait être sympa. Sauf que là pour l'instant les arbres ils sont petits ils apportent pas beaucoup

d'ombre et du coup, bah je crois que c'est un des premiers étés, une fois que le belvédère était construit, les skateurs comme ils avaient chaud. Déjà ils allaient chercher de l'eau au Novotel qu'il y a en face. Déjà le gérant du Novotel il était bien sympa mais à un moment donné ça l'a fatigué donc quand on a poursuivi les aménagements, on a rajouté une fontaine qui n'était pas prévue initialement dans le projet. Parce que y'a des équipements, ça génère aussi des désagréments qui au-delà d'une fontaine qui permet de boire, ça fait aussi un point d'attente. Et ce qu'on avait imaginé est arrivé. C'est à dire que cette fontaine on pouvait la mettre que au niveau du belvédère et pas plus loin parce qu'il faut aussi avoir des réseaux d'eau potable donc y en avait à cet endroit là. Et en plus c'était à proximité de la sous face du belvédère pour pouvoir se mettre à l'ombre. Ca a créé une sorte de petite zone d'attente, et normalement sous le belvédère c'était un espace qui était prévu pour les enfants y avait un sol souple avec des bosses, avec des cordes et même une balançoire. Et sauf qu'en fait cet espace d'attente, alors je suis pas en train de jeter la pierre aux skateurs y a plein d'autres jeunes qui sont venus attendre à cet endroit là avec de l'eau, de l'ombre, puis ils regardent les skateurs, y a les skateurs qui viennent s'asseoir. Et bien malgré tout, alors faut croire que c'est peut être lié à une certaine population mais ils se sont mis aussi à fumer, à attendre et y a des gens qui ont fini par se mettre à boire. Et en fait l'usage qui était au départ pour les enfants, avec les tags, les machins sur les aires de jeux, c'est devenu un espace pas agréable pour les enfants donc ça créer un peu deux mondes, deux ambiances. Je caricature encore une fois mais le bobo avec ses gamins qui court à l'étage et puis les skateurs qui fume du shit et qui boit des bières en dessous. Mais c'est un peu ce qui s'est passé, c'est devenu un espace non agréable, ce qui fait que y a plus de mixité d'usage comme c'était au tout tout début, quand il y avait des gamins qui descendaient avec les parents et qu'ils montaient dans les bosses et puis ils faisaient de la balançoire. la balançoire en plus elle a été cassée 3 fois malgré des renforcements. C'était censé pouvoir tenir 2,5 tonnes ils ont réussi à la casser, enfin bon ! Et du coup, il y a eu déjà dans un premier temps un phénomène de suppression de la mixité, et puis en plus, la direction des Sports de la ville de Nantes a encouragé en quelque sorte l'appropriation de l'espace par les skateurs, y a une association qui a été créée pour faire un projet d'aménagement, de création de module. D'ailleurs qui n'est pas encore réalisé. Il y a cette appropriation qui est extrêmement forte et qui se fait, je pense, un peu au dépend des autres usagers du secteur. Ca m'arrive parfois de passer en bas en vélo, eh ben, le trottoir, qui reste un trottoir et pas une piste cyclable, il est hyper bondé, parce que du coup ils se sont créés des petites installations en bois, des bancs, même des barbecues, des trucs et en fait bah c'est devenu une zone où on peut peut être moins passer de manière fluide que ce que ça l'était avant parce que il y a eu cette sur appropriation, je

sais pas si c'est bien, si c'est pas bien, mais en tout cas, voilà, là on peut se dire qu'il y a peut être un petit peu de conflit, enfin un peu de conflit, peut être pas du conflit, mais en tout cas une mixité qui a existé un moment donné, elle est plus là. Je crois que la mixité avec les graffeurs, elle est toujours restée parce que c'est un site de graff qui est existant depuis une vingtaine d'année même plus y a 20 cm d'épaisseur de peinture sur les murs mais oui il y a eu une appropriation encore plus grande de l'espace par les skateurs. Et qui n'était pas forcément anticipée, ni même anticipable et on va voir ce que ça va donner dans la suite. Après c'est la vie on peut pas tout anticiper et encore moins les détournements. Sinon on ferait rien, on ferait des trucs tout plats sans rien. Mais là on se dit que ouais, ça se trouve dans deux ans ça va se rééquilibrer. Je sais que quand la guinguette elle est en activité, c'est saisonnier, y a une sorte de je vais pas dire de rétro contrôle mais d'auto-contrôle, parce qu'à la guinguette y a aussi des skateurs qui y travaillent donc ils comprennent les contraintes des uns, des autres et puis ils s'auto contrôlent pour pas que ça parte dans tous les sens. Y a des gens qui ne sont pas des skateurs qui viennent, j'ai pu voir que alors à l'opposé du coin skate mais sous le belvédère, y a des jeunes qui ont pas l'air de faire du skate mais qui sont là. Et ça c'est le problème d'être à l'abri sous quelque chose, un peu caché des regards, voilà. Les tables de ping pong, des fois elles servent à faire un ping pong et des fois elles servent à faire un picnic. Il y a des gens qui s'assoient dessus et qui font un picnic.

Moi: D'un côté c'est là dans l'espace public, je veux dire c'est du détournement d'usage mais c'est partout pareil.

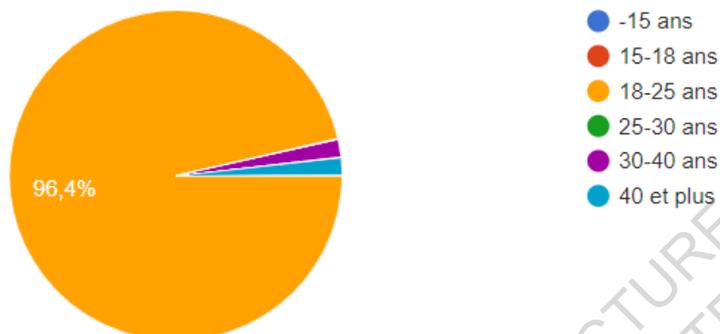
BT: C'est là où on peut se dire que ça peut générer du conflit, c'est caricatural mais la famille qui se dit tiens on va aller se faire une partie de ping pong, et en fait pas de chance, dessus y a un groupe de jeunes qui mange des chips, qui boit des bières. Qu'est ce qui se passe ? Ils disent qu'on pourrait faire une partie de ping pong, parce que c'est prévu pour ça mais si vous voulez vous asseoir, bah y a déjà des bancs. Et en fait même sous le belvédère, initialement y avait des établis et puis ils ont été retiré parce que c'était, des gens venaient pour s'alcooliser et boire, alors c'était prévu initialement pour faire du DIY et l'association qui avait été approché à l'époque pour justement mettre en place des activités et puis ça n'a pas pris. Donc oui y a des détournements du mobilier d'espace public qui se font et qui sont là et en fait on peut pas dire que c'est pas normal ou que c'est normal, mais ça peut générer des points de conflit surtout quand on se dit que celui qui veut l'utiliser de la manière dont c'est prévu, ne peut pas le faire. Après ça fait partie aussi de la vie de la ville, de l'espace public. Et est ce que c'est une question à se poser de se dire à quel moment on doit mettre une limite à cette pratique ? L'idée ce serait qu'en fait les gens puissent se parler, oh ouais, désolé on vous laisse la table, ou en fait y a trois tables rien ne nous empêche d'aller sur une autre table. Je dis pas d'ailleurs que ça se passe pas comme ça, mais voilà ça peut générer du conflit.

Je sais pas ce que ça va donner la surappropriation qui s'est passée, principalement liée à la pratique du skate, encore une fois, alors c'est pas pour dire que les skateurs ils sont méchants et les traceurs ils sont gentils mais on voit quand même que c'est pas les mêmes pratiques. Et en même sur un terrain plat, les traceurs ils vont pas en faire grand chose, ceux qui font du street workout c'est pareil, ils sont plutôt restés dans ces espaces là qui leur avait été en quelque sorte dédiés. les skateurs ils se sont étalés et puis il y a eu la mise en place de modules, y a une association qui s'est mise en place pour faire un projet et là c'est aussi comme ça. C'est que nous à la SAMOA, on fait de l'aménagement, une fois qu'on a fini notre aménagement, qu'on a essayé de faire le mieux possible, on le remet en gestion à Nantes métropole qui en a la gestion et la propriété et derrière ils en font un peu ce qu'ils veulent. Si on l'a fait parfaitement, que c'est universel et intemporel, il bougera jamais de ce qu'on avait prévu et à l'inverse, si y'a des trucs qui étaient, mal réalisés, dans le sens mal fait, qui n'ont pas trouvé leur public, leur usage, et bien oui il y aura une adaptation, une évolution de son usage pour d'autres. Clairement, c'est ce qu'il s'est passé sur le volley et le badminton c'est ça. On aurait pu vouloir forcer en organisant des tournois de bad et de volley sur le truc, peut être que ça aurait marché au bout d'un moment. Mais y a déjà des skateurs qui étaient là qui avaient un besoin de surface plane et donc qui se sont appropriés cet espace.

# Enquête menée en Juin 2020

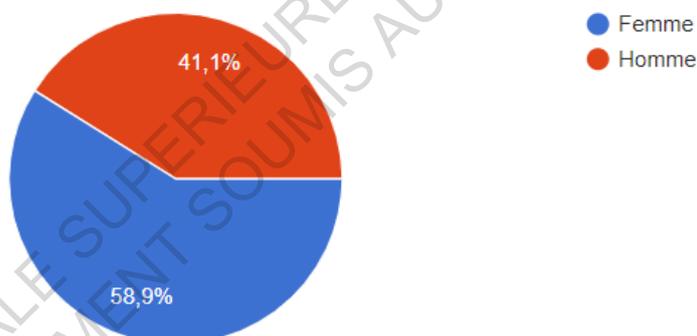
## 1- Votre âge

56 réponses



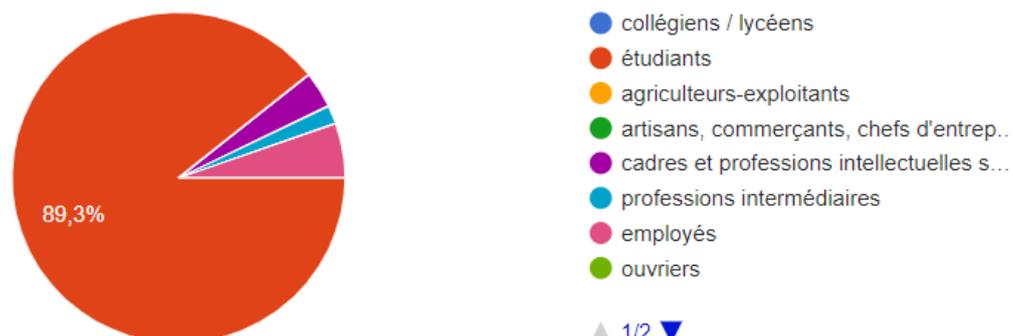
## 2- Votre sexe

56 réponses



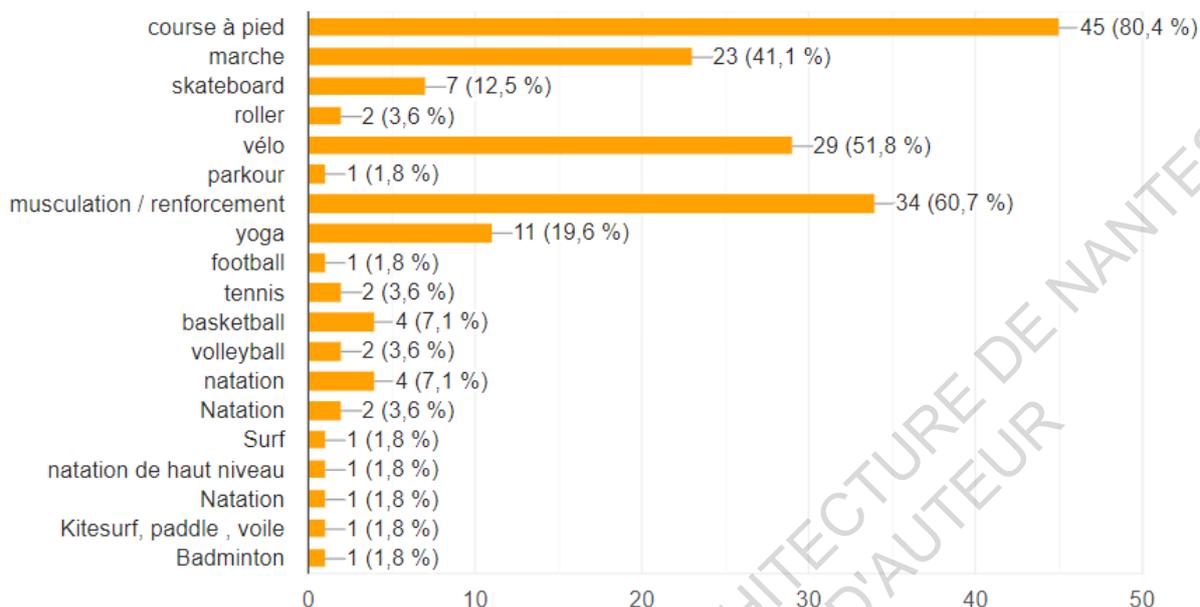
## 3- Votre catégorie socio-professionnelle

56 réponses



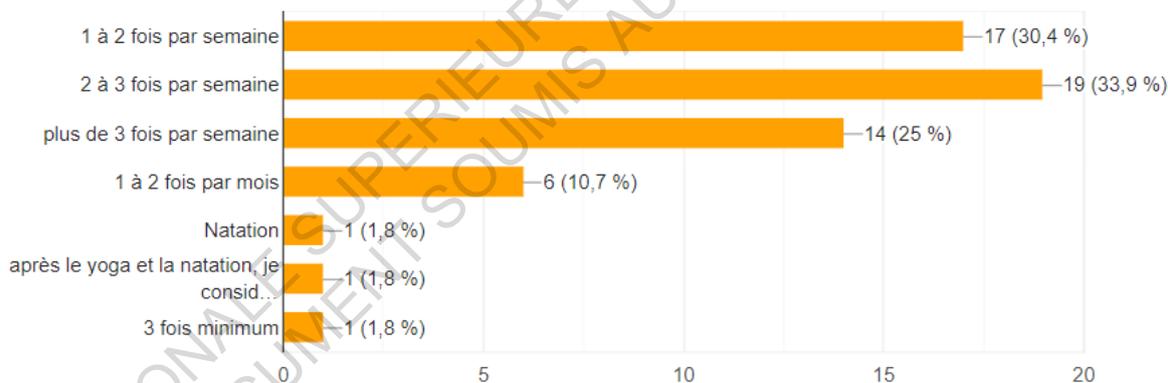
#### 4- Quels sont le(s) sport(s) que vous pratiquez de manière autonome, sans licence particulière ?

56 réponses



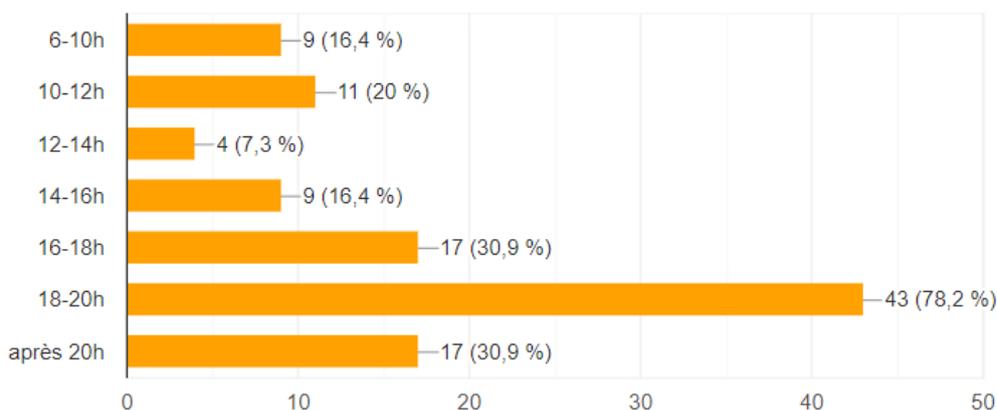
#### 5- A quelle fréquence pratiquez-vous ce(s) sport(s) ?

56 réponses



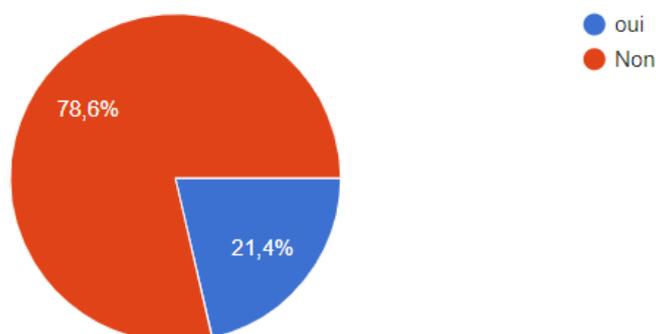
#### 6- A quel moment de la journée pratiquez-vous ?

55 réponses



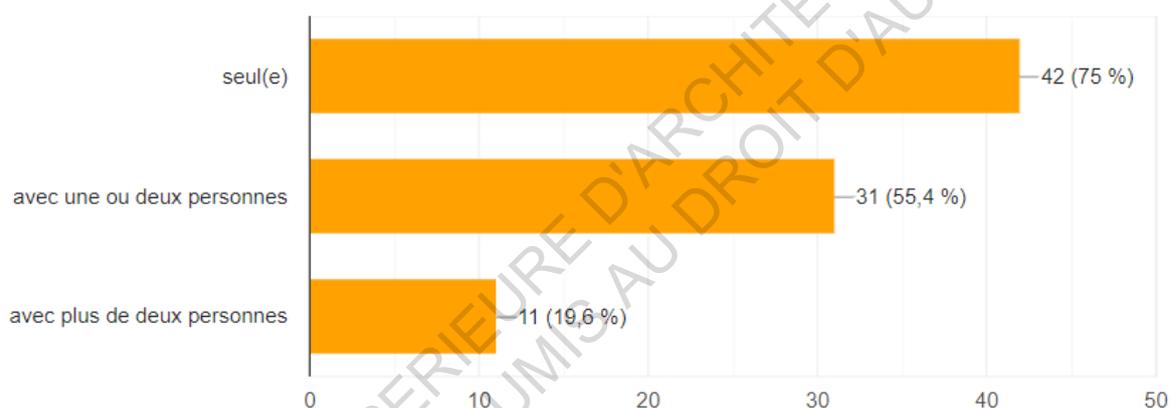
7- Disposez vous d'une licence sportive, d'une adhésion à un club en plus de votre pratique autonome ?

56 réponses



8- Allez vous faire du sport seul(e) ou en groupe ?

56 réponses



9- A Nantes, où pratiquez-vous ce(s) sport(s) ?

56 réponses

Parc et piscine

Souvent au bord de la Loire, île de Nantes

Autour de la Loire

Skate park place Alexis Ricordeau, et chez moi pour les autres sports

Dans mon appartement, et en bords de Loire

sur l'île et dans le quartier de médiathèque (parkour)

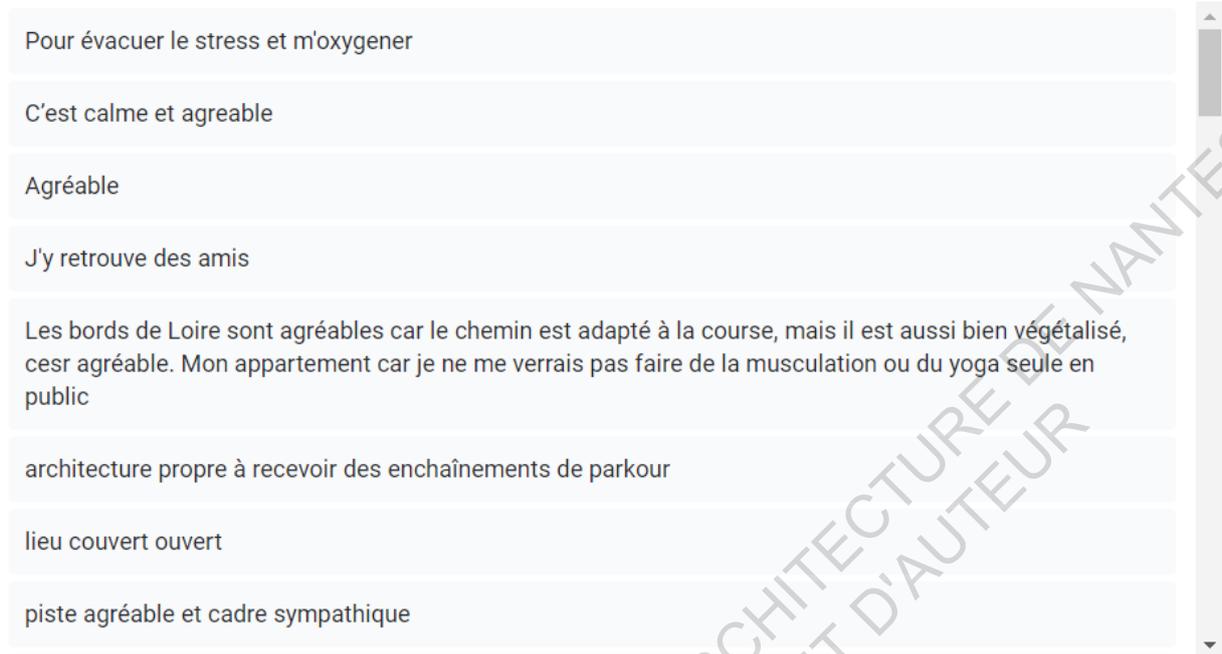
les neufs, machine de l'île

renforcement musculaire à la maison et course à pied le long de l'Erdre.

Surf: seulement le week end. Tous les autres : un peu partout, sur l'île, bords de Loire

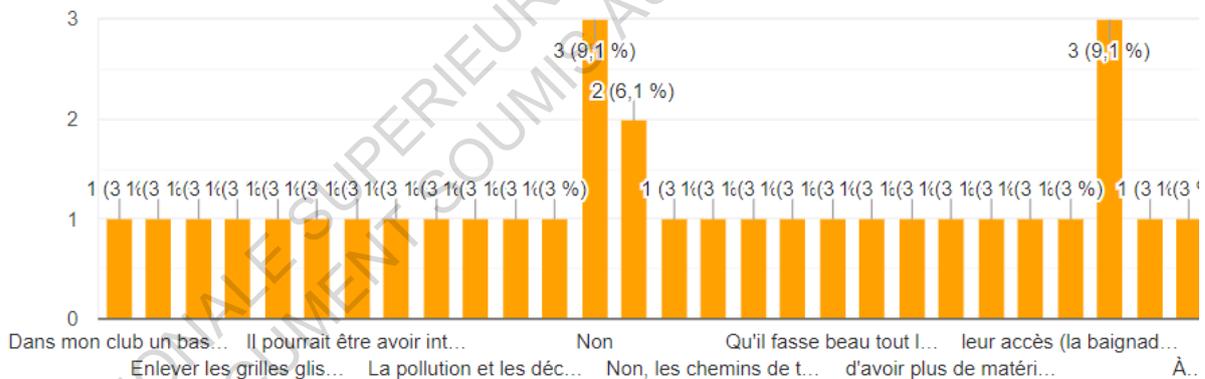
### 10- Pourquoi allez-vous dans ce(s) lieu(x) ?

56 réponses



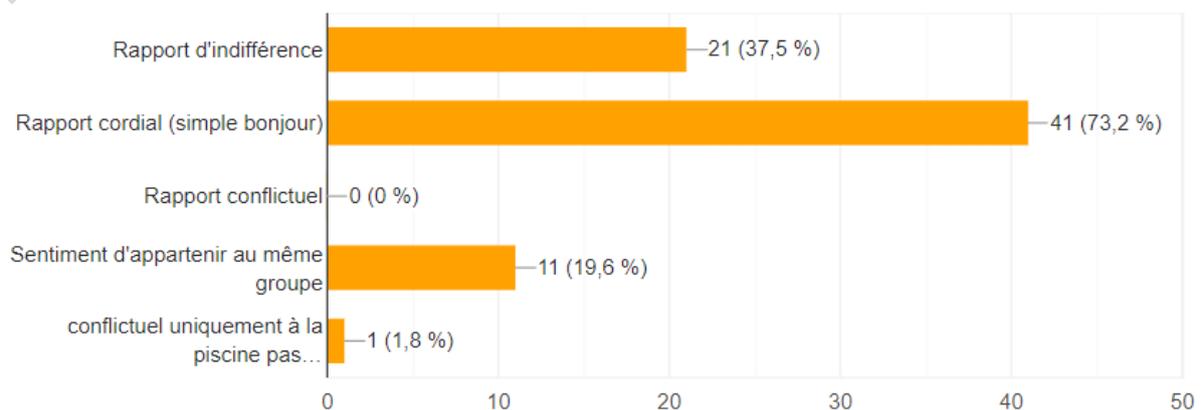
### 11- Il y aurait-il des choses à améliorer dans ce(s) lieu(x) ?

33 réponses



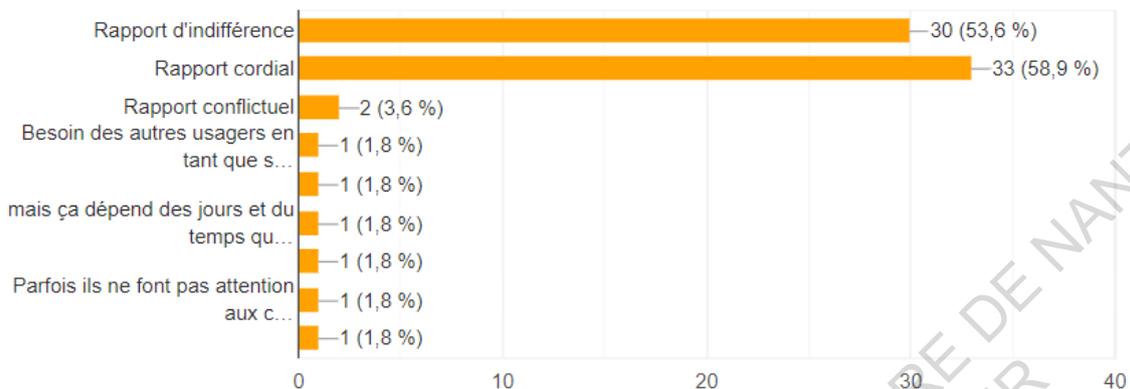
### 12- Comment définiriez-vous votre rapport aux autres sportifs dans ce(s) lieu(x) ?

56 réponses



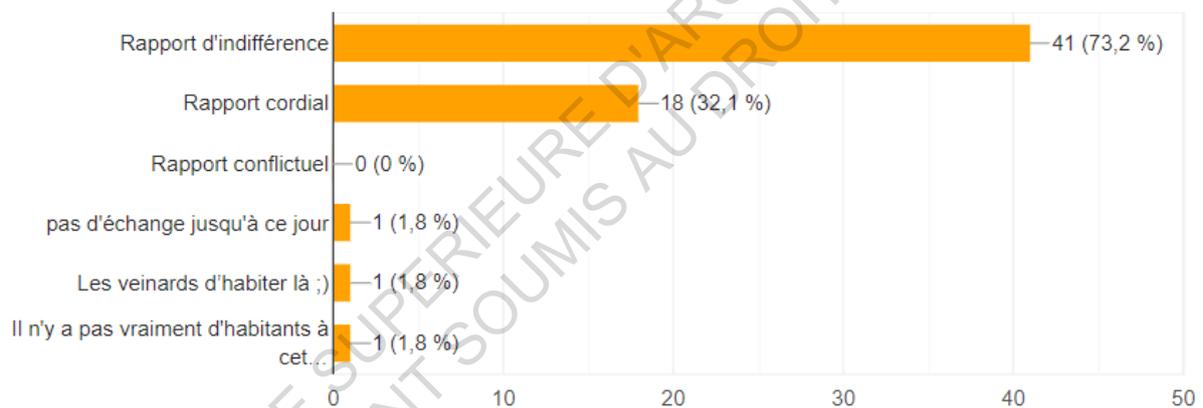
13- Comment définiriez-vous votre rapport aux autres utilisateurs (non sportifs) dans ce(s) lieu(x) ?

56 réponses



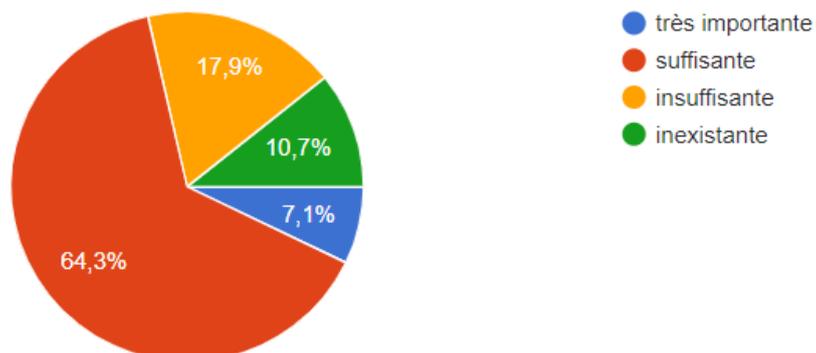
14- Comment définiriez-vous votre rapport aux habitants à proximité du/des site(s)?

56 réponses



15- Que pensez vous de l'implication/accompagnement de la ville de Nantes dans le développement de vos pratiques sportives ?

56 réponses



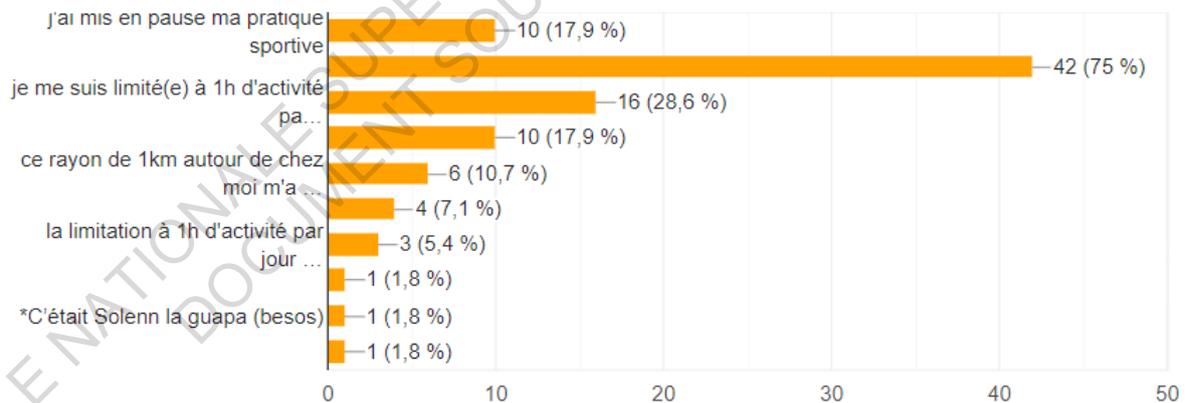
## 16- Pourquoi ?

38 réponses

- Manque de structuration et d'impact socioculturelle
- Les parcs de street nouveau et les infrastructures type skatepark sont biens intégrées dans la ville
- La ville invite les gens à faire du sport
- Des lieux agréables sont a disposition
- manque d'entretien du mobilier public (médiathèque)
- discipline peu connue et il n'y a pas de volonté d'aller demander de l'aide à la ville de Nantes puisqu'on a déjà tout !
- les infrastructures sont présente mais il n'y a pas de "campagne" sportive à ma connaissance
- Il y a des chemins bien développés
- Je n'ai iamais reçu d'informations de la part de la ville concernant mes pratiques du sport

## 17- Comment avez vous vécu les contraintes imposées pendant le confinement en terme de pratique sportive ? Que vous ont-elles apporté ou pas ?

56 réponses



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

# Bibliographie

## Ouvrages et articles scientifiques :

**Augustin J.-P, 1999**, Assiste-t-on vraiment à un rejet de la culture sportive traditionnelle ? **Agora Débats/Jeunesse, n° 16, p. 11-16**

**Augustin J-P, 2002**, La diversification territorial des activités sportives

**Augustin J-P, Lefebvre S, Roult R, 2013**, Les nouvelles territorialités du sport dans la ville

**Augustin J-P, 2001**, Espaces publics et culture sportive, **p 27 à 30**

**Basson J-C, Smith A., 1998**, La socialisation par le sport, revers et contre-pied : Les représentations sociales du sport de rue, les pratiques spontanées entre incompréhension et défiance

**Bessy O, 2002**, Les espaces sportifs innovants - tome 1, l'innovation dans les équipements

**Calogirou C et Touché M, 2000** Le skateboard : une pratique urbaine sportive, ludique et de liberté, **p33 à 43**

**Dorvillé C., Sobry C., 2006**, La ville revisitée par les sportifs...? **p 14 à 20 Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement**

**Escaffre F, 2005**, Les lectures sportives de la ville : formes urbaines et pratiques ludo-sportives, **Espaces et sociétés n°122, p 137 à 156**

**Escaffre F., 2011**, Espaces publics et pratiques ludosportives, l'expression d'une urbanité sportive **annale de géographie, n°680**

**Ghorra-Gobin C, 2001**, Réinventer le sens de la ville : les espaces publics à l'heure globale

**Grosjean M., Thibaud J-P., 2001**, L'espace urbain en méthode

**Koebel M, 2011**, Le sport, enjeu identitaire dans l'espace politique local **Savoir/Agir, p.39-47**

**Lesné R., 2019**, Quand le déplacement devient une fin en soi. La pratique du parkour, une mobilité qui fait bouger l'urbanité, **par la revue urbanités**

**Mandoul T., 2014**, Sports portrait d'une métropole

**Merle S., 2010**, Les pratiques sportives auto-organisées à Saint-Étienne. La difficile structuration d'une politique d'aménagement sportif. **Les Annales de la recherche urbaine, N°106, Mélanges. p. 143-152**

**Paul P., Yves-Ghislain Dessy, directeur d'études 2008**, Le sport dans la ville de Nantes [MES] : états des lieux, nouvelles politiques sportives et stratégie d'implantation

Sabbah C. et Vigneau F.,2006, Équipements sportifs

Travers M., Griffet J, Therme P., Football des rues et des stades

Vieille Marchiset G., La construction sociale des espaces sportifs ouverts dans la ville, Dans L'Homme & la Société 2007/3-4 (n° 165-166), pages 141 à 159

<https://lumieresdelaville.net/de-maniere-sport-de-rue-outil-durbanisme/> février 2018

<https://www.influxus.eu/article1061.html> par Florient Lebreton, Décembre 2016

[https://ville-et-sport.sciencesconf.org/data/pages/La\\_ville\\_et\\_le\\_sport\\_complet\\_final\\_3.pdf](https://ville-et-sport.sciencesconf.org/data/pages/La_ville_et_le_sport_complet_final_3.pdf)

<https://www.banquedesterritoires.fr/les-espaces-publics-lepreuve-des-pratiques-sportives-urbaines>

<https://www.banquedesterritoires.fr/une-enquete-souligne-la-mutation-de-lespace-sportif-en-ville>

#### Administratif :

Ministère des Sports, 2018, La valorisation du sport dans les espaces urbains métropolitains.

<https://www.conseil-etat.fr/actualites/discours-et-interventions/le-sport-aujourd-hui-quels-enjeux>

[https://www.nantes.fr/files/live/sites/nantesfr/files/PDF/Publications/02-VDN/Sport/NTJ\\_Avis\\_citoyen\\_janvier\\_2017.pdf](https://www.nantes.fr/files/live/sites/nantesfr/files/PDF/Publications/02-VDN/Sport/NTJ_Avis_citoyen_janvier_2017.pdf)

[http://www.sports.gouv.fr/autres/RES\\_2010\\_complet\\_WEB.pdf](http://www.sports.gouv.fr/autres/RES_2010_complet_WEB.pdf)

<https://metropole.nantes.fr/terraindejeux>

[https://www.iledenantes.com/wp-content/uploads/2019/06/DP\\_ManifesteDurableIDN\\_Mars2019\\_WEB.pdf](https://www.iledenantes.com/wp-content/uploads/2019/06/DP_ManifesteDurableIDN_Mars2019_WEB.pdf)

#### Autres articles :

<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/nantes-44000/le-nouveau-skatepark-ne-fait-pas-l-unanimite-5168082>

<https://www.nantes-tourisme.com/fr/loisirs-sportifs-nantes>

<https://dialoguecitoyen.metropole.nantes.fr/media/default/0001/01/0fc4d002011cabd28788066dcd5aa0349f02edfe.pdf>

<https://www.acteursdusport.fr/article/nouvelles-tendances-nouveaux-usages-le-sport-innove-pour-mieux-repondre-aux-evolutions-sociales>.

<https://www.acteursdusport.fr/article/les-villes-prennent-le-chemin-de-la-forme.7972>

<https://www.acteursdusport.fr/article/le-fitness-ludique-et-convivial-envahit-l-espace-public.8164>

<https://www.acteursdusport.fr/article/la-femme-avenir-du-sport.7615>

<https://www.acteursdusport.fr/article/vers-une-uberisation-du-modele-sportif.7918>

<https://www.acteursdusport.fr/article/le-sport-2-0-revolutionne-les-pratiques.11027>

<https://www.france24.com/fr/20170709-le-sport-ville-defi-durbanisme-inclusif>

[https://ville-et-sport.sciencesconf.org/data/pages/La\\_ville\\_et\\_le\\_sport\\_complet\\_final\\_3.pdf](https://ville-et-sport.sciencesconf.org/data/pages/La_ville_et_le_sport_complet_final_3.pdf)

<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/reze-44400/reze-le-skate-park-va-enfin-voir-le-jour-pres-de-diderot-6019272>

<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/nantes-44000/reze-nouvelle-destination-pour-les-riders-6676467>

<https://www.ouest-france.fr/sport/confinement-les-detaills-des-mesures-applicables-pour-le-sport-7035128>

<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/nantes-44000/coronavirus-a-nantes-le-skatepark-de-l-hotel-dieu-est-barricade-d4e3f282-69ea-11ea-84f6-a232693556e4>

<https://sports.gouv.fr/IMG/pdf/sportguidesanitaireetmedical.pdf>

<http://www.onaps.fr/news/enquete-l-activite-physique-pendant-le-confinement/>

<http://www.onaps.fr/news/resultats-enquete-l-activite-physique-pendant-le-confinement/>

## EN-QUÊTE DE LIBERTÉ LUDO SPORTIVE L'EXEMPLE NANTAIS

Loan BARRETEAU / Lieux et enjeux : la ville en commun / Sous la direction de Anne Bossé, Elisé Roy, Théo Fort-Jacques 2019/2021

De la capoeira sous les nefs, un banc comme salle de musculation, du street workout à Vincent Gâche, de la trottinette à Ricordeau, un Tour du monde à l'Arbre à Basket, du VTT sur les bords de l'Erdre... Voici ce que sont les pratiques ludo sportives urbaines libres, mais c'est bien plus encore. Ce sont des pratiques sportives de la ville et qui en plus, la fabriquent, l'animent, la font vivre.

Comment est-ce que ces actes qui paraissent si innocents et individuels peuvent avoir un impact aussi grand sur la fabrique de la ville ? C'est ce que nous allons tenter de comprendre à travers quelques exemples nantais.

